TEMPERATURE
CE MIDI
MAXIMUM 5
MINIMUM 15
L'AN DERNIER
MAXIMUM 17
MINIMUM 5
BAROMETRE 30.58
Voyez l'annonce de Murphy page 5.

La Patrie

JOURNAL DU PEUPLE

43e ANNEE—No 280—BEAU ET FROID | MONTREAL, VENDREDI 27 JANVIER 1922 | LE NUMERO: DEUX CENTINS

IL N'EST QUESTION A ROME QUE DU CONCLAVE

L'idée d'un rapprochement entre l'Eglise et l'Etat italien anime tous les commentaires. — L'élection nécessitera, dit-on, plusieurs tours de scrutin.

Position des partis.—Les perspectives

(Presse Associée Canadienne)

ROME, 27. — Maintenant que les restes du feu Pape Benoit XV reposent pour l'éternité, sous les dalles de St-Pierre, l'intérêt du Sacré Collège et de la Cour vaticane se concentre sur l'élection de son successeur. Le nouveau Souverain Pontife doit être choisi en Conclave, le 2 février.

La question d'un rapprochement possible entre l'Eglise et le Gouvernement italien, prête un intérêt très vif à l'élection. Une expertise soigneuse des sentiments personnels des Cardinaux semblerait indiquer que le parti de la paix, ou de ceux qui favoriseraient des relations plus étroites avec le gouvernement, est virtuellement tenu en échec par les Eminences qualifiées d'irréductibles. Il semblerait, en effet, que ni l'un ni l'autre des deux groupes ne détient la majorité des deux tiers requise pour assurer l'élection du nouveau Pontife.

Vingt-neuf Cardinaux, ayant à leur tête le Cardinal Gasparri, Camerlingue ou autrement dit Chef intérimaire de l'Eglise, passent pour être partisans du maintien de la politique du feu Pape Benoit XV, politique qui tendait apparemment à la reprise des relations avec le Quirinal. Vingt autres membres du Sacré Collège sont considérés comme fermement opposé à la dite politique et les neuf derniers sont classifiés neutres.

UN PAPE NON ITALIEN

L'attitude des Cardinaux O'Connell, de Boston, et Daugherty, de Philadelphie, est inconnue du Vatican, mais on exprime l'opinion, qu'à moins qu'un compromis ne soit conclu, jamais la situation n'a autant prêté à l'élection d'un Cardinal étranger. La majorité que détiennent les Eminences italiennes au Sacré Collège est si nettement divisée que les autorités du Vatican reconnaissent que le sort de l'élection est entre les mains des Cardinaux étrangers.

La faveur qui avait entouré le cardinal Maffi, Archevêque de Pise, représenté comme un candidat qui agréerait fort au gouvernement, semble décliner rapidement, tandis que de l'avis même de leurs plus fermes partisans, le Cardinal Gasparri et le Cardinal Archevêque Merry Del Val, qui dirigent respectivement les partis du rapprochement et des irréductibles, ont peu de chances d'être élus.

Le candidat du groupe Gasparri serait le Cardinal Ratti, de Milan, et l'on prête à la faction Merry Del Val, l'intention de se rallier à son chef au premier tour de scrutin, puis d'appuyer s'il y a lieu, après cette épreuve, le Cardinal Laurenti, le dernier Cardinal élu en date de la Curie romaine. Le Cardinal Laurenti a présidé durant nombre d'années à l'expansion des Missions catholiques à travers le monde, et il est bien connu de tous les Cardinaux étrangers.

Le Cardinal Van Rossum, de Hollande, est fréquemment mentionné à titre de candidat neutre, advenant une crise au moment du Conclave. Il est âgé de 67 ans et la pourpre cardinalice lui fut conférée par le Pape Pie X en 1911.

Pour la première fois dans l'histoire, des dames seront autorisées à pénétrer dans la salle du Conclave. Il ne s'agit en la circonstance, que d'humbles religieuses les Soeurs de la Miséricorde, à qui sera dévolu le soin de veiller à l'ordinaire des Cardinaux, qui, jusqu'à aujourd'hui, avait été confié à des moines.

ARRIVEE DE CARDINAUX

(Presse associée canadienne)

ROME, 27—Les Cardinaux Schulte, de Cologne; Bertram, de Breslau; Faulhaber, de Munich, et Piffl, de Vienne, sont arrivés à Rome, ce midi. Leur arrivée porte à dix le nombre de Cardinaux étrangers actuellement à Rome. En dehors des Cardinaux allemands et autrichiens, les Cardinaux Dubois, de Paris; Luçon, de Rheims; Maurin, de Lyon; Bourne, de Londres, et Gasquet, Cardinal anglais fixé à Rome à demeure, sont arrivés hier dans la capitale du monde chrétien.

LE CARDINAL BEGIN A NEW-YORK

NEW-YORK, 27. — S. E. le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, est arrivée aujourd'hui à New-York où il doit s'embarquer pour l'Europe à bord de "La Lorraine". Il a élu domicile chez les Révds Pères du Saint-Sacrement.

Réduction de gages dans les imprimeries

CLEVELAND, 27 — On a appris aujourd'hui qu'à dater du premier février, les gages des employés d'un certain nombre d'imprimeries commerciales seraient réduites de 10 pour cent. Ces ateliers appartiennent en majeure partie au groupe régi par le système de l'atelier libre depuis la grève du printemps dernier.

Les compositeurs et pressiers, qui sont les mieux rémunérés des ouvriers imprimeurs, touchent en moyenne $45 pour la semaine de 48 heures.

M. Wadia, délégué des Indes, à Montréal

M. B. P. Wadia, délégué international, représentant les unions ouvrières des Indes, à la Ligue des Nations, sera de passage à Montréal, du 28 février à la fin de mars. M. Wadia est le fondateur de la première union ouvrière des Indes, organisée à Bombay, en 1910. Depuis que la Ligue des Nations a terminé ses délibérations, il a parcouru l'Europe et prononcé dans les principales villes, des conférences sur les problèmes de son pays.

A ROME

S. E. LE CARDINAL DAUGHERTY, archevêque de Philadelphie, qui serait partisan du maintien du "statu quo" dans les relations du Vatican avec le Quirinal.

A ROME

S. E. LE CARDINAL O'CONNELL, archevêque de Boston, que l'on dit favorable à un rapprochement entre l'Eglise et l'Etat italien.

MEIGHEN ELU

L'EX-PREMIER MINISTRE DU CANADA, l'emporte sur son adversaire, dans le comté de Grenville, par une majorité de plus de 1600 voix. (Voir détails ailleurs).

L'HON. MEIGHEN RESTERA CHEF DE SON PARTI

Une réorganisation du parti conservateur. — La candidature de l'hon.

M. STEWART

Ottawa, 27. — Le très honorable Arthur Meighen est arrivé hier soir, de Toronto et a reçu le rapport de l'élection de Grenville à sa résidence accompagné de quelques amis. L'ancien premier ministre est heureux de l'appui qu'il a reçu même dans les centres ruraux et du vote libéral. M. Meighen sera à son siège dès le premier jour de la session et agira comme le chef de l'opposition. En attendant, il travaillera au plan de la réorganisation de son parti qu'il soumettra d'abord aux députés et sénateurs conservateurs, puis à une convention du parti. L'hon. Charles Stewart revenu à Ottawa n'a pas dit où il serait candidat mais il a laissé entendre qu'il s'était trouvé un comté. Si le ministre de l'Intérieur le désire, Argenteuil est toujours à sa disposition, mais il préférerait être député de l'ouest. Sa décision sera bientôt connue. Le gouvernement aura une troisième vacance à remplir au Sénat par la mort de l'hon. Robert Beith, survenue hier à Bowmanville. Le défunt était libéral. Deux sénateurs devront être nommés par l'ouverture de la session. Il reste aussi quatre juges à nommer, un à la Cour Suprême d'Ontario, deux juges de comtés dans Carleton (Ottawa) et York et il y a aussi une vacance dans la magistrature de Winnipeg. Aussitôt que l'hon. Dr King arrivera de la Colombie-Britannique, il prêtera serment comme ministre des Travaux Publics succédant à l'hon. sénateur Bostock qui sera aussitôt nommé président du Sénat, remplaçant l'hon. Joseph Bolduc. Ce dernier aura l'honneur d'avoir été le président du Sénat qui a eu le plus long terme depuis la Confédération. Il est entré en fonction le 3 juin 1916 et l'hon. M. Bolduc comptera au nombre des présidents les plus populaires de la Chambre Haute.

MLLE RAPPE AURAIT SUCCOMBE A UNE QUINTE DE TOUX

C'EST UNE NOUVELLE THEORIE AU PROCES DE "FATTY" ARBUCKLE.

San Francisco, 27.—La défense au second procès intenté au comédien Roscoe Arbuckle, sur inculpation d'homicide, s'apprête à conclure aujourd'hui l'audition des dépositions favorables à l'inculpé. Il ne reste plus à entendre qu'une partie du témoignage du Dr George Franklin Shields et les procureurs d'Arbuckle ont annoncé qu'ils n'appelleraient pas d'autres témoins. Le Dr Shields a déclaré hier que la rupture de vaisseaux qui avait provoqué la mort de Virginia Rappe pouvait avoir été causée par une violente quinte de toux, un éternuement ou un bain d'eau froide. Cependant, ayant été contre-interrogé, il a reconnu n'avoir jamais entendu parler d'une rupture de vaisseaux causée par une immersion dans l'eau froide. La poursuite allègue que Mlle Rappe a succombé à des lésions éprouvées aux mains d'Arbuckle à la suite d'une fête offerte aux appartements du comédien, à l'Hôtel St. Francis, en septembre, tandis que la défense attribue la mort à une grave affection de Mlle Rappe.

Les plaidoiries doivent être entamées aujourd'hui.

LA GRIPPE TUE SES VICTIMES

L'EPIDEMIE A NEW-CASTLE EN ANGLETERRE.

Londres, 27. — Le dernier rapport hebdomadaire du régistraire général à propos de la grippe espagnole montre que la mortalité diminue à Londres mais augmente dans les provinces. Newcastle-on-Tyne est en tête de la liste des villes de la province avec 82 morts pour la semaine.

Ottawa, 27. — L'avertissement donné par le bureau proincial de la santé de Québec est considéré par le département de la santé fédéral comme une mesure purement de prophylaxie. Les rapports reçus par le département, dit-on n'indiquent pas un nombre extraordinaire de cas au Canada.

Fredericton, N.B., 27. — Par suite de la croissance alarmante du nombre des rhumes et des maladies des poumons et des rumeurs d'épidémie de grippe espagnole en différentes provinces, le Dr G. G. Melvin, médecin du département de la santé publique, a averti le public hier de prendre toutes les précautions possibles.

L'épidemie d'influenza

(De notre correspondant)

Ottawa, 27. — Les officiers du Bureau fédéral d'hygiène déclarent que, pour le moment, rien ne fait prévoir une épidémie d'influenza en Canada, cependant les conseils d'hygiène provinciaux font bien d'insister pour que des mesures préventives soient prises.

La Saskatchewan et la Commission du blé

(Presse associée canadienne)

Régina, Sask., 27.—La Législature de Saskatchewan a adopté hier soir à l'unanimité une résolution invitant le gouvernement fédéral à procéder à une enquête approfondie sur le système de vente du blé et de tous les produits agricoles de l'Ouest et à assurer dans l'intervalle le placement de la récolte de 1922 en restaurant la Commission du blé canadien. Des divergences de vues se sont fait jour entre les orateurs sur la question d'établir si la commission doit être convertie en une institution permanente, mais comme c'était le désir général de présenter un front uni à Ottawa sur cette question, le problème des pouvoirs permanents a été laissé en suspens en vue d'une enquête.

Cas étrange de 'poilus inconnus'

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 27. — La France compte aujourd'hui six "Poilus inconnus" bien vivants.

Ces vétérans, qui sont sous les soins du gouvernement, ont totalement perdu la mémoire à la suite des horreurs dont ils ont été témoins durant la guerre. On cherche à établir leur identité.

Jusqu'à présent, ils ont été visités par des milliers de personnes, dont aucune ne les a reconnu. Le ministre des Pensions a finalement décidé de faire afficher leurs photographies en province.

UNE CAUSE QUI INTERESSE TOUT LE MONDE CATHOLIQUE

A propos des biens d'Eglise confisqués au temps de la guerre.

LES AMERICAINS

(Presse Associée Canadienne)

LONDRES, 27 — Un nouveau point de loi très délicat a été soulevé devant le tribunal britannique des prises relativement à la confiscation des biens d'église à l'époque de la guerre.

Des réclamations se chiffrant à des centaines de milliers de dollars ont été enregistrées par les propriétaires d'articles tels que les ornements sacerdotaux, linge d'autels, verrières, statues, ciboires, crucifix, etc., le tout d'origine ennemie et ayant été expédiés aux commerçants, aux églises et aux collèges américains par des courtiers allemands et autrichiens au cours de la grande guerre.

Les navires convoyant ces prises tombèrent dans les filets de la Marine de guerre anglaise et le tout fut vendu aux enchères à titre de butin ennemi.

Les propriétaires américains des dites cargaisons, sous l'impulsion de "Gaetzes and Co.", de Chicago, et de "Treffel", d'Allemagne par l'ancien sénateur Lewis, de l'Illinois, réclament la somme réalisée aux enchères, plus une indemnité de dommages.

Le gouvernement anglais, d'autre part, allègue que les frais d'expédition étaient défrayés par des firmes allemandes et que l'usufruit de la transaction devait être consacré à la poursuite de la guerre contre les Alliés.

La Procure générale a jugé la question si complexe qu'elle a décidé de la soumettre au Tribunal des prises. Dans l'intervalle l'argent demeure dans le trésor britannique. Inutile d'ajouter que les procédures suscitent le plus vif intérêt dans le monde catholique.

LE SENAT EN DEUIL

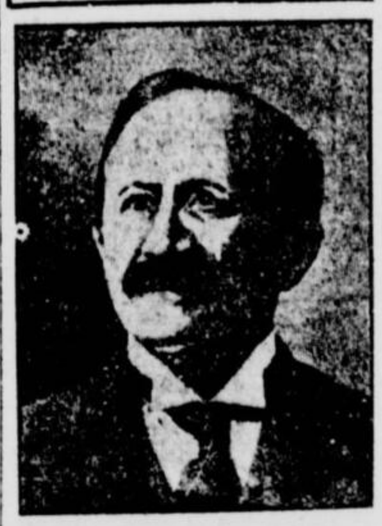

Le sénateur ROBERT BEITH, de Bowmanville, décédé hier soir. Il était célèbre comme éleveur de chevaux pur sang. (Voir détails ailleurs).

CONDUITE HEROIQUE D'UN JEUNE INDIEN

(Presse Associée Canadienne)

FORT WILLIAM, 27. — Cinq enfants, âgés de moins de 12 ans, ont cheminé jusqu'à Watcomb, sur les chemins de fer du gouvernement, sous la conduite de leur frère aîné, âgé de 14 ans. L'odyssée des jeunes coureurs des bois revêt un intérêt tragique difficile à surpasser.

Leur père, un trappeur indien, et son épouse, succombaient récemment à l'influenza. Avant de s'éteindre, le malheureux appelait son fils aîné, Atchimo, et lui remettait une somme de $1,200, fruit de ses épargnes.

Le jeune garçon, désireux d'assurer aux auteurs de ses jours des funérailles convenables, partit en raquette le même jour pour aller quérir son plus proche voisin, à 30 milles de là.

A son retour, le surlendemain, il trouva la hutte paternelle à demi détruite. Ses jeunes frères abandonnés l'avaient démolie morceau à morceau pour en faire du feu, afin de ne pas mourir de froid. En ces circonstances, le jeune Atchimo crut bien faire d'empaqueter ses hardes et de s'acheminer vers la station de Watcomb.

BULLOCK POURRA RESTER AU PAYS

WASHINGTON CEPENDANT DEMANDERA PEUT-ETRE SON EXTRADITION.

OTTAWA, 27. — Le gouvernement a autorisé le nègre Matthew Bullock, de la Caroline du Nord, à demeurer en Canada parce que sa conduite ne laisse rien à désirer depuis qu'il est dans le pays. Bullock était attendu par les autorités de son pays sur l'accusation d'avoir voulu provoquer un soulèvement de noirs contre blancs, accusation cependant qu'il a toujours niée. Il ira s'établir dans l'Alberta.

Il parait que sur les instances de la Caroline du Sud, Washington demanderait son extradition à Ottawa.

M. Nicol répond aux interpellations

QUEBEC, 27 — En réponse à une interpellation faite par M. Sauvé, hier, l'hon. M. Nicol a déclaré que les compagnies de chemins de fer ne payaient aucune intérêt au gouvernement sur leurs subsides. M. Nicol a répondu aussi à M. Sauvé que le gouvernement n'avait dépensé aucune somme d'argent pour une ferme de démonstration à Manseau et qu'aucun agronome n'avait été envoyé sur cette ferme. Enfin, M. Nicol a répondu à M. Gault, que depuis le 1er juillet 1921, le gouvernement avait fait des emprunts pour un montant de $4,000,000.

HEUREUX EFFET DE LA PROHIBITION SUR LA MORALITE DU PEUPLE AUX E.-U.

Les femmes de la haute ne trouvent plus à adopter d'enfants, tant les conditions

ONT EVOLUE

(Presse Associée Canadienne)

CHICAGO, 27 — M. C. C. Caritens, de New-York, directeur de la Ligue du Bien-être de l'enfance, a déclaré hier soir, au cours d'une intéressante conférence, que la prohibition et les moeurs d'indépendance qui se sont introduites dans la vie de la femme moderne" ont suscité pour des raisons entièrement différentes une telle rareté de bébés que, pour la première fois dans son histoire, la Ligue ne peut satisfaire aux requêtes des personnes désireuses d'adopter quelque enfant.

"Les femmes des meilleures classes sont si éprises d'indépendance, a-t-il dit, que la natalité dans ces milieux se trouve réduite à rien. Quelque temps après son mariage cependant, la femme réalise que son foyer est incomplet. Elle songe alors à adopter quelque enfant. Elle constate alors que la prohibition a eu l'heureux effet d'amédiorer si sensiblement les conditions de vie des classes inférieures que les requêtes de ce genre peuvent difficilement être satisfaites."

SYSTEMES DE DOUBLE EQUIPE DE POMPIERS

Projet de loi que soumettront bientôt les députés Laurendeau et Gauthier.

LA TENEUR

(De notre correspondant)

QUEBEC, 27. — A l'une des prochaines séances de la chambre, M. Adélard Laurendeau, député de Maisonneuve, secondé par M. Joseph Gauthier, député de la division Ste-Marie, de Montréal, proposera l'adoption d'un bill qu'il soumettra à la Législature au nom des employés des départements permanents du feu, relativement au système de double équipe.

Ce bill se lit comme suit:

1. Cette loi peut être désignée sous le titre de loi de double équipe des départements du feu.

2. Lorsque dans une cité ou une ville, quelconque n'ayant pas moins de 20,000 de population, il y a un département permanent du feu dont les officiers et les employés sont régulièrement employés comme pompiers et payés comme tels par la municipalité, il sera du devoir du chef, du surintendant où de la commission, suivant le cas de diviser les membres du dit département du feu en deux équipes qui devront travailler d'après un des deux système suivants:

Système No 1. — Le dit chef du département du feu ne devra pas garder une équipe en exercice plus de vingt-quatre heures aura droit à un repos de vingt-quatre heures consécutives.

Système No 2. — Une équipe devra travailler le jour durant dix heures consécutives alors que l'autre équipe travaillant de nuit devra travailler quatorze heures consécutives chaque équipe prenant la place de l'autre tous les sept jours et vice versa.

3. Les dispositions de cette loi devront prévaloir nonobstant tout autre règlement municipal se rapportant au département du feu et devront être mises à exécution conjointement avec la loi des heures de travail dans les départements du feu.

4. Aucune déduction ne devra être faite du salaire ou des vacances des employés d'un département permanent du feu par suite de l'application de la présente loi.

5. Cette loi devra entrer en vigueur et prendre effet un mois après qu'elle aura reçu la sanction royale.

Les demandes faites par les pompiers dans ce bill sont comme on le voit claires et précises. Ils demandent l'établissement d'un système de deux équipes par rotation et à cette fin ils suggèrent deux systèmes qu'ils seraient prêts à accepter.

Il est tout probable que ce bill soulèvera quelques objections, et l'on s'attend à ce qu'un débat intéressant soit soulevé.

Mort du champion des pigeons voyageurs

(Presse associée Canadienne

Derby, Angl. 27. — Le pigeon-voyageur considéré comme le champion du monde, "Roi de Rome", vient de mourir en cette ville. Il avait en 1913 volé de Rome à Derby, soit une distance de 1,000 milles.

A OTTAWA

M. CALIXTE ETHIER, député des Deux-Montagnes, à Ottawa, qui succèderait à l'honorable M. Boyer au Sénat, d'après une dépêche d'Ottawa, ce matin.

OTTAWA A BESOIN D'UNE GRANDE SALLE

OTTAWA, 27. — Une soixantaine de sociétés et d'organisations de tous genres ont décidé à une assemblée, hier soir, qu'une salle devrait être construite à Ottawa pour les concerts, assemblées politiques, municipales, etc. En dehors des théâtres, il n'y a pas une place convenable dans la capitale pour la réunion de quelques centaines de personnes. On veut former une association pour réaliser le projet.

AU SENAT

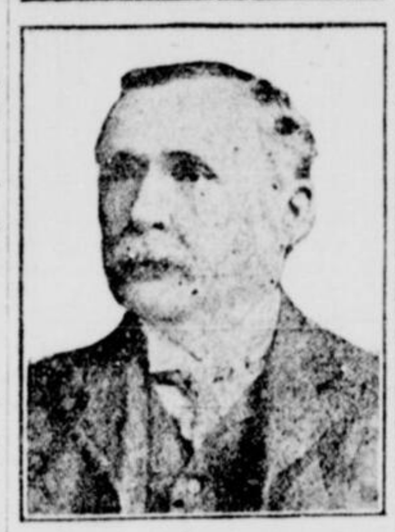

L'HON. M. JOSEPH BOLDUC, qui est celui qui a occupé le plus longtemps depuis la Confédération la présidence du sénat. Il sera remplacé à ce poste par le sénateur Bostock.

ELLES ONT FAILLI PERDRE LA VIE

(De notre correspondant)

OTTAWA, 27 — Deux jeunes filles Miles Jeanne Lajoie, de Tétreaultville et Alice Proulx, de Hull, ont failli périr hier soir dans un incendie dans l'édifice Butterworth, rue Sparks. Les deux jeunes filles ont été asphyxiées, mais furent sauvées à temps par M. Provost, aidé des pompiers. Le pompier Jos. Post est tombé d'une échelle de 19 pieds de hauteur et s'est blessé quelque peu au dos. Les dommages sont de $12,000. Les perdants sont le marchand de fleurs Scrim et Plaunt Hardware Co.

CINQ BANDITS SONT EN ETAT DE SIEGE EN PLEIN PITTSBURG

PRESIDENT

M. J. O. GAREAU, président de la maison Gareau et représentant du quartier No 29 au conseil municipal, qui vient d'être réélu président de la Ligue des propriétaires.

Ils furent cernés par la police, ce midi, après un attentat meurtrier

SUR UNE BANQUE

(Presse associée canadienne)

PITTSBURG, Penn., 27. — Cinq bandits à main armée ont pénétré par effraction à la succursale de la "First National Bank" dans le faubourg de Crafton, ce matin, et ils ont cambriolé une somme d'environ $30,000 en argent et valeurs négociables, après avoir assassiné le caissier, Harold Moss, et enfermé cinq commis de l'établissement et une cliente dans une voûte. Ils se sont ensuite enfuis en automobile.

Moins d'une heure après l'attentat, une escouade de détectives lancée aux trousses des assassins, rencontrait une automobile dont les passagers éveillèrent ses soupçons. Ordre fut enjoint au chauffeur de faire halte. Pour toute réponse, il doubla de vitesse, tandis que ses comparses ouvraient un feu nourri sur les agents.

Quelques instants plus tard, les détectives réussissaient à cerner les bandits qui s'élançaient hors du véhicule et tentaient de gagner le large. On les vit pénétrer en certains édifices des avenues Pennsylvania et Irwin, suivis de près par les détectives.

Tandis qu'une moitié des officiers engageait une chasse mouvementée sous le feu nourri des bandits, l'autre moitié confisquait l'automobile et y découvrait le butin des bandits.

Dans l'intervalle, les assassins se réfugièrent dans une maison de l'Avenue Pennsylvania, d'où ils fusillèrent copieusement la police du haut des croisées.

Une foule considérable, attirée par le crépitement de la fusillade, s'est massée aux alentours du repaire des bandits, anxieuse d'assister à l'assaut que la police doit lancer contre la redoute des assassins dès qu'elle aura reçu les renforts mandés.

UNE ENTREVUE DECISIVE ENTRE LES DEUX CHEFS

(Presse Associée Canadienne)

Paris, 27.—L'ambassadeur américain en Angleterre, M. George Harvey, qui a assisté à la récente Conférence de Cannes, doit conférer aujourd'hui avec le président du conseil Poincaré. Cette entrevue revêt une importance toute particulière, étant donné que M. Harvey a annoncé hier, qu'avant de rentrer à Londres, il profiterait de son passage à Paris pour communiquer avec précision au Gouvernement français les vues américaines touchant la Conférence économique projetée à Gênes, ainsi que sur la situation économique et financière du monde.

M. Harvey rencontrera peut-être M. Poincaré à plusieurs reprises avant son départ et il se propose de conférer avec la majorité des ministres français, ainsi qu'avec M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France.

La décision du président Harding touchant la participation des Etats-Unis à la Conférence de Gênes dépend largement du résultat de ces conversations.

Les Jésuites et le Conclave

(Presse Associée Canadienne)

New-York, 27.—Le Rév. Père H. Rockwell, Supérieur provincial de la Société de Jésus dans le district de New-York et du Maryland, a annoncé aujourd'hui que l'Ordre des Jésuites ne tenterait pas d'influencer le Sacré Collège à propos de l'élection du prochain Pape.

Il a formulé cette déclaration au texte d'un démenti infligé aux rapports lancés par la presse anglaise et reproduits par la presse américaine à l'effet que la Société de Jésus s'efforcerait d'assurer l'élévation d'un pro-allemand au Souverain Pontificat.

"L'élection du Pape se fera comme si nous n'existions pas, a-t-il dit. On peut être assuré que nous nous abstiendrons du moindre simulacre d'intervention."

MONDANITES

Mme A. Hirbour donnera un bridge lundi prochain dans le salon bleu du Ritz.

Mme T. A. Gauthier recevait à l'heure du thé mercredi après-midi dans les salons du club Saint-Denis. Mlles Rita Gauthier, Mimi Soullères, Lucile Wall, Hélène Tarte et Charlotte Blanchet servirent le thé.

Sir Lomer Gouin, ministre de la Justice et lady Gouin, occuperont une loge au Majesty dimanche après-midi, au concert de la musique des Grenadiers.

Le docteur Louis Brisset des Nos et M. Ubald Paquin sont partis pour une excursion de plusieurs mois dans les Laurentides.

Mlle Lucie Ostiguy, de Valleyfield, passe quelques jours à Montréal, l'invitée de Mlle Germaine Déary.

Thé hier après-midi chez Mlle Irène Joly. Mmes A. Brun, M. Moreau et Mlle F. David servaient le thé et les glaces. Environ une quinzaine d'invitées y assistaient.

Thé intime cet après-midi chez Mme J. A. Mercier, en l'honneur de Mme Joseph Dubuc, de Winnipeg.

LL. Excellences lord et lady Byng de Vimy, lord Atholstan, lady Allan et Mme Beardmore ont accordé leur patronage au concert que donnera le capitaine Edmund Burke le 20 février chez Mme J. K. L. Ross.

A cause d'un deuil récent, Mlle Boyer ne recevra pas lundi ainsi qu'il a été annoncé.

Mlle Gertrude Clergue revient aujourd'hui de New-York.

L'honorable Rodolphe Lemieux était à Québec cette semaine.

Mlles Bergevin ne recevront pas lundi comme il a été annoncé.

Mlle Rita Roche est à Québec.

Mlle Cormier, de Donnacona, est à Montréal.

M. J.-O. Morin, de Québec, est en ville.

Le docteur Joseph Gosselin, de Québec, est en ville.

Impromptu dernièrement chez M. et Mme L. Cusson, à l'occasion de l'anniversaire de leur fille Cécile. Les invitées étaient MM. et Mmes L. G. Cusson, Eugène Chenevert, Paul Rolland, Ernest Legault, Léo Asselin, Mme Jean Lalouceur, Mlles Merthe Gravel, Marguerite L'Italien, Réséda Chenevert, Graziella, Antoinette et Mélina Asselin, Béatrice Audet, Bérangère et Carmelle de Bellefeuille, Cécile Gingras, Alice et Cécile Léveillé, Emilienne et Thérèse Morin, Berthe, Jeanne et Cécile Prieur, Pauline Sauvé, Thérèse Cusson, Germaine Rolland; MM. Ernest Sirard, Phil. Parent, Paul Claude, Dominique Cusson, Paul Morin, Rodolphe Papineau, Antonio Barbeau, Alfred Asselin, Lucien Michaud, Antonio Fortin, Rosaire Cusson, Raymond Dubois, Philippe Ross, Antonio Dumontier, Philippe Côté, Eléodore Papineau, Emile Cusson, Léopold Guilmette, Maurice Lavoie, Roméo Létourneux. Le thé fut servi par Mmes L. Cusson et E. Legault, Mlles B. Audet et T. Cusson.

Le docteur Perreault, de Lévis est en ville.

Mme C. C. Warren recevait hier à l'heure du thé à l'hôtel Place Viger. Les invitées étaient Mmes J. Cullins, T. Vanier, Molson, D. E. Cox, S. Bourbonnière, Albert Dubuis, S. Fraser, L. E. Warren, E. E. Cummings, F. Desjardins, H. Dubuc, M. Larose, Roméo Paquette, Mlles Rosalie et Louise Deguise, Mme L. P. Normandin, A. Dorval, F. Monette, Louie Deguise, Paul Surveyer, Mlle Idola Saint-Jean, Barceau, F. Fauteaux, Pierre Roland, Royal Lesage, Foucher, Dufort, D. Warren, J. Lanctôt, Alexis Dupuis, J. Jeannotte.

Québec.

Déjeuner hier chez Mme L. A. Taschereau, en l'honneur de Mme Ernest Lapointe, qui part prochainement pour Ottawa, où elle habitera désormais. Mme Georges Parent donne aussi un thé cet après midi pour Mme Lapointe et Mme Louis Létourneau recevra lundi après-midi.

Au diner donné hier soir par l'honorable M. Francoeur orateur de l'assemblée législative les convives étaient: les honorables Gallipeault, Perreault, David, Perron, Kelly, Paradis, Roberge, Smith, Chapais, Villas; MM. J. S. A. Ashby, Armand Boisseau, Peter Bercovitch, W. R. McDonald, Achille Bergevin, B. Bordeleau, A. Bissonnet, Jos. Caron, W. Cediloi, J. P. Daniel, N. Farand, Arthur Paquet, Martin Madden, le docteur John Hay, L. Lapierre, Henry Miles, Amédée Monet, W. R. Olivier, J. C. E. Ouellet, Maurice Péloquin, A. Phillips, T. Simard, J. A. Savoie, G. E. Masquis, chef du bureau des statistiques; J. A. Métayer sous-ministre des Travaux publics; L. A. Richard sous-ministre de la Colonisation; J. G. Papineau chef des sépistes; Antoine C. Taschereau, comptable de l'Assemblée législative; Ben. Michaud, sous-ministre de la Voirie; Alex. Hyde, assistant-trésorier provincial; J. N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction publique; G. W. Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique; Oscar Morin, sous-ministres des affaires municipales; Ernest Chouinard, traducteur français; Crawford Lindsay, traducteur anglais; le docteur Massue Fortier, secrétaire du comité des bills privés; Elzéar Roy, greffier du journal français; G. C. Piché, chef du service forestier; M. Jean Marie Fortin, M. Hervé Lapierre, A. Vineberg, Damase Potvin, Irénée Masson, Ed. Chassé, John Davis, P. Lemieux, secrétaire particulier.

M. Hector Caron, surintendant de la Chasse et des Pêcheries, et Madame Caron, de Québec, annoncent pour le sept février prochain le mariage de leur fille, Gilberte, avec Me Elias J. Flynn, avocat au barreau de Québec.

Mlle Rachel Roberge est à Thetford Mines, chez sa cousine Mlle Laurentienne Roberge.

Ottawa

Déjeuner samedi chez lady Borden.

Le docteur F. A. Dumais, de Hull et Mme Dumas sont partis pour Tourville.

Pour les Rhumes, Grippe et Influenza et comme préservatif, prenez les tablettes laxatives BROMO-QUININE. Les véritables portent la signature de E. W. Grove. (Assurez-vous de recevoir les BROMO), 30c Faites au Canada.

L'Elégance

JAQUETTE de drap marine ornée de bandes d'agnella. Elle pose sur une jupe à écossais marine vert et or. Toquet d'agnella.

Les Méfaits de Cupidon

Morel-Hardy

Ces jours derniers fut béni en l'église Saint-Stanislas de Kostka, le mariage de Mlle Irène Hardy, fille de M. et de Mme Joseph Hardy, avec M. René Morel, fils de M. et de Mme Nap. Morel. Le choeur des Enfants de Marie exécuta, pendant la messe, un très joli programme musical, M. Hardy accompagnait sa fille et M. Morel était le témoin de son fils. La mariée portait un costume de drap de nuance castor, garni de fourrures de castor et un chapeau modèle parisien; son bouquet se composait de roses "american beauties". Après la cérémonie, un déjeuner fut servi chez Mme Morel et le soir eut lieu un grand dîner chez Mme Hardy.

—:o:—

Michaud-Lapointe

M. l'abbé Tremblay, curé, bénissait le 20 janvier dernier, en l'église paroissiale de Saint-Eloi, le mariage de Mlle Clémence Lapointe, fille de M. Sifroid Lapointe et soeur de l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries, avec M. Octave Michaud, de Montréal, fils de M. Michaud, du Bic. Pendant la messe, Mlles Anne Leblond, Rose-Alma Thériault, M. et Mme C. Godbout, MM. C. Godbout et C. Thériault, chantèrent. M. Lapointe accompagnait sa fille et M. Michaud était le témoin de son fils. Après un déjeuner servi chez Mme Lajointe, M. et Mme Michaud partirent pour voyage.

—:o:—

Millette-Ménard

Ces jours derniers fut béni, en l'église paroissiale Saint-Joseph, le mariage de Mlle Alice Ménard, fille de M. Jos. Ménard, avec M. Edmond Millette, fils de M. Joseph Millette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Laflamme, curé. M. Ménard accompagnait sa fille et M. Millette était le témoin de son fils. Pendant la messe, un joli programme musical fut exécuté par la chorale Jeanne d'Arc; Mlle Georgette Téreault chanta en solo. Immédiatement après la cérémonie, les nouveaux époux partirent pour voyage.

—:o:—

Forget-Roy

En l'église Sainte-Anne, de Woonsocket, fut béni ces jours derniers, le mariage de Mlle Rose-Anna Forget, fille de M. et de Mme Théophile Forget, avec M. Léon Roy, fils de M. et de Mme Hilaire Roy. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. F. Dumont. Les mariés avaient pour témoins, leurs pères respectifs. Pendant la messe, un très joli programme de chant fut exécuté. Après une réception chez la mère de la mariée, M. et Mme Roy partirent pour voyage.

—:o:—

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Angéline Duchesne, fille de Mme Jérémie Duchesne, avec M. Alphonse Brunelle, fils de M. Arthur Brunelle, sera célébré le 31 janvier prochain, en l'église Saint-Louis-de-France. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à six heures, par M. l'abbé Boileau. Pas de faire-part.

—:o:—

On annonce pour le 7 février prochain, le mariage de Mlle Laura Leger, avec M. Napoléon Roussel. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à sept heures, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce. Les nouveaux époux partiront pour voyage. Pas de faire-part.

MME BORDINI CONNUE DES MONTREALAIS

Son gérant, M. H. Ward, est le beau-frère de M. J.-N. Dupuis.

UNE PRIMEURE

Ce qui va donner un intérêt tout à fait local aux représentations de "The French Doll", au Majesty, la semaine prochaine, avec la célèbre artiste, Irène Bordoni, dans le premier rôle, c'est que M. Herbert Ward, est le metteur en scène de ce spectacle qui constitue une toute première que nous applaudirons, avant New-York et avant Paris.

M. Ward est apparenté avec l'une de nos meilleures familles canadienne-française. En effet, sa femme, née Ethel Barry, autrefois de Montréal, est la soeur de Mme J.-N. Dupuis, l'épouse du président de la maison Dupuis Frères. C'est M. Ward qui a suggéré à la grande artiste française, Irène Bordoni de lancer sa pièce, à Montréal, d'abord, confiant qu'il est dans l'opinion et le jugement des Montréalais. M. Herbert Ward, qui est très favorablement connu dans le monde théâtral américain, sera l'hôte de M. et Mme J.-N. Dupuis, la semaine du 30 janvier.

Quant à Mme Irène Bordoni, c'est un premier prix du conservatoire de Paris, une artiste dramatique très connue en France, tant par sa beauté, son élégance, que par son talent. Il y a quelque temps elle eut un procès célèbre en séparation, avec un artiste qui fit un temps parler de lui à Montréal. Détail curieux, plusieurs artistes de la troupe de Mme Bordoni, sont français ou de langues française, et il sera typique de les entendre jouer en anglais. Signalons Mmes d'Ambricourt et Lussier, à part Mme Bordoni, M. Durand, etc.

UNE CONFERENCE SUR ANATOLE FRANCE

M. Robert LeBidois, qui donne une série de causeries sur "La littérature française contemporaine", avait consacrée une de ses conférences à l'oeuvre d'Anatole France, le lauréat du prix Nobel pour la littérature. Après avoir retracé à grands traits la vie de l'écrivain (né à Paris en 1844), le conférencier a passé rapidement en revue ses principales oeuvres s'arrêtant un peu au "Crime de Sylvestre Bonnard" et surtout au "Jardin d'Epicure."

M. LeBidois a ensuite étudié la qualité et les limites de l'intelligence et de l'imagination de M. Anatole France. Elle a montré qu'elles manquaient l'une et l'autre d'ampleur et de puissance, et que le grand écrivain était incapable de créer des idées nouvelles aussi bien que de donner la vie à des personnages de son invention.

L'oeuvre d'Anatole France, comme sa conduite, est une longue contradiction, une visite ininterrompue de paradoxes et de sophisme. Jamais homme n'a été si constamment inconstant, jamais homme ne s'est autant contredit, exaltant et condamnant tour à tour la science, le respect de la religion, l'union sacrée et l'armée.

Le conférencier examine alors la philosophie d'Anatole France, qui est à vrai dire l'abolition de la philosophie,— la destruction systématique et générale de tous les principes, reconnus de toutes les idées reçues, la négation de tous les sentiments délicats et de toutes les passions élevées. L'intelligence, la raison, la science, — toutes les sciences, la métaphysique, la mathématique, l'esthétique, la biologie, la critique, la sociologie, sont tour à tour sapées et renversées. La morale elle-même ne trouve pas grâce. Le crime est excusé, le mensonge est érigé en principe moral. La charité et l'amour sont remplacés par la doctrine du "mépris mutuel" des humains, "ces bêtes féroces et dégoûtantes." Et si l'écrivain fait l'éloge de la pitié, il y mêle tant d'égoïsme et tant d'ironie que ce noble sentiment en perd toute sa noblesse.

Avec autant d'impartialité qu'il a condamné la philosophie du penseur, M. LeBidois fait l'éloge de l'écrivain dont il vante l'esprit et le style. Il conclut en disant que cet ironiste cache sous les dehors indulgents et trompeurs d'un "bénédictin narquois" les sentiments et les idées d'un dilettante anarchiste et d'un épicurien fanatique.

Au Women's Directory

L'honorable James M. Beck donnera une conférence au Women's Directory en avril. Le sujet en sera annoncé plus tard. M. Julian Street, humoriste de plusieurs volumes, fera, le premier mars, une causerie intitulée: "Contes pour les épouses".

Le premier février, Mlle Ruth Draper, dont le charme et l'originalité lui ont conquis les applaudissements des publics londonien, parisien et new-yorkais, se fera entendre dans le programme suivant: Une couturière française; Une débutante; Le retour de l'aveugle; Une immigrante écossaise; Le tour du jardin.

MARIAGE MARTEL-SARRAZIN

M. GEORGES-ALBERT MARTEL et Mme MARTEL, née Sarrazin, Jeannette, photographiés à la sortie de l'église Saint-Edouard où leur mariage fut béni dernièrement par M. l'abbé Brien, curé. (Cliché "Vien", 80 rue Beaubien).

CHEZ NOUS

R.—à Jeune musicienne. Je ne puis vous donner d'adresse dans ces colonnes, mais vous trouverez facilement en suivant les petites annonces de notre journal.

R.—à Roberte. Je vous conseillerais d'obéir à votre mère. Non, jamais sans permission.

R.—à Vive la Canadienne. J'ai reçu. Merci.

CE QUE DI TLA MODE

Les capes évoluent, on les fait assez serrées des épaules avec grand col bien enveloppant. Certaines tombent droites, d'autres, resserrées du bas, esquissent un mouvement de drapé. Les plus nouvelles sont taillées en forme avec quelques godets.

Les manteaux sont également droits, très croisés, avec ou sans pèlerine, en forme de petite cape, quelquefois fixée au manteau au-dessous de la taille, par derrière. Si cette cape descend jusqu'en bas du manteau, on peut enlever l'attache et laisser le panneau dépasser le manteau, ce qui lui donne un nouvel aspect.

Les manches se font très larges et nous économisent les manchons, devenus des accessoires inutiles.

UN CONSEIL PAR JOUR

Pour redonner de l'éclat aux vieux étains.—Faites une pâte composée de sable blanc très fin, un verre de bière, une poignée de cristaux. Faites bouillir cette pâte. D'autres part, mettez tremper dans de l'eau bien bouillante l'objet à nettoyer, et laissez continuer l'ébullition pendant 10 à 15 minutes, selon le degré d'encrassement de l'étain, puis frottez avec la pâte. Rincez à l'eau froide et essuyez bien à sec.

Pour entretenir ensuite les étains, le meilleur produit est le blanc d'Espagne.

RECETTE

Gâteau de pommes aux macarons.—Pelez et coupez en tranches six belles pommes de courtpendues et de reinettes. Beurrez largement un plat assez profond supportant la chaleur du four et placez-y alternativement une couche assez épaisse de macarons écrasés, de tranches de pommes, de sucre en poudre et d'un peu de cannelle, si vous aimez. Quand le plat est rempli, mettez à la surface de grosses noisettes de beurre en quantité suffisante et faites cuire à four chaud. Battez deux oeufs dans un quart de litre de crème douce, ajoutez un peu de sucre. Versez cette crème quand les pommes sont cuites et remettez un moment au four jusqu'à ce que la crème ait pris une teinte dorée.

Marjolaine

Tirage d'une automobile

Hier soir, avait lieu la grande partie de cartes organisée pour le tirage de l'automobile, mise en loterie l'automne dernier, au profit des oeuvres des Franciscaines Missionnaire de Marie. Le billet gagnant porte le No 21036, au nom de M. Télesphore Pepin, marchand de Chaussures, 2948 Est, rue Ste-Catherine. La jolie voiturette de cirque, don de M. Pierre Leduc, fils, a été gagnée par Mlle Léonard, rue Clarke. Ceux qui ont bien voulu prêter leur concours et encourager de leur présence étaient venus en grand nombre, parmi lesquels nous avons remarqué MM. et Mmes A. Duranleau, J.-A.-H. Dufresne, H. Damphousse, F. Forest, Barbeau et nombre d'autres.

UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance de l'Union Catholique, le dimanche, 29 courant, à 3 heures de l'après-midi, dans les salles de sa bibliothèque, 236 rue Bleury (soubassement de l'église du Gésu).

Le R. P. Chaussegnes, s.j., traitera un sujet de très grande actualité: "La Papauté à travers l'histoire".

Tous les hommes sont invités.

CINQUANTE ANS DE VIE RELIGIEUSE

Donnent lieu à une belle fête à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

MESSE SOLENNELLE

Une belle fête a eu lieu mercredi, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'occasion du cinquantième anniversaire de vie religieuse de trois membres de la communauté.

Une grand'messe solennelle fut chantée à laquelle assistaient plusieurs membres du clergé, et des professeurs de l'Université de Montréal, parmi lesquels MM. les docteurs Guérin et Mignault. Ces derniers adressèrent quelques mots à la réception qui suivit le banquet offert en l'honneur des jubilaires, et auquel cent vingt-cinq invités parents et amis intimes, prirent part.

Les trois soeurs qui ont fêté cette semaine un demi-siècle de vie religieuse sont: la révérende soeur Désaulniers, directrice des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu et pharmacienne; la révérende soeur Marie du Sacré-Coeur, autrefois Mlle Sénécal de Verchères et la révérende soeur Saint-Patrick autrefois de Sainte-Scholastique. Soeur Saint-Patrick fut déjà connue sous le nom de soeur Sainte-Lucienne, qu'elle changea en partant pour les missions anglaises. Elle aida à la fondation de plusieurs maisons anglaises et a pris particulièrement soin des malades de langue anglaise. Soeur Marie du Sacré-Coeur a rendu de grands services dans tous les départements où elle fut appelée et continue encore son travail d'une manière efficace. Soeur Désaulniers est originaire de Joliette, fut supérieure de la maison de Victoriaville pendant six ans et remplit aussi pendant longtemps la tâche de directrice des novices. Elle fut aussi professeur dans plusieurs maisons et elle est l'auteur d'un livre sur les soins à donner aux malades. Plusieurs améliorations apportées à l'Hôtel-Dieu sont dues à son initiative.

Les jubilaires reçurent de nombreux cadeaux de leurs parents et amis.

Comment faire disparaitre toute trace de poils

(Toilet Talks)

Une pâte épaisse, avec un peu de delatone en poudre et d'eau, déposée sur la surface poilue pendant à peu près 2 minutes enlèvera, en l'ôtant, toute trace de poils. La peau devra alors être lavée pour enlever le delatone. Aucun inconvénient ne résultera de ce traitement, mais soyez certain d'obtenir le véritable delatone et vous ne serez pas désappointés. Mélangez frais tel que requis.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

Filles! Filles!!
Sauvez vos cheveux avec CUTICURA
Savon, Onguent, Contre pellicules 25c chacun. Dépt. Can. Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

THE GREENWICH SHOP AND TEA ROOM
467 rue Guy
(2 portes au nord de l'hôtel Corona)
"Un petit coin du village Greenwich transplanté à Montréal"
Cadeaux extraordinaires et suggestions décoratives.
La salle de thé sert de beaux thés d'après-midi et de substantiels lunchs et soupers domestiques à partir de midi jusqu'après le théâtre le soir.
LILLIAN W. MENDELSSOHN, Hôtesse.
mar. ven. jno.

PIANOS ECHANGES
Pour Janvier
Cinquante pianos de qualité supérieure en bonnes conditions, plusieurs de ces pianos sont presque neufs, seront vendus sans réserve à une fraction du prix coûtant pendant quelques jours. Pianos mis en caisse et expédiés F.A.B. Montréal, à n'importe quelle adresse.
Un Piano Automatique genre cabinet, peut être fixé à n'importe quel piano. Joue 88 notes de musique. Prix régulier $275.00. Prix de vente $100
Un Piano Willis—Belle caisse en noyer circassien, base à cordes croisées, beaux panneaux sculptés, sept et un tiers octaves, clavier en ivoire, dièse en ébène. Prix régulier $500.00. Prix de vente $290
Un Piano Chickering grand format, 7 octaves, en bonnes conditions, convenable pour pratiques ou petite salle. Prix régulier $2,000.00. Prix de vente $350
Un Piano Dominion—Style B, belle caisse en acajou, sept et un tiers octaves, trois pédales, cadre en acier et monture en fer à arc en coupole. Prix régulier $550.00. Prix de vente $400
Un Piano droit Heintzman—Belle caisse, sept et un tiers octaves, basse à cordes croisées, action à levier, en parfaites conditions. Prix régulier $650.00. Prix de vente $400
Un Piano Knabe—Le plus gros modèle, droit, à queue, égal à un piano grand format, ne peut être différencié d'avec un neuf, fini dans une caisse en acajou. Un bijou de l'art de ce manufacturier à renommée mondiale. Prix régulier $1,300.00. Prix de vente $735
Un Autopiano—Modèle Solo, le plus nouveau dessin avec dispositif automatique pour espace, appareil breveté pour pédales plus fortes. Prix régulier $1,250.00. Prix de vente $970
Un Piano grand format, Knabe pour Concerts—Cet instrument a été employé pendant très peu de temps par les principaux artistes. C'est un piano grand format pleine grandeur pour concerts, convenable pour salle de musique couvent ou collège, conservatoire de Musique et ne peut être renouvelé pour $3,000.00. Prix de vente $1 000
Aussi
15 harmoniums de salon et pour chapelles aussi bons que des neufs, fabriqués par les meilleurs manufacturiers, convenables pour familles, écoles, missions ou petites églises. Prix, le quart de la valeur régulière.
Les pianos précités sont des échantillons du grand assortiment qui sera vendu à sacrifice. Ces instruments valent beaucoup plus, mais nous sommes surchargés et nous avons besoin d'espace. Les pianos seront vendus au comptant ou à conditions faciles. La vente ne durera que quelques jours.
WILLIS & Co.
LIMITED
580, Rue Ste-Catherine Ouest.

Notre Vente Annuelle de Janvier
se Terminera Positivement Mardi le 31.
Nous désirons insister sur le fait que nous avons beaucoup de lignes brisées et désassorties, des échantillons de commis-voyageurs en
PURE LAINE JAEGER
Lesquels seront vendus à des prix VRAIMENT REDUITS et placés sur des tables spéciales pour votre commodité.
Gilets Cardigan en pure Laine **pour Hommes,** Valeurs jusqu'à 15.00 **5.95**
Combinaisons d'Hiver pour Hommes, Régulier 8.50 pour **3.95**
Casquettes pour Hommes, Unies et Quadrillées, Valeurs jusqu'à 6.00 pour **2.75**
Chemises, en Zéphyr Ecossais, 30 seulement. Régulier 4.00 pour **95c.**
Bas pour Hommes, unis et brodés, La Paire . . **95c.**
Valeurs jusqu'à 2.50 la paire. 6 paires pour 5.50.
Chandails en Laine Jaeger pour Dames, Val. jusqu'à $30 **7.95**
Bas en Laine Jaeger pour Dames, Valeurs jusqu'à 5.00 pour **1.95**
Chandails-Enveloppes en laine pour Dames, Val. 12.50 **2.95**
Gants en Laine pour Dames, - - Valeurs jusqu'à 3.00 pour **50c.**
Gants en Laine pour Enfants, - Valeurs jusqu'à 1.00 pour **35c.**
Des lignes régulières de sous-vêtements, Chandails, Paletots, Chemises, Gants et Bas,
MOINS 20%
JUSQU'A MARDI, le 31 JANVIER seulement.
Ouvert jusqu'à 10 heures le Samedi Soir.
Miltons Limited
Quartiers Généraux de la Pure Laine Jaeger
326, rue Ste-Catherine O.
(Vis-à-vis chez Goodwin.)

Le comité du suffrage feminin tiendra une grande assemblée chez "ALMY", angle Sainte-Catherine et Bleury.

Toutes les personnes qui veulent se renseigner sur la question féminine—question qui passionne tellement les esprits à l'heure actuelle—sont priées d'assister à la grande assemblée qui aura lieu le samedi 28 janvier à 3 heures, au 4ème étage de la maison "Almy", angle Sainte-Catherine et Bleury. Des orateurs français et anglais, hommes et femmes, prendront la parole et discuteront cette importante question. Les députés fédéraux donneront leur appréciation du travail féminin au cours de la dernière campagne.

Toutes les dames de Montréal et d'ailleurs qui ont pris part à la dernière lutte électorale sont spécialement invitées. Qu'on se rende en foule à cette réunion qui sera sans aucun doute un évènement national.

IDOLA SAINT-JEAN, Secrétaire.

L'AFFAIRE DELORME

OU AVEZ-VOUS PECHE CET EXAMEN DE NOTRE SUCCESSION

M. l'abbé Delorme nous déclare à midi qu'il n'a jamais entendu parler de la chose. — C'est tout nouveau pour moi, dit-il. — Il nous déclare de plus qu'il n'a jamais joué et gagé aux courses comme le veut une méchante rumeur. — Ces appels dans la nuit. — Ce que nous dit M. R.-F. Jones, de la compagnie Bell. — Aucune des téléphonistes en exercice le soir du meurtre, ne se rappelle avoir reçu les réclamations de M. Delorme. — L'abbé Delorme répond. — Le testament de Raoul.

DU SANG HUMAIN

"C'est avec surprise que j'ai lu dans les journaux français et anglais d'hier que l'on était à examiner les livres de la succession de feu mon père. Je n'ai jamais entendu parler de cette chose-là et n'ai point vu ce M. Laroche dont vous mentionnez le nom. Ce monsieur viendra peut-être mais il n'a pas encore fait son apparition chez moi."

C'est ce que nous déclarait à l'heure de midi aujourd'hui M. l'abbé Délorme qui nous demandait plus loin où "nous avions pêché cette nouvelle."

Continuant, M. l'abbé Delorme nous disait que ce matin un journal anglais lui avait téléphoné pour s'enquérir de la véracité d'un renseignement, à savoir que lui et son frère Raoul avaient joué et gagé aux courses de chevaux à la Nouvelle-Orléans.

"Je leur ai répondu énergiquement que jamais je n'avais joué et gagé aux courses."

Le journal anglais selon notre interlocuteur, aurait déclaré qu'il croyait la chose idiote mais qu'il désirait quand même se renseigner.

Relativement à la téléphoniste qui aurait reçu les plaintes de M. l'abbé Delorme dans la nuit du meurtre au sujet de ces appels mystérieux, M. Delorme de nous dire que cette téléphoniste autant qu'il se le rappelle, parlait assez bien le français et il croit que c'est elle qui lui a promis qu'on ne le dérangerait plus.

Ce qu'il sait fort bien c'est que la téléphoniste qu'il a appelé chez lui à sept heures du soir était une canadienne-française car il l'a entendu dire à l'abonné qui était mon frère: Mettez cinq sous dans la boite s'il vous plait.

En terminant cette amicale conversation avec nous, M. l'abbé Delorme nous dit que bientôt il aura une bonne et reconfortante nouvelle à nous annoncer.

CETTE ENQUETE SUR LES APPELS MEURTRIERS.

Aussi mystérieux que tous les incidents qui entourent le meurtre de Raoul Delorme est le lugubre message téléphonique reçu par l'abbé Adélard Delorme, dans la nuit du 6 au 7 janvier, c'est-à-dire, la nuit du meurtre.

Les détails de ce message, tels que racontés par l'abbé lui-même ont été relatés dans la PATRIE d'hier.

A trois reprises consécutives, l'abbé Adélard Delorme, le frère et tuteur de la victime, aurait été appelé au téléphone, chez lui, dans la nuit du 6 au 7 janvier, et dès qu'il allait à l'appareil et établissait son identité, il recevait pour toute réponse, un long gémissement ressemblant au râle d'un mourant. Fatigué de ces appels, raconte l'abbé, j'appela le central et se plaignit à la téléphoniste, demandant de n'être plus dérangé.

Cette histoire qui a été publiée exclusivement dans la PATRIE, a été portée immédiatement à la connaissance des autorités de la compagnie Bell, qui ont immédiatement ouvert une enquête.

C'était un travail assez long que de retracer toutes les opératrices travaillant dans la nuit du 6 au 7 janvier, et susceptibles d'avoir reçu le message de l'abbé Délorme.

Dans son récit, l'abbé disait: J'appelai alors le central et je demandai à parler à la téléphoniste en chef. Je la mis au courant des trois appels que vous connaissez et lui demandai si elle pouvait me donner le numéro matricule du téléphone, l'endroit où était située cette station payante.

Je lui dis que c'était l'abbé Délorme, aumônier de l'Assistance Publique, qui parlait et l'informai que mon frère absent de la maison, n'était pas entré et que la famille était dans l'anxiété et énervée par ces trois appels mystérieux. La téléphoniste me répondit qu'elle ne pouvait rien faire.

Alors pouvez-vous empêcher que l'on m'appelle et que l'on me dérange pour rien. Je vous promets que l'on ne vous dérangera plus.

Et je ne fus plus incommodé par d'autres appels jusqu'au matin.

DECLARATION DE M. JONES

M. Jones, le gérant de la division pour la compagnie Bell, a fait une enquête minutieuse.

Pour cela il a fallu à M. Grosjeau, le surintendant du trafic, retracer tous les téléphonistes qui travaillaient dans la nuit du 6 au 7, et demander à chacune d'elles si elles avaient eu connaissance de ce message.

On comprend que les opératrices ne peuvent prendre connaissance des conversations entre les abonnés, mais elles doivent nécessairement noter les messages qui leur sont adressés personnellement et celle qui a reçu la plainte de l'abbé Delorme devrait s'en souvenir. Une telle plainte à une telle heure, nous dit M. Jones, sort de l'ordinaire, et l'opératrice qui a promis à l'abbé qu'il ne serait plus dérangé devrait s'en rappeler.

Malheureusement, toutes les téléphonistes qui ont été interrogées ne se rappellent absolument de rien qui de près ou de loin ressemble à un récit fait par l'abbé Délorme. Cependant, dit M. Jones, nous ne sommes pas encore en position de donner le démenti à ce récit, parce qu'il y a encore deux ou trois téléphonistes qui travaillaient cette nuit-là et qui ne se sont pas encore rapportées depuis que notre enquête est commencée. Nous les interrogerons toutes, jusqu'à la dernière, et s'il est possible nous ferons notre part pour éclaircir ce mystère".

Y AURAIT-IL ARRESTATION?

L'affaire Delorme aura-t-elle un dénouement quelconque d'ici à deux ou trois jours? Bien que dans les cercles policiers on soit très réticent quant aux développements à venir, une enquête minutieuse nous fait croire qu'il y aura une arrestation opérée sous peu.

Il est établi que quelques citoyens sont allés prendre un mandat d'arrestation contre une certaine personne. Le magistrat à qui ce mandat a été demandé aurait refusé, pour ne prendre aucune responsabilité.

On croit que c'est absolument du ressort de la cour du coroner.

LE CORONER PARLE

Interrogé à ce sujet, le coroner McMahon a fait la déclaration suivante à notre représentant:

"Le procureur-général seul a le droit de donner des ordres.

"Je ne suis ici que pour conduire les enquêtes, et faire quelques suggestions qui d'une manière générale peuvent aider le travail de la police.

"En ma qualité de président d'une enquête tenue à cette cour, je n'ai aucune instruction à donner aux détectives qui s'occupent d'une cause quelconque. Mon travail est d'analyser les témoignages qui se donnent. Sans indiquer une ligne de conduite à suivre aux jurés, mon devoir est de leur expliquer les différents points de la loi sur lesquels, ils peuvent baser leur jugement. D'ailleurs je n'ordonne l'arrestation d'une personne que quand les preuves sont suffisantes."

Mais si, le coroner, un citoyen n'a-t-il pas le droit de faire émettre un mandat d'arrestation contre telle et telle personne, si dans son opinion il la croit consciencieusement coupable?

Parfaitement bien, répond le coroner. On affirme que déjà des mandats d'arrestation ont été demandée contre une certaine personne que l'on ne soupçonne pas seulement, mais que l'on va jusqu'à accuser. Rien n'a été fait cependant.

—Je n'ai pas à discuter la chose, déclare le coroner, mais j'ajoute ce que j'ai dit antérieurement, ça regarde le magistrat à qui ce mandat est demandé. D'ailleurs, la coutume suivie à cette cour est de n'arrêter que les personnes gravement compromises, et encore dans certains cas, on laisse en liberté certaines gens qui sont responsables financièrement.

SANS HUMAIN

L'analyse du sang trouvé sur les coussins qui étaient dans la machine de l'abbé Délorme est bien du sang humain, mais il paraît très difficile de préciser si ce sang date depuis un long espace de temps. Toutefois, on semble croire qu'il y aura possibilité d'établir depuis combien de temps ce sang était là.

LE TESTAMENT.

Le testament de feu Raoul Délorme a été fait dans le cours du mois de février de l'année dernière, quelque temps avant l'opération que subit la victime. Il a été rédigé à Ottawa, par le R. Père A. Jasmin, O.M.I., de l'Université de l'endroit, et copié à la main par le défunt lui-même. L'enregistrement a été fait à Ottawa. Il n'y a pas encore eu l'homologation du testament à Montréal.

M. LANCTOT

L'assistant procureur-général M. Charles Lanctot était de passage à Montréal hier.

Une rumeur circulait que ce dernier avait eu une entrevue avec le coroner McMahon, et les chefs Lepage et Lorrain.

Interrogés à ce sujet, on nous déclare que M. Lanctôt était de fait à Montréal, mais que les autorités policières n'ont pas conféré avec lui.

Cependant nous sommes informés qu'il a communiqué avec le Dr Derome, médecin-légiste de la cour du coroner, relativement à l'affaire Delorme.

LES DETECTIVES

Deux détectives sont de faction à la demeure de l'abbé Delorme. Le but en est tout simplement pour la protection de ce dernier. Les autorités ont confirmé cette nouvelle, sans ne rien dire de plus.

M. LANCTOT EST MUET

Québec, 27.—Nous avons rencontrés ce matin M. Charles Lanctôt, assistant-procureur-général de retour de Montréal où il s'est occupé de l'affaire Delorme. En réponse à nos questions M. Lanctôt nous a déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau à part ce qui était connu du public et qu'aucune arrestation n'avait encore été faite. M. Lanctôt n'a pas voulu en dire plus.

IL NE DIT RIEN

QUEBEC, 27. — M. Lanctôt refuse absolument de dire quoi que ce soit au sujet de l'affaire Delorme. Il ne veut pas même dire s'il a vu oui ou non les médecins.

La Patrie

"Journal du Peuple"

Publiée par LA CIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.

J. Tarte .... Président
Eugène Tarte .... Vice-Président
N. Perrault .... Secrétaire-Trésorier

MONTREAL

Téléphone Est 5800. Jours de fête et soirs, 6071. Administration, annonces et circulation. Est 6142: Rédaction.

Bureaux: Edifice "La PATRIE", 120, rue Ste-Catherine Est.
" New-York: 58 Ouest, 40ème Rue.
" Chicago: Harris Trust Building.
" Toronto: E. J. Guy, Edifice Banque Royale.
" Londres: F. A. Smyth, 29, Ludgate Hill.

Prix d'abonnement:
Edition quotidienne — Canada: 1 an, $6.00; 6 mois, $3.00.
Etats-Unis: 1 an, $4.20; 6 mois, $2.10.
Service de "La Presse Associée" Canadienne. Correspondance dans tous les grands centres de la Province de Québec et du Canada.

TEMPERATURE

Demain: Beau et froid.

Toronto, 27. — La pression atmosphérique est élevée des Grands Lacs au Golfe St-Laurent et relativement faible sur la côte méridionale de l'Atlantique ainsi que dans la section occidentale du continent. Il fait beau et froid de l'Ontario à la côte et beau et doux dans les provinces de l'Ouest.

PRONOSTICS

Vallée d'Ottawa, Haut et Bas St-Laurent: beau et froid aujourd'hui et samedi.

Maximum et minimum:

Victoria	42	34
Calgary	42	6
Winnipeg	24	14
Port Arthur	26	16
Parry Sound	18	—10
Toronto	21	12
Kingston	16	—2
Ottawa	16	—10
Montréal	12	2
Québec	10	—4
Father Point	18	6
St-Jean	18	
Halifax	16	10

Maximum, 5 au-dessus; minimum, 15 au-dessous. L'an dernier: maximum, 17 au-dessus; minimum, 5 au-dessous.

Baromètre: hier, 30.50; aujourd'hui 30.50.

Chiffres fournis par la Maison R DeMeslé, 118 Notre-Dame Ouest.

Petite Annonce

Voulez-vous suivre le concours des petites annonces de La Patrie, lisez les détails dans la page des petites annonces qui parait tous les soirs.

Nos Meilleurs Souhaits

A l'honorable sénateur Daniel, 77 ans aujourd'hui.
A M. Jean-P. Denis, M.P., 46 ans aujourd'hui.
A M. F.-S. Cahill, M.P., 46 ans aujourd'hui.
A M. Alex. Michaud, ex-maire de Maisonneuve, 54 ans aujourd'hui.
A M. George Desbarats, Ottawa, 61 ans aujourd'hui.

LA DIRECTION DU SERVICE DES TRAVAUX

Il est tout probable qu'en sa qualité de directeur des services, M. Jules Crépeau aura la surveillance générale du service des travaux publics dont M. A. E. Doucet, directeur actuel, vient de donner sa démission.

On nous fait observer que la chose existait il y a quelques années; mais que le directorat de ce service fut créé par l'ancien ingénieur Janin.

Cette nouvelle, la dernière qui circule dans les couloirs de l'hôtel de ville, depuis qu'il est question de remaniement, détruit donc celle qui mentionnait les noms de plusieurs candidats probables à la succession de M. A. E. Doucet, dont la démission doit prendre effet le 1er février.

Le comité exécutif n'a pas siégé ce matin, M. J. A. A. Brodeur, son président assistant à la convention des Forestiers Catholiques à Brantford, Ontario; il ne sera de retour à Montréal que dimanche prochain.

LA LOI DES FAILLITES EST UNE FAILLITE

QUEBEC, 27. — M. Louis Létourneau, député de Québec-Est, a fait insérer sur le feuilleton du jour, de ce matin, un avis de motion qui va, sans aucun doute, déterminer un intéressant débat à la chambre des députés. Cet avis se lit comme suit:—"Que cette chambre regrette que dans la province de Québec, l'acte des faillites ne réalise pas les espérances de ses auteurs et est devenue une sérieuse entrave au commerce, à l'industrie et au crédit, et qu'elle invite le gouvernement fédéral à l'étudier de nouveau.

Lors de la délégation des avocats des districts ruraux, la semaine dernière, l'hon. L. A. Taschereau, dans la réponse qu'il a faite aux demandes des barreaux de la campagne, a fait allusion à cette loi des faillites qui, telle qu'elle était constituait une source d'ennuis et de griefs, et il était à prévoir, dès cet instant qu'il en serait question durant la présente session.

BIERE ET VIN DANS ONTARIO

OTTAWA, 27. — La Dominion Alliance a décidé, hier soir, de combattre auprès du gouvernement provincial le mouvement organisé par le congrès ouvrier du Canada, pour permettre la vente du vin et de la bière dans Ontario.

ON DEMANDERA QUE LE 24 JUIN SOIT JOUR FERIE

M. Boisseau député de St-Hyacinthe demandera que la St.-J.-Baptiste soit considérée.

FETE LEGALE

(De notre correspondant.)

QUEBEC, 27. — La St-Jean-Baptiste, fête nationale, des Canadiens-Français va probablement faire l'objet d'un débat à la chambre des députés, grâce à un bill que présentera, prochainement, M. Armand Boisseau, député de St-Hyacinthe. Par ce bill, M. Boisseau demande que l'on institue le jour de la St-Jean-Baptiste fête légale dans toute la province de Québec. Nous savons qu'au nom du commerce et de l'industrie canadiens-français, plusieurs députés s'opposeront à ce bill qui est de nature à ajouter une fête légale de plus à la liste déjà longue des jours fériés dont chacun est une cause de perte d'argent considérable pour les commerçants. On calcule que l'observation d'un jour de fête légale dans la province représente pour le commerce et l'industrie une perte de près d'un million.

La seule solution qu'il y aurait pour déclarer fête légale le jour de la St-Jean-Baptiste, serait de supprimer une autre fête légale mais la difficulté c'est que la plupart de ces fêtes relèvent du gouvernement fédéral.

On suggèrerait par exemple de supprimer la fête de la reine qui n'aurait plus sa raison d'être depuis la mort de la Reine, d'autant plus que nous avons presque coup sur coup, durant l'été, la fête de l'Empire et la fête du Roi.

LES OUVRIERS AUPRES DU GOUVERNEMENT

(Du correspondant de la Patrie)

QUEBEC, 27. — Une cinquantaine de représentants du congrès des métiers et du travail du Canada, faisant partie de l'exécutif provincial sont venus ce matin rencontrer les membres du cabinet provincial pour soumettre les demandes des ouvriers en faveur de certains amendements aux lois ouvrières. Ils ont soumis un long mémoire dans lequel sont expliquées toutes les demandes soumises au cabinet.

La délégation a été reçue par l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre, et les honorables David, Galipault, Perron, Nicol, Lacombe. Ceux qui ont pris la parole étaient MM. Gustave Francq, O. Fleury, A. Beaulieu, O. Hébert et plusieurs autres qui ont expliqué chacune des demandes contenues dans l'agenda et qui peuvent se résumer comme suit:

1.—Une loi de compensation dans les accidents du travail basée sur l'assurance d'Etat obligatoire.

2.—Législation émanant des décisions de la Conférence Internationale du Travail qui comprennent: la journée légale de huit heures; l'emploi des femmes dans l'industrie avant et après l'accouchement; la prévention du travail féminin la nuit ainsi que celui des enfants au-dessous de seize ans.

3.—Conférence interprovinciale concernant cette législation.

4.—Réhabilitation industrielle.

5.—Pension aux mères de familles nécessiteuses.

6.—Loi du salaire minimum pour les femmes (amendements).

7.—Loi décrétant le système de double-équipe pour les pompiers.

8.—Règlements d'hygiène.

9.—Education et commissions scolaires.

10. Lois électorales (amendements).

Les délégués ont aussi présenté les résolutions suivantes dont ils étaient porteurs:

1.—Que l'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada soit prié de faire tout ce qui lui sera possible pour faire amender le code de procédure civile de façon à en éliminer les frais de Cour dans les cas où la somme en litige est inférieure à cent $100 dollars. Seuls dans ce cas les frais de timbre devraient être autorisés. En outre le demandeur devrait lui-même payer les frais d'avocats et d'huissiers dont il retient les services.

2.—Que le code civil soit aussi amendé de telle sorte que la valeur minime des biens mobiliers saisissables dans une maison, soit portée de cinquante ($50) dollars à cinq cents ($500) dollars.

—o—

Au gouvernement provincial de commencer la construction de logements ouvriers et de mettre trois équipes de huit heures chacune au travail pour hâter la construction du Palais de Justice, etc.

La délégation se composait de MM. Gustave Francq, président, O. Fleury, Québec, O. Hubert, Hull; A. Beaulieu, Montréal, membres de l'exécutif provincial du Congrès des Métiers et du Travail du Canada; MM. J. C. Fortier, J. R. Lynch représentant le Conseil des ouvriers en construction de Montréal; M. Narcisse Arcand, représentant le Conseil de district des charpentiers-menuisiers de Montréal; M. J. Gervais, représentant la Fraternité des peintres-décorateurs.

L'hon. L. A. Taschereau a répondu que les demandes des ouvriers allaient être l'objet de la plus sérieuse attention de la part du gouvernement, dès cette session, du moins pour plusieurs.

LES DERNIERS HOMMAGES AU SEN. BOYER

Un nombreux défilé assiste aux obsèques ce matin de cet homme distingué.

SYMPAHIES

Ce matin à 9 heures 30, ont eu lieu en la basilique de Montréal, les obsèques du sénateur Arthur Boyer.

Les funérailles ont été imposantes et une foule nombreuse est allé reconduire le regretté défunt à sa dernière demeure.

Le service a été chanté par le chanoine Arbour, assisté des abbés Chabot et Roy, comme diacre et sous-diacre.

L'absoute a été donnée par Sa Grandeur Mgr Gauthier, qui avait comme prêtres assistants, MM. les abbés Sylvestre, Valois et O'Rourke.

La chorale de la cathédrale, sous la direction de M. Arthur Laurendeau a chanté la messe des morts de Pérosi.

M. R. O. Pelletier présidait à l'orgue et les principaux solistes, ont été: MM. A. Michaud, A. Gratton, E. Sarrazin, A. Gauthier et C. Laurendeau.

Deux voitures remplies de tributs floraux précédaient le corbillard.

Le deuil était conduit par son gendre, le colonel Mignesault, ses neveux, sir Lomer Gouin, Louis Amos, Paul Amos, l'hon. Geo. A. Simard, Arthur Amos, Guy Boyer, Henri, Arthur et Charles Baby, E. Davis, Aurélien et Louis Boyer, Jules Hamel, Lewis Rohr, Pierre Amos, E. Amos, Léon Boyer, Marck Boyer, R. Anderson, Charles, Raoul et Paul Baby, Jacques Simard, René Simard, ses cousins, G. David et A. H. Galarneau.

LE DEFILE

Dans la suite, on remarquait une nombreuse délégation de Como ayant à sa tête, le maire F. Manson; Le Sénat, les gouvernements fédéral et provincial étaient largement représentés tandis que la ville de Montréal était représentée par l'échevin Hushion.

On remarquait encore, les honorables juges Fabre Surveyer Robidoux, Le Beuf, [illegible] l'hon. juge Séverin Létourneau H. Lanctôt, les sénateurs A. A. Thibeaudeau Mitchell, S. White McLennan Raoul Dandurand, J. P. Casgrain Tessier Bélque MM. O. P. Robert J. A. Vaillancourt l'hon. Rodolphe Lemieux, C.R., F. Meredith C.R., Wilfrid Lebel, Dr Emery Lalonde, Hector Garneau, T. Brosseau C.R., Hon. Dr Guérin, Thomas Guérin, J. A. Savard, [illegible] Jacques Donat Raymond Eugène Tarte le colonel L. H. Archambault, J. E. Deslauriers l'hon. Walter Mitchell Aimé Geoffrion C.R., Auguste Richard, Dr Gustave Boyer, M.P., L. Mercier Gouin Louis Lesage H. B. Walker Dr E. J. Sheppard E. Brown, R. G. DeLorimier, C.R., J. A. Bonin C.R. R. T. Stackhouse, C.R., A. Barsalou, J. A. Morisson, Ernest Wright A. J. Prévost, Paul Gouin le lieutenant-colonel Charles de Lanaudière le major Duchastel, le brigadier-général Labelle, H. P. Adams, E. T. Guy, T. A. Parsons, F. Léger, C. Lacer, J. X. Lauzon, C. A. Wilson C.R., G. A. Wockistersen, Dr E. Simard, J. E. Lanole, Alex. Patterson, G. E. Clément, Philippe Chevalier, T. R. Nelson, J. A. Richard, Ross Robertson, E. Lafrenière, J. J. Garland, Henry Joseph, J. B. Patterson, G. Selby, E. Archambault, E. Boisvert, P. Lafrenière, D. M. McGowan, Charles H. Godfrey, W. T. Towers, Victor Morin, Emilien Daoust, H. de Bellefeuille, L. J. Guérin, J.-E. Lafrenière, P. R. du Tremblay, le notaire C. A. Delanaudière, B. Décary, Charles C. Décary, G. Décary, le notaire Ashby, M.P.P., J. B. Quesnel, F. L. Wanklin, Charles et A.-W. Monk, D. K. Davis, C. A. Barnard, Paul Lacoste, C.R., C. H. Branchaud, Robert Taschereau, C.R., Paul St-Germain, C.R., Alfred Carroll, Arthur Taschereau, L. J. Gaboury, L. G. Papineau, W. F. Robertson, A. R. Bostwick, Victor Lévesque, Henri Foucreault, L. G. Beaubien, Louis H. Bourdon, Henri Hébert, Beaudry Leman, M. Pinsonneault, C. Lafrenière, J. P. Deslauriers, T. Altimas, R. Bonin, E. H. Lemay, W. Desbarats, H. Trixel, Dr R. Boulet, A. Terroux, A. Paré, O. Demers avec une nombreuse délégation de Ste-Anne de Bellevue, A. A. Larocque, G. R. Robertson, W. H. Molson, Alex. Aubertin, Jos. Létourneux, Pierre Chevalier et autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

M. ETHIER S'EN IRAIT AU SENAT

Ottawa, 27.—En rapport avec la succession du sénateur Boyer, on mentionne le nom de M. Calixte Ethier, député de Deux-Montagnes. M. Ethier est un des vétérans de la politique et partage avec l'hon. Lemieux, l'honneur d'avoir été député de Québec au parlement fédéral depuis vingt-cinq ans.

CUIQUE SUUM

La photographie de feu Mgr Gauthier d'Ottawa en chapelle ardente venait du studio Castonguay à Ottawa et non Constantineau.

AU PROCES RIOPEL

"TU AURAIS BIEN DU MOURIR AVEC LA BONNE FEMME..."

Un témoin nie que Clermont, père, a prononcé ces paroles. — Le témoignage.

DU PRETRE

Le procès d'Osias Riopel suscite un tel intérêt que des femmes demeurant dans les paroisses environnantes font des trajets de 12 à 15 milles en sleigh, malgré la température rigoureuse qui sévit ses jours-ci, pour venir assister aux débats.

Mme Louis Sanscartier, née Eugénie St-Pierre, de Ste-Véronique de Turgeon, déclare à la séance d'aujourd'hui que le jeune Clermont a été transporté chez elle après la tragédie. L'accusé a déjà travaillé chez elle pour un M. Robidoux. Un jour qu'il travaillait à cet endroit il lui a dit que si le feu venait à prendre chez les Clermont, il ne pourrait aller leur aider, car Mme Clermont ne voulait pas le recevoir. Après la tragédie, le témoin se souvint de ces déclarations et dit à Riopel: "Ce n'est pas le temps d'aller voir les femmes, quand il y a un feu. En tous cas, lui dit-elle, vous auriez pu amener votre petit garçon avec vous."

Me Ethier demande au témoin si elle a entendu une conversation chez elle après l'enquête du coroner entre M. Tranchemontagne et l'accusé Riopel. La défense s'objecte. Me Ethier explique que Tranmontagne était un des jurés du coroner, mais que l'enquête était terminée alors. Le juge permet la question.

TU AURAIS BIEN DU MOURIR

Clairmont, père, avait dit que Riopel n'allait chez lui que lorsqu'il avait besoin de quelques chose. Tranchemontagne dit à l'accusé Riopel puisque Clermont dit que vous n'allez chez lui que par affaire, comment ce fait-il que vous êtes allé ce soir là. C'est vrai, aurait répondu l'accusé, si j'étais resté chez nous, ça ne serait pas arrivé.

En transquestion, le témoin nie avoir entendu Clermont, père, dire à son fils: "Tu aurais bien dû mourir avec la bonne femme", le témoin ajoute qu'elle a entendu Clermont jurer sur son malheur, mais jamais contre son fils. M. Oscar Clermont dit au témoin qu'il avait l'intention de se marier, mais il n'a jamais manifesté de satisfaction de la mort de son épouse.

Me Ethier demande à Mme Sanscartier si quelqu'un l'a approchée pour quelle témoigne en faveur de l'accusé. Le témoin répond que quelqu'un a voulu savoir ce qu'elle avait à dire. Qui? Interroge Me Ethier. M. Malo, répond le témoin, et je n'ai pas voulu lui répondre.

M. Zotique Daoust, cultivateur de Ste-Véronique de Turgeon, connaît M. Oscar Clermont, il a couché au même chantier que lui le 24 novembre 1920. Il ne peut jurer que personne s'est levé cette nuit-là.

M. Ernest Brisebois, cultivateur de Ste-Véronique, de Turgeon, demeure à un mille et demi environ de la demeure de Clermont.

Le 24 novembre, 1920, entre 10 et 11 hrs, il a vu du feu chez M. Clermont. Il n'y est pas allé. Il faisait un beau clair de lune.

M. Louis Moquin, maître de poste de Ste-Véronique a vu Alfred Clermont au bureau entre 7.40 h. 8 hrs. Il est parti vers 8 hrs.

M. J. J. Hamel, qui a rendu témoignage hier, est rappelé dans la boîte aux témoins. Il était au chantier avec Clermont père, la nuit du meurtre.

Il a passé la nuit assis sur un banc. Personne n'est sorti durant la nuit.

Il ne s'est pas couché à cause de la vermine.

LE PRETRE

Mtre Ethier informe la cour que la couronne peut se dispenser du témoignage de M. l'abbé Gaucher, vu qu'elle n'aime pas à entrer sur certain terrain professionnel.

Il offre le témoin à la défense, si toute fois, elle en a besoin. M. l'abbé Sylva Gaucher, autrefois curé de Ste-Véronique est alors appelé dans la boîte aux témoins par les avocats de la défense.

Le témoin décalre que le 25 novembre au matin, M. Jean Martineau est allé le chercher en disant que le jeune Clermont le faisait demander.

Il s'est rendu à l'écurie. Il est entré le premier. Il aperçut le jeune Clermont plein de sang.

Le blessé n'a ni refusé ni demandé de se confesser. Il lui a dit: "Mettez-moi dans un lieu sûr et je vous dirai tout". Le témoin est sorti et a demandé à M. Riopel d'entrer avec lui. Riopel était avec son fils. Il n'a pas fait d'osbervations.

Le témoin a fait demander Clermont, père, et il est entré dans l'écurie une troisième fois.

Clermont a accusé Riopel en présence de celui-ci dans l'écurie. Riopel n'a rien dit. Le témoin a dit: "C'est grave, ce que tu fais là, Riopel n'est pas ici."

Le blessé a répondu "oui il est ici, à votre droite".

En arrivant chez lui, Riopel a dit: "on va être soupçonné là dedans".

Mtre Sasseville ayant posé certaines questions, le témoin répond: "Tout ce qui concerne mon ministère me regarde", le juge Monet déclara ces questions illégales.

Mtre Sasseville ayant demandé au témoin si le blessé se confessa alors, l'abbé Gaucher déclara qu'il ne croit pas devoir répondre à cette question.

La question est retirée.

Transquestionné par Mtre Ethier, le témoin déclare qu'il n'a rien remarqué sur les mains de Riopel. Il ne lui a pas dit de se laver les mains, qu'elles étaient tachées de sang. (Sensation).

Joseph Thomas Tranchemontagne, forgeron de L'Annonciation, était membre du jury du Coroner de Ste-Veronique. Il a demandé à Riopel s'il avait eu quelque querelle avec le jeune Clermont, Mme Clermont et M. Clermont, père. Il répondit que depuis un an les deux familles ne se visitaient guère. Car il y avait eu des difficultés entre les familles."

Le témoin a dit à Riopel: "Alors pourquoi es-tu allé chez Clermont ce soir-là ?"

Riopel a répondu: "Je n'avais pas d'affaires là et je n'y suis pas allé.

Il nie avoir dit au détective Larivière qu'il ne se rappelait pas ce que Riopel lui avait répondu.

La cour s'ajourne à cet après-midi.

OUVERTURE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

Elle aura lieu dès cet automne à Montréal, dit l'hon. Taschereau.

LE LOCAL?

Québec, 27.—L'hon. L. A. Taschereau a reçu, ce matin, une délégation d'artistes, de Montréal, qui sont venus le consulter sur le projet de l'établissement d'une future école des Beaux Arts à Montréal.

C'est l'hon. L. A. David qui a présenté au premier ministre la délégation, composée de MM. Dyonnet, Suzor Côté et Alfred Laliberté. Ces artistes applaudissent chaleureusement le projet du gouvernement et se mettent entièrement à la disposition du gouvernement pour sa réalisation. La question est de savoir où l'on va établir cette école.

Le premier ministre et le secrétaire provincial ont formellement déclaré que cette école ouvrira ses portes dès l'automne prochain. C'est dire que l'on va choisir un local temporaire. Mais il est entendu que l'on se mettra aussitôt à la recherche d'un local pour y construire une école qui fera honneur à Montréal.

Les écoles des Beaux Arts de Montréal et de Québec seront sous le contrôle d'une organisation qui sera appelé Conseil des Beaux Arts de la province de Québec.

A LA BOURSE

(Dernière heure)

Montréal. — Brazilian, 30; Can. Car Pref., 47 1-2; Steamship pref. 42 1-4 Textile, 136; Quebec, 22; Spanish, 53; Dom. Iron, 26 1-2; Convestor, 72 3-4; Lake of the Wood, 141 1-2; Gen. Electric, 96.

NAISSANCES

LANTHIER—A St-Eustache, le 21 janvier 1922, à M. et Madame Calixte Lanthier, née Aldéa Trottier, une fille, baptisée Marie-Fabiana-Alcida.
Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Lanthier, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

BENOIT — A Montréal, le 21 juin 1922, au No 828 rue Papineau, à M. et Mme Omer Benoit, née Anita Baillargeon, un fils, baptisé Joseph-Osias-Omer-Yvon.

BRAZEAU—A Montréal, le 24 janvier 1922, au No 1622 rue St-Laurent, à M. et Mme Joseph Brazeau, née Aurora Cusson, un fils, baptisé Joseph-Donat-Fernand-Réa.

DIONNE—A Montréal, le 23 janvier 1922, au No 198 rue Valois, à M. et Mme Arthur Dionne, née Eva Bluteau, une fille, baptisée Marie-Noémie-Mariette.

DURAND—A Montréal, le 23 janvier 1922, au No 36 rue Brébeuf, à M. et Mme Armand Durand, née Emilia Savoie, une fille, baptisée Marie-Madeleine-Marthe-Lucille.

EAGEN—A Montréal, le 22 janvier 1922, au No 611, rue Drolet, à M. et Mme William Eagen, née Eva Maurais, une fille, baptisée Marie-Whillemine-Jacqueline.

LAJEUNESSE—A Maisonneuve, le 19 janvier 1922, au No 189, 5ème avenue, à M. et Mme J.-Henri Lajeunesse, née Célina Vadboncoeur, un fils, baptisé Joseph-Louis-Philippe-Marcel.

LAPORTE—A Montréal, le 21 janvier 1922, au No 210 rue Delinelle, à M. et Madame Wilfrid Laporte, née Clara Houle, un fils baptisé Joseph-Albert-Wilfrid-Marcel.

PAQUETTE—A Montréal, le 24 janvier 1922, au No 1479 rue St-Hubert, à M. et Mme Alfred Paquette, née Amanda Monast, une fille baptisée Marie-Paule-Rita-Yvette.

RUEL—A Montréal, le 22 janvier 1922 au No 216 rue Joliette à M. et Madame L. Ruel, née Alice Seers, un fils baptisé Joseph-Léon-Benoit.

La musique des phonographes et la Cour du recorder

Les marchands de phonographes ont-ils le droit d'installer de ces instruments à la port de leur établissement et de les faire jouer de façon à attirer les piétons et portant à gêner la circulation des passants? Le recorder Geoffrion a décidé que non, ce matin, dans une cause de la ville contre M. C. Lenoir, qui tient un commerce de disques et de gramophones, rue Ste-Catherine, en face du Presbytère de la paroisse St-Jacques.

La plainte était basée sur le règlement 42, section 3, passé en mai 1870. M. l'abbé H. Gauthier, curé de St-Jacques, porta la plainte initiale au chef de police.

Assigné comme témoin, il déclara que l'instrument jou sans désemparer, 14 heurers par jour, durant la période des fêtes du Nouvel An, l'empêchhant de dormir et de travailler.

Le recorder Geoffrion trouva la plainte fondé, cnodamna le défendeur à $20 d'amende et aux frais, ajoutant que pareille musique était une véritable nuisance.

DECES

ALLAIRE—A St-Jérôme, le 25 janvier 1922, à l'âge de 64 ans et 8 mois est décédé Damase Allaire, époux de feu Sophie Bigras.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 courant.

BEAUDOIN—A St-Roch L'Achigan, le 24 janvier 1922, à l'âge de 77 ans, est décédée Adélina Delongchamp, épouse de Roch Beaudoin, bourgeois. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 courant.

BOYER—A Montréal, le 25 janvier 1922, à l'âge de 66 ans et 2 mois, est décédé Médéric Boyer, époux d'Alida Langevin.
Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 2273 rue Jeanne d'Arc à 8.45 pour se rendre à l'église St-François Solano de Montréal, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS — A Shawinigan Falls, le 25 janv. 1922, à l'âge de 35 ans et 2 mois, est décédée Mme Laura Desrochers, née Dorina Valiquette.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 courant.

GAUVREAU—A Montréal, le 24 janvier 1922, à l'âge de 65 ans, est décédé Alice Desrochers, épouse de Joseph Gauvreau.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 courant.

GUERIN—A Montréal, le 25 janv. 1922, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédé Joseph Guérin, autrefois de Chambly, époux de feu Marguerite Evans.
Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 158 rue Nicolet, à 8.15 hrs. a.m. pour se rendre à l'église St-Rédempteur, Hochelaga, où le service sera célébré à 8.30 hrs. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGNON—A Montréal, le 24 janv. 1922, à l'âge de 75 ans et 3 mois, est décédé Théodule Grignon, époux de Délima Lépine.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 courant.

JEAN—A Montréal, le 25 janvier 1922, à l'âge de 37 ans, 5 mois et 7 jours, est décédé Charles-Jean, époux de Cécile Dallaire.
Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 80 rue St-Ferdinand, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Henri, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC — A Ville-Emard, le 25 janvier 1922, à l'âge de 62 ans, est décédée Exilda Lapointe, épouse de feu Joseph-Célestin Leblanc.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 courant.

MASSE—A Montréal, le 26 janvier 1922, à l'âge de 61 ans, est décédée Cordélia Leboeuf, épouse de Napoléon Masse.
Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 577 rue Amherst à 7 heures 15 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 7.30 heures et de là au cimetière d ela Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCOMBER—A Châteauguay, le 25 janvier 1922, à l'âge de 16 ans et 6 mois, est décédée Cécile, fille de M. et Mme J. E. McComber.
Les funérailles auront lieu à Châteauguay, samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSE—A Montréal, le 26 janvier 1922, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Napoléon Rose, époux de feu Joséphine Leclaire.
Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, M. N. Rose, No 268 rue De Laroche, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET—A Bainsville, le 24 janvier 1922, est décédé Ubald Théoret, fils d'Etienne Théoret, à l'âge de 18 ans et 10 mois.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 courant.

"STANFORDS VEUT DIRE SATISFACTION"

Mentionnant Deux Départements

Nous attirons votre attention aujourd'hui à l'étalage de choix dans notre département de la viande et aussi au magnifique choix de bonnes choses dans notre département de fruits et de légumes. Dans le premier, nous mentionnerons spécialement le choix de veau nourri au lait lequel est d'une bonne qualité extraordinaire et possède cette blancheur tendre qui signifie tant à ceux qui aiment sa délicieuse saveur. Le dernier département a plusieurs cotes spéciales de prix et une liste d'articles qui satisfera tous les goûts et toutes les occasions. Aurons-nous votre commande à bonne heure ?

	Filets de veaux nourris au lait, choix, la livre	48c
	Rosbif de jeune boeuf, viande ferme, la livre	38c
	Filets mignons, chacun	20c
	Ris de veau, 6 pour	25c
	Amourettes de mouton, chacune	20c
	Côtelettes d'agneau français, chacune	15c et 20c
	Véritable jambon de Virginie	
FRUITS	Grosses pamplemousses mûres, la douz	99c
SPECIAUX—	Véritables oranges Sunkist, 3 douz pour	95c
	Gros paniers de pommes pour cuire, chacun	65c
LEGUMES	Epinards verts, croustillant, de choix, la livre	10c
SPECIAUX—	Cresson d'eau, le paquet	10c
	Persil, le paquet	5c
	Oignons du printemps, 3 paquets pour	25c

Fraises fraiches	Chou fleurs	Rhubarbe
Poires	Coeurs de céleris	Laitue de Floride
Raisins de serre	Choux de Bruxelles	Tomates
Ananas	Radis	Fèves vertes
Mandarines	Ciboulette	Pois verts

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
8 Telephones-Uptown 6300

La Patrie

MONTREAL, 27 JANVIER 1922

PRIX DE LITTERATURE

Pour proposer un prix de littérature, l'hon. M. David a mis une sorte de coquetterie à faire entendre à l'Assemblée législative un discours qui est, par le fond et par la forme, un modèle littéraire. Le secrétaire de la Province réalise toute l'importance de la nouvelle politique qu'il inaugure dans le gouvernement de notre province en faisant prendre place aux beaux-arts parmi les préoccupations de l'Etat. Et c'est avec une visible fierté qu'il entre dans le rôle de sa position officielle pour donner aux arts, aux sciences et aux lettres, l'impulsion vigoureuse qui, selon son expression, fera reconnaître en notre province le berceau d'une civilisation nouvelle, et la continuatrice de ceux qui ont donné à l'humanité Corneille et Racine.

Les beaux-arts progresseront en notre province, suivant l'encouragement qu'ils recevront des pouvoirs publics et du public. Cet encouragement a été dans le passé à peu près nul. En longtemps, un certain nombre d'oeuvres littéraires ont fini par nous constituer une collection d'une appréciable valeur, mais les meilleures même ont laissé notre grand public indifférent. Nous ne connaissons pas d'auteur canadien qui ait connu ce triomphe qui s'appelle un succès de librairie, comme, dans les autres arts, dans la peinture, la sculpture et la musique, nos artistes rencontrent d'insurmontables difficultés à faire reconnaître leur talent. Plus souvent ceux des nôtres qui ont eu du talent, ont-ils été obligés d'aller en chercher d'abord l'attestation à l'étranger.

Une bourse annuelle de $5,000, pour encourager la production littéraire, créera certainement une féconde émulation. La somme n'est pas trop élevée. Car, malgré que ceux qui se sentent la vocation ne courent pas après l'argent, le talent et la fortune ne vont pas toujours ensemble, et plus rarement encore rencontre-t-on, allant de pair, l'indépendance de fortune et le labeur tenace qu'il faut au plus beau talent pour porter les meilleurs fruits.

En même temps que l'on cherche à encourager la bonne production littéraire, il conviendra de développer parmi notre population un plus vif intérêt à l'égard des oeuvres artistiques nationales.

M. MEIGHEN L'EMPORTE

L'hon. M. Meighen s'est fait élire dans Grenville par plus de 1600 voix. Le vote a été beaucoup plus faible qu'aux élections générales du 6 décembre, et il est évident que les libéraux se sont généralement abstenus d'aller aux urnes. Il semble aussi que ceux d'entre eux qui se sont donné le mal de faire leur croix, ont accordé leur sympathie à l'ex-premier ministre unioniste, de préférence au candidat fermier, M. Patterson, qui appartient à une vieille famille conservatrice bien en vue dans le comté.

Les admirateurs des talents incontestables de M. Meighen se réjouiront de son succès, car il importe que tout gouvernement ait devant lui, à la Chambre des Communes, des adversaires en état de discuter ses mesures et de signaler les abus qui peuvent se commettre. M. Meighen sera assurément à sa place dans l'opposition. Il n'aura pas d'égal comme critique. Mais s'il faut se fier aux bruits qui circulent, des groupes conservateurs très influents et très nombreux, composés de tous ceux qui n'ont cessé de voir d'un mauvais oeil la fusion unioniste, songeraient à convoquer une convention générale du vieux parti pour faire le choix d'un nouveau chef. De sorte que M. Meighen ne prendra que provisoirement la direction de ses partisans élus le 6 décembre au nombre de 51.

Le correspondant de la "Gazette" à Ottawa déclare que M. Meighen ne recherche pas le "chéfrerie" du parti, mais désire retourner au parlement durant deux ou trois sessions afin de faire face à ceux qui critiqueront les actes de son gouvernement et de surveiller la politique que le cabinet King adoptera au sujet des Chemins de fer de l'Etat.

Ce sont là assurément des motifs fort louables, et personne ne songera à s'en plaindre. L'ancien premier ministre est un politicien d'une grande valeur, un dialecticien habile et retors, un parlementaire consommé; son retour sur la scène active ne peut être que profitable aux divers partis et au pays.

Le "Canada" dit que le "Meighen de l'opposition ne fera certainement pas oublier le Meighen du pouvoir; ce sera toujours celui que le peuple a répudié avec force par suite de sa politique cynique et autocratique." Si M. Meighen était si dangereux, pourquoi les libéraux, le nouveau gouvernement King, ne l'ont-ils combattu ouvertement dans Grenville?

La "Gazette" se dit heureuse du retour de M. Meighen à la vie parlementaire, mais elle lui donne des conseils. "Nous espérons, dit-elle, qu'il saura faire taire tout ressentiment. Il peut réussir à reconstituer le parti-conservateur et à en faire de nouveau une force dominante dans les affaires publiques en montrant de la patience, en pratiquant une large tolérance et surtout en revenant aux vrais principes conservateurs sur lesquels le parti fut fondé et dont il s'est éloigné durant les dernières années."

En passant, remarquons que les débuts de Miss McPhail comme chef de file, n'ont pas été heureux. Ses paroles mielleuses, ses touchants appels n'ont pas remué l'âme des conservateurs et des libéraux. Nous craignons fort que d'autres désappointements ne l'attendent dans la carrière agitée qu'elle vient d'embrasser.

Nominations — Trois candidats sont mentionnés pour la succession du sénateur Arthur Boyer, M. J. Auguste Richard, M. Gus. Boyer, député de Vaudreuil, et M. J. A. C. Ethier, député de Laval-Deux-Montagnes. M. Ethier sera probablement nommé magistrat à Terrebonne. M. Richard est un des libéraux les plus en vue de Montréal. Il fut pendant quarante ans l'ami de Sir Wilfrid Laurier et il jouit de l'estime de toute la population. A Québec, on parle fortement de la nomination de M. Raoul Grothé, grand manufacturier de cigares de cette ville, comme successeur de l'hon. Séverin Létourneau au conseil législatif. M. Grothé est le président de l'Association des Voyageurs de Commerce. Le regretté J. D. Rolland occupait la même charge lorsqu'il fut appelé à notre chambre haute.

—o—

Les vagues s'apaisent — Le bateau de la commission des liqueurs a été ballotté par une mer furieuse dès qu'il s'est aventuré au large. Mais aujourd'hui sa marche est plus facile et plus sûre. Les vagues s'apaisent. Les députés libéraux, qui juraient la décapitation de M. Simard et promettaient de saisir la première occasion que leur offrirait un caucus ministériel pour faire entendre leurs protestations, ont été doux comme de petits agneaux. Le premier-ministre leur a fait comprendre que sa décision était prise et qu'il savait ce qu'il y a à faire. L'énergie de M. Taschereau a complètement désarçonné les mécontents. La main de fer qui sait se cacher bien discrètement sous un gant de velours l'emporte presque toujours sur ceux qui crient le plus fort. Il n'y a et il n'y aura pas de crise à Québec!

—o—

Plus masculin que féminin — Le "Spectator" d'Hamilton se moque agréablement de Miss McPhail, qui vient d'être élue dans Grey Sud, Ont., et qui promet de porter une vieille robe de serge à l'ouverture du parlement canadien. "On a toujours soupçonné, dit-il, que chez elle le masculin l'emportait sur le féminin." Miss McPhail a consenti à alléger tête nue à la chambre des Communes, afin de ne pas créer d'embarras au Speaker. Il est évident qu'elle considère que son costume de serge usagé et démodé ne causera pas d'incident politique, ni de dangereuse commotion au sein de la docte assemblée. Elle fait preuve de jugement. Le succès de curiosité qu'elle provoquera sera probablement de très courte durée.

BREFS COMMENTAIRES

Les morts vont vite... au Sénat.

—o—

Mlle Macphail peut dès maintenant chercher à s'habituer aux déconvenues de la politique.

—o—

M. Meighen retournera à la Chambre des Communes, mais il y trouvera quelque chose de changé.

—o—

M. Meighen s'est fait élire dans Grenville. Il ne lui reste qu'à se faire élire par les conservateurs.

—o—

Après avoir lu son discours, on aura l'impression que M. David a tenté de décrocher le premier prix de littérature.

—o—

A la suite du caucus libéral d'hier, la "Gazette" annonce que l'hon. M. Simard échappe encore cette fois avec la vie sauve.

—o—

Les innombrables questions posées à l'Assemblée législative vont procurer beaucoup de publicité gratuite à la Commission des liqueurs.

—o—

Nous prédisons que le gouvernement de Québec trouvera aisément quelqu'un qui acceptera de prendre au Conseil législatif la place de M. Létourneau, tandis qu'elle est chaude.

Lettre Parlementaire

Le prix de littérature

(André Laforest)

Québec, 26. — Nous sommes en plein rêve! Un prix de cinq mille dollars pour la littérature? Que penseraient les ancêtres?

Que penseraient les premiers écrivains? les premiers parlementaires? Ceux, par exemple, qu'on voit dans le tableau qui surplombe le trône de l'Orateur, et qu'occupaient alors bien d'autres pensées. Que dirait M. de Lotbinière, si fièrement campé devant le président d'alors, M. Panet, et qui plaide pour empêcher que le journal de la chambre ne soit publié qu'en anglais? Que dirait-il s'il pouvait se pencher, et constater que, parce que lui et d'autres surent défendre une langue qui, alors, était une arme, qu'aujourd'hui nous traitons comme un bijou, que dirait-il s'il pouvait constater, qu'à cause d'eux nous nous en servons à l'aise, aujourd'hui, pour être généreux même envers la minorité.

Que diraient ceux d'hier, que tourmenta l'affreuse manie d'écrire, et qui durent se contenter, pour vivre, de la seule richesse de leur imagination?

Que doivent penser, même, ces trois jeunes gens, trois amis, qui, il y a quelques vingt ans, s'entretenaient avec fièvre de leurs rêves. Ils s'appelaient: Edouard Montpetit, Antonio Perreault, et Athanase David?

Sentant qu'ils allaient être utiles dans l'ordre le plus élevé, et qu'ils portaient en eux un peu de notre avenir, ils le voulaient beau, et grand, parce qu'ils aimaient leur race et leur pays. Mais se doutaient-ils que l'un d'entre eux, le plus énergique, se jetant dans la sphère active, allait être comme porté par un destin irrésistible, et se trouverait, soudain, en mesure de réaliser lui-même les plus beaux rêves qu'ils avaient fait ensemble, et même de les dépasser?

Monsieur David a présenté aujourd'hui, à la chambre, le projet de loi instituant un prix de littérature. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il fut à la hauteur de l'événement. Nous oserions même ajouter qu'on se souviendra aussi longtemps de son discours que de l'événement considérable qu'il marquait. La chambre le lui a, d'ailleurs, signifié par ses applaudissements sincères et prolongés. Ce seul discours, d'une forme soignée, sobre et élégante, d'une ordonnance claire et facile, et rempli de considérations élevées et d'idées généreuses, dénote un tel état de culture qu'il suffirait à justifier la création d'un prix de littérature.

On voudra lire le texte qu'on trouvera ailleurs.

Notons simplement que le secrétaire de la province, en un développement vigoureux et saisissant montre l'importance de la littérature tant au point de vue utilitaire que d'intime et sérieuse satisfaction. Elle nous fait connaître à l'étranger, et est, chez nous, le plus bel aliment de toute vie nationale. Sans négliger notre développement économique, nous devons tenir fortement à la culture générale qui est notre assurance de durée.

Puis M. David rappelle les origines, et toutes les difficultés que rencontrèrent les premiers écrivains. Quel mérite eurent Garneau, Crémazie, Fréchette et les autres?

Il n'y a pas si longtemps les rares livres français qui parvenaient au pays ne pouvaient être lus que fiévreusement recopiés en manuscrits. "N'est-ce pas mon père, dit le ministre, qui lut ainsi, pour la première fois, les vers de Molière et de Boileau." Et cette simple allusion parut singulièrement émouvante, car elle rappela que le geste du ministre, geste utile et louable, a aussi toute la beauté d'un hommage filial.

A ceux qui peinent le ministre parle du "génie de misère", et rappelle le souvenir de Corneille allant sans souliers. Il intéresse, surtout, par deux faits inédits, et raconte comme Charles Gill, fin artiste et lettré, devint l'homme des fêtes foraines pour pouvoir séjourner en France.

Et ce souvenir de Nelligan, son compagnon de classe, qui émut comme une plainte prolongée.

Et encore en détail au sujet de Maurice du Plessys, le plus grand poète de France, à l'heure qu'il est, qui vit dans la misère, et dont la femme occupe un kiosque de journaux tandis que les enfants, un petit garçon et une petite fille, crient les feuilles du soir à la sortie du Métro...

N'y eut-il d'intéressé que M. Jean Charbonneau, qui se trouvait dans la galerie, quand M. David, à demi-mot, avec une extrême modestie et une prudence infinie, laissa deviner qu'il avait ni plus ni moins décerné le prix de l'académie française à l'auteur des "Survivances Françaises?"

M. David atteignit à la haute éloquence quand, à propos de cet article du "New-York Times", signé d'un nom de femme, où il est de nouveau question de notre "syncopated patois French", il fit définitivement justice de cette imputation qui devient ridicule. "Je crois accomplir un devoir, dit-il, car nous avons déjà trop permis que se répète cette légende. Les nôtres ont fait, et font encore trop de sacrifices pour conserver ce qui leur est le plus cher pour que nous souffrions que tout cela nous soit enlevé d'un revers de la main, cette main fut-elle gantée, portât-elle même l'éventail!"

Il cite des témoignages à foison au sujet de la qualité de notre langage: témoignages de René Bazin qui précise: "Un peu d'accent ne fait pas le patois", de François Veuillot, du capitaine Dutholt, de Viviani, de l'ambassadeur Jusserand, de maréchal Favolle qui, dans la relation de sa mission au Canada, répète, dans la Revue des Deux-Mondes, le mot qui fut dit par un orateur de la mission: "Vous parlez le français mieux que nous!" Et enfin le témoignage cinglant de maître Labori qu'on n'a, sans doute, pas oublié, et où le fameux avocat se moque franchement des Américains parlant le "Parisian French".

Après cette vive riposte, qui fera sans doute son tour de presse, et au cours de laquelle M. David, par un privilège quasi familial, sut dire ce que le peuple avait besoin d'entendre, il termina par ce mot poignant:

"On m'a souvent traité de rêveur et d'idéaliste, dit-il. J'accepte le reproche, à condition, toutefois, que je puisse puiser dans ce qu'on appelle du nom d'idéalisme et de rêverie une force nouvelle pour essayer, grâce à la direction éclairée du premier ministre que les choses de l'esprit ne laissent pas indifférent, d'être utile..."

La loi a soulevé un débat académique, d'une rare tenue, et qui restera comme l'un des plus intéressants et des mieux soutenus qui ait eu lieu à l'assemblée législative.

M. Hector Laferté, député de Drummond, au verbe agréable et riche, succéda au secrétaire de la province, et suggéra dès le début que le prix s'appelle: le prix David, du nom de son véritable auteur. Et le député de Drummond insista, en dépit des gestes de dénégation du ministre.

Puis M. Laferté, en une pièce d'une belle facture, où abondent les citations bien choisies de Pline le Jeune, de Augustin Thierry, Emerson et Gambetta, démontre la noblesse et l'utilité de la littérature. Et faisant toujours preuve d'érudition, il affirme que notre littérature existe; peu importe qu'on la fasse dater de Parent et de Garneau, ou qu'en remontant plus loin, on la rattache à Quesnel et à Michel Bibaud, elle existe. Et le député de Drummond, qui fut chaudement applaudi, et qui fit peut-être le meilleur discours qu'il ait fait en chambre, termina par une brillante péroraison dans laquelle il évoqua les anciens fondeurs de cloche, passant jadis par les bourgs et les villages. Comme eux, les ouvriers de la pensée doivent recueillir les moindres choses pour en faire comme un métal sonore.

Le docteur Poulin, député de Laurier, tout en plaidant incompétence en matière littéraire, trouva un joli mot qui eut à conserver, et qui eut un franc succès. "Je sais, dit le docteur, que la littérature est le meilleur thermomètre pour juger du degré de civilisation d'un peuple."

Rivalisant avec ceux qui l'ont précédé, M. Lemay, député de Sherbrooke, prononça aussi un discours d'une belle envergure.

Il relève que le prix devra s'appeler de prix David. Le nom de son auteur, dit-il, passera, ainsi à la postérité même malgré lui.

M. Lemay trouve, lui aussi, un mot des plus heureux. Vivant dans les cantons de l'est, dit-il, en voisinage constant avec les Anglais, j'en suis heureux. Et, habitué comme tous les miens à demander la justice pour tout le monde, je ne puis que voir avec satisfaction que le gouvernement a décidé d'accorder la même bienveillance aux écrivains anglais et aux écrivains français. "Je serais heureux, conclut M. Lemay, si la littérature anglaise, un jour, devait un chef-d'oeuvre à l'encouragement d'une législature française."

M. L.-A. Cannon, député de Québec Centre, montre le mérite de la loi, par la situation qu'elle va améliorer. Et il rappelle les bibliothécaires qui se sont succédés au parlement, hommes de lettres qui purent produire grâce au soutien du riche.

M. Richard, enfin, député de Verchères, fit ses débuts, de façon très heureuse, et dans un discours bref, savoureux appuya dans le même sens que les autres, mais avec des expressions nouvelles et des images agrestes qui sentaient le thym.

Le confort des wagons à Compartiments

Les trains de nuit du Pacifique Canadien entre Montréal et Québec comportent des wagons-lits à compartiments modernes et éclairés à l'électricité, quittant Montréal (gare Windsor) à 11.20 p.m., tous les jours et arrivant à Québec (gare du Palais) à 6.30 a.m. Au retour, départ de Québec (gare du Palais) à 11.45 p.m. tous les jours et arrivée à Montréal (gare Windsor) à 7.05 a.m.

Ces wagons à compartiments comprennent un salon, sept compartiments et un grand fumoir, offrant la plus grande intimité, y compris des commodités sous le rapport de la toilette.

On peut réserver ses places aux bureaux des billets, 141-145, rue St-Jacques, (Tél. Main 8125) ou aux gares Windsor, Viger, Westmount, Montréal-Ouest et Mile-End.

Mariages à l'indienne

Winnipeg, 27.—L'annulation de la loi qui permet les mariages d'essai parmi les indiens est recommandés dans un rapport du comité spécial sur les afaires indiennes, présente hier à la réunion annuelle du Social Service Council du Canada.

L'abus des lois matrimoniales indiennes qui permettent que les unions soient rompues au plaisir des contractants est si commun et donne lieu à tant d'immoralité et de tragédies sociales qu'il faut un remède radical, dit le rapport.

Un rapport sur la famille fut aussi entendu. Il demande que les contractants soient sains d'esprit et de corps avant le mariage et qu'un certificat de santé soit obtenu avant le permis de mariage.

Une partie du rapport était consacrée au mariage d'une veuve avec le frère de son mari défunt. Aucune recommandation n'a été faite.

M. MEIGHEN ELU PAR 1620 VOIX DE MAJORITE

Le vote fut moins fort par l'abstention de plusieurs libéraux.

DANS LES CENTRES

PRESCOTT, 27. — L'hon. Arthur Meighen a été élu député par une majorité de 1,620 voix sur son adversaire, A. K. Pattenson, candidat progressiste, à l'élection partielle dans le comté de Grenville, hier.

Les rapports complets donnent à M. Meighen 4,438 voix et à son adversaire 2,818 voix. Le vote total fut de quatre-vingt-dix pour cent du nombre de bulletin déposés à la dernière élection générale dans ce comté, alors que votaient 8,733 électeurs. A cette occasion, M. A. C. Casselman, candidat conservateur obtenait une majorité de 2,213 voix sur P. A. McIntosh, candidat libéral, et de 1,935 sur G. A. Payne, candidat progressiste.

Le vote a été plus faible dans tout le comté. C'est surtout le cas dans les centres urbains tels que Prescott où seulement 932 votes ont été déposés contre 1375 en décembre dernier; Cardinal où 474 bulletins ont été signés contre 680 à l'élection antérieure et Kemptville où 693 électeurs se sont rendus aux polls contre 714 à l'élection générale.

La raison de cette diminution des votes est que les libéraux, n'ayant pas de candidat dans l'arène ont pris très peu d'intérêt à la lutte et n'ont pas voté. La majorité des libéraux qui ont voté l'ont fait en faveur du progressiste.

L'ancien premier ministre a télégraphié à M. A. C. Casselman, d'Ottawa, pour lui exprimer ses remerciements pour les services que lui rendaient les électeurs du comté.

M. Patterson, le candidat défait, a reçu les rapports chez lui à Kempsville. Il a fait la déclaration suivante: "Je ne me sens pas très bien et je préférerais ne pas faire de déclaration ce soir si ce n'est que je dois être satisfait du résultat."

Ottawa, 27. — L'hon. M. Meighen n'a pas voulu commenter son succès.

LE MONTCALM EST A SAINT-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

St-Jean, 27. — Le paquebot "Montcalm", le premier des trois brûleurs de mazout nouvellement terminés pour le service Liverpool-St-Jean, par le Pacifique Canadien, est arrivé ici à midi hier. Il portait 134 passagers de cabine et 95 de troisième classe, 1780 tonnes de cargaison générale et 947 sacs de courrier. Il doit repartir pour Liverpool le 1er février et fera ce service régulier jusqu'à la fin d'avril. C'est le premier voyage du paquebot. Les passagers sont partis par train spécial pour différents endroits du Canada.

Remerciements de Herbert-B. Seybold

Je désire exprimer mes plus sincères remerciements aux nombreux citoyens de Notre-Dame-de-Grâce de leur précieux support et de la preuve de confiance non équivoque qu'ils m'ont témoignée lors de la récente élection. Je désire remercier spécialement ceux qui ont travaillé pour moi durant la campagne et à qui je suis pour beaucoup redevable de l'immense majorité que j'ai obtenue aux polls ainsi que ceux qui m'ont prêté leur automobile le jour de l'élection.

Par suite du grand nombre de personnes qui m'ont aidé durant la campagne et qui ont voté pour moi, il m'est impossible de les remercier toutes personnellement. J'ai donc recours à ce moyen pour exprimer ma sincère gratitude à tous et que j'espère exprimer personnellement quand l'occasion se présentera. Et soyez aussi assuré que je ferai tout en mon pouvoir à l'hôtel de ville pour être digne de la confiance que vous avez mise en moi.

HERBERT B. SEYBOLD.

LE COEUR FAIBLE

LES NERFS GRANDEMENT EPUISES

Plus d'une femme qui devait être forte et en santé, pleine de vie et d'énergie est embarrassée par la mauvaise santé.

Une maladie quelconque ou une maladie constitutionnelle a laissé son emprise sous la forme d'un coeur faible, les nerfs épuisés, un sang appauvri et un état d'épuisement de tout l'organisme.

Dans

LES PILULES DE MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

elles trouveront un remède qui leur fournira la nourriture pour les nerfs épuisés, un remède qui renforcira et restaurera le coeur faible et reconstituera tout l'organisme.

Mme W. W. Pearse, 14, rue Seaton, Toronto, Ont., écrit: "Je restai le coeur faible et dans un état épuisé après une attaque d'influenza. Mes nerfs étaient terriblement épuisés et j'avais de si fortes douleurs au coeur que je ne pouvais pas beaucoup dormir la nuit. Je pris plusieurs remèdes de médecins sans obtenir beaucoup de bien. Mon mari me conseilla d'essayer les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, et après que j'en eusse pris une boîte je fus soulagé et après en avoir pris six boîtes je fus en santé et ne souffris plus."

Prix 50c la boîte, chez tous les marchands ou envoyé directement sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 3

Il y a de la Force dans chaque Pastille

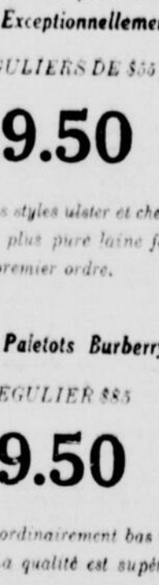

Une dose commencera souvent à enrichir votre sang, à ravigorer vos nerfs épuisés et exténués. Le Fer Nuxaté est du fer organique comme le fer dans vos sang et dans les épinards. Il est préparé de manière à ne pas gâter les dents, ni bouleverser l'estomac. Il peut être absorbé immédiatement et s'assimile facilement au sang. D'un autre côté plusieurs médecins disent que le fer métallique, dont le peuple fait généralement usage, n'est pas du tout assimilé au sang. Si vous n'avez pas de force ou que vous ne vous sentiez pas bien, vous vous devez à vous-même de faire l'essai suivant. Voyez combien de temps vous pouvez travailler et marcher sans vous fatiguer, puis prenez deux comprimés de chez Grains de Fer Nuxaté ordinaire trois fois par jour après les repas pendant deux semaines. Calculez de nouveau l'étendue de votre force et voyez combien vous en avez gagné. Les manufacturiers rembourseront votre argent si vous n'obtenez pas de résultats tout à fait satisfaisants. En vente chez tous les pharmaciens.

NUXATED IRON

Enrichit le Sang—Fortifit les Nerfs.

"Mon Expérience comme Garde-malade"

a été qu'il n'y a rien de connu à la science médicale qui peut être comparé au Zam-Buk pour les maladies de la peau ou les blessures." Telle est l'opinion de Mlle J. Keith, une infirmière graduée, de Olds, Alberta. Elle ajoute:

"J'ai essayé le Zam-Buk personnellement et m'en suis servi pour des patients dans un grand nombre de cas—et toujours avec les mêmes résultats de satisfaction."

Parlant comme infirmière, Mlle Keith conclut: "Voici le conseil que je donne à tous ceux qui souffrent d'eczéma ou d'autres maladies de la peau: Nettoyez complètement les parties affectées ensuite appliquez du Zam-Buk libéralement et régulièrement. Je crois fermement que ce traitement sera trouvé apte à guérir même les cas les plus obstinés."

Zam-Buk étant uniquement composé d'essences de plantes est si subtil qu'il pénètre dans les tissus sous-cutanés ou les maladies de la peau ont leurs racines. A moins qu'un onguent puisse pénétrer à la racine du mal il ne peut guérir d'une manière permanente. Voilà pourquoi les onguents ordinaires, lesquels à cause de leurs ingrédients grossiers, ne pénètrent pas plus loin que la surface, ni ne guérissent du tout ou guérissent seulement la partie superficielle de la peau avec le résultat que la maladie revient de nouveau. Zam-Buk guérit, et d'une manière permanente.

Zam-Buk est aussi sans égal pour les coupures, brûlures, échaudures et toutes les blessures cutanées. Quand Zam-Buk est appliqué, il n'y a pas de danger pour l'inflammation et rien ne fait cesser la douleur et guérit aussi rapidement.

On devrait employer Zam-Buk pour le porrigo, les ulcères, abcès, empoisonnement du sang, hémorroïdes, furoncles, boutons et toutes les maladies et blessures de la peau. Chez tous les pharmaciens, 50c la boîte ou de Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix.

Boîte Gratuite Envoyez cette annonce, mentionnant ce journal et un timbre d'un centin et vous recevrez une boîte d'essai.

ZAM-BUK

GUERIT RAPIDEMENT!

Magasins de Vêtements

FASHION-CRAFT

ANNONCANT UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE AUX HOMMES POUR ACHETER

Des Centaines de Complets Fashion-Craft pour faire son choix

PRIX de VENTE REGULIER JUSQU'A $55

Ces complets sont tous de fabrication Fashion-Craft. Les tissus sont des tweeds et worsteds pure laine fabriqués dans les rayés unis et quadrillés. Complets simples et croisés.

$39.50

Complets de Fantaisie pour Hommes

PRIX REGULIER $65

$49.50

Ces complets sont confectionnés dans les plus beaux worsteds et tweeds pure laine tous des nouveaux patrons. Complets simples et croisés.

Un Choix de Chemises pour Hommes

PRIX REGULIER JUSQU'A $10

Ce lot comprend toutes nos chemises en soie jusqu'à $10. Aussi un beau lot de chemises en flanelle..... **$5.45**

Un Lot Spécial de Chapeaux en Feutre

PRIX REGULIER JUSQU'A $8

La plupart de ces chapeaux en feutre sont de fabrication anglaise dans les couleurs: brun gris et vert un assortiment complet de pointures. **$4.95**

Un Lot Spécial de Sous-Vêtements en Laine

PRIX REGULIER JUSQU'A $10

Combinaisons et deux morceaux de pesanteur moyenne et légère. Très belle qualité..... **$5.95**

Les Célèbres Fashion-Craft pour l'Hiver marquées à des Prix Exceptionnellement Bas

PALETOTS REGULIERS DE $55 POUR

$39.50

Ce lot comprend des styles ulster et chesterfield les tissus sont de la plus pure laine fabriquée la coupe est de tout premier ordre.

Les Célèbres Paletots Burberry

PRIX REGULIER $85

$69.50

C'est un prix extraordinairement bas pour les paletots Burberry. La qualité est supérieure et les patrons excellents.

Un Lot de Bas en très beau Cachemire

PRIX REGULIER $1.50

Dans les couleurs unies et de fantaisie la qualité est magnifique. C'est une occasion exceptionnelle..... **95c.**

Un Lot d'Articles de Cou en Soie de Fantaisie

PRIX REGULIER $1.50

Un merveilleux assortiment d'articles de cou de belle qualité tous dans des formes à la mode..... **95c.**

UN LOT DE PYJAMAS EN CREPE

PRIX REGULIER JUSQU'A $12.00

Dans de très beaux crêpes taffetas et flanelles croisées. Très beaux patrons..... **$7.45**

Collets Anglais

Un lot spécial pour écouler tous dans de bonnes formes.

$2.75 la Douzaine

Nous servons pour plaire

MAX BEAUVAIS LIMITÉE

Propriétaire des Magasins FASHION-CRAFT

Magasin du bas de la ville: 229, rue St-Jacques. Dans le district de la finance.
Magasin du haut de la ville: 463, Ste-Catherine Ouest. Deuxième porte à l'ouest de Metcalfe.
Magasin de la partie est: 219, Ste-Catherine Est. Un bloc à l'ouest de St-Denis.

Gants pour l'Hiver

En laine ainsi qu'en Mocha avec doublure en laine.

Régulier..... $2.50

$1.45

Coin de Polichinelle

La culbute de Maria

L'événement le plus remarquable de la journée, est la royale culbute à enregistrer. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder la figure de ma pauvre amie; elle représente en ce moment toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

La joue droite est de trois ou quatre belles nuances rouges depuis le pourpre jusqu'au grenat très foncé, l'oeil droit est moitié noir, moitié violet, le nez tire sur le bleu, et le tout est enflé à faire peur. Voilà ce que c'est de désobéir. Tous les jours, Mademoiselle défend de se précipiter quand on va en récréation et tous les jours, Maria veut arriver la première dans la cour. Aussi patatras ....la voilà sur le tas de sable. Elle se relève, mais le coup l'avait si bien étourdie, qu'elle retombe de l'autre côté. Il fallut la conduire chez Mademoiselle, où on lui a fait prendre quelque chose pour la remettre. Quand elle a été bien débarbouillée, elle est revenue en classe; et nous avons ri aux éclats en voyant la figure qu'elle nous rapportait. La leçon lui servira peut-être.... Si elle arrive première de cette façon-là au certificat d'études, ce sera bien extraordinaire.

(Envoi d'Eugène Laperle, Sorel.)

LES TACHES D'ENCRE

Notes Encyclopédiques

En 1921, il a eu 23,261,224 acres de terre ensemencés en blé, 13,949,029; en avoine: 2,795,665; en orge et 1,8424,498, en seigle.

Les 701,544 acres cultivés en pommes de terre au Canada en 1921, ont produit 110,895,000 boisseaux. Le rendement à l'acre a été de 158 boisseaux.

Il y a 160,006 cultivateurs au Canada.

Le Canada possède 3,813,921 chevaux, 10,206,203 bêtes à cornes, 2,675,860 moutons et 3,904,875 porcs.

La Commission des Liqueurs de la province de Québec a fait au cours de l'an dernier, un bénéfice net de $4,000,000.

Un arbre d'Algérie produit un fruit avec lequel on peut faire du savon en le mêlant avec de l'alcool ou de l'eau.

Il y a un couple marié qui fête ses noces de diamant, sur 11,000 couples.

(Envoi de Lucienne Melançon, Valleyfield.)

LE TABLEAU

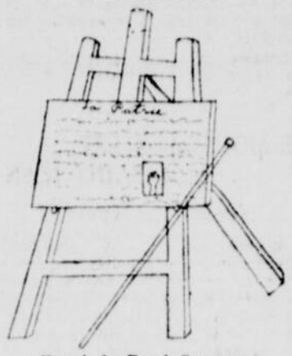

(Envoi de René Garceau.)

Charade

Mon premier est la plus forte carte du jeu.
Mon second, une montagne élevée
Mon tout, un serpent.

(Solution demain)

CHARADE

(Solution)

Phrase pointée

L. vr.. m.rq.. d. l'.nn.c.ne r.c..vr.. .. c.ns.rv.. .st l. d. c..r

(Solution demain)

PHRASE POINTEE

(Solution)

La vraie marque de l'innocence recouvrée ou conservée, est la douceur.

Mots en losanges

1o. Voyelle;
2o. Point de départ de chronologie;
3o. Qui sort de l'ordinaire;
4o. Qui exerce un art.
5o. Bibliographe allemand.
6o. Ville de Belgique.
7o. Voyelle.

(Solution demain)

MOTS EN LOSANGE

(Solution)

A
E R E
E X T R A
A R T I S T E
E R S C H
A T H
H

LE MODE DE L'EVALUATION EST SURANNE

Recommandations de M. J. Hamilton Ferns à la Com. municipale des finances.

CONSTRUCTION

Les commissions échevinales se mettent résolument à la besogne après les commissions des noms de rue, de législation, du fonds de pension et des travaux publics, celle qui doit s'occuper des questions de finance s'est réunie à son tour hier après-midi. Elle était sous la présidence de l'échevin J. O. Gareau. Y assistaient les échevins Langlois, Drummond, Emond et Hushion. M. J. Hamilton Ferns, président du bureau des évaluateurs, avait été également appelé à aller donner des explications sur le fonctionnement de son bureau. Les fonctions de secrétaire étaient remplies par M. Estienne Gauthier, secrétaire adjoint de la ville.

Cette première séance de la commission des finances devait être consacrée à passer en revue les membres du personnel du bureau d'évaluation. Lors d'une des dernières séances du conseil treize évaluateurs avaient été nommés: un seul avait été mis de côté, nos échevins croyaient qu'ils pouvaient diminuer le nombre de ces fonctionnaires et partant économiser quelques argents dans ce service municipal. Il résulte des explications données par M. Ferns que le personnel de ce service n'est déjà pas suffisant: il faudrait 31 évaluateurs au lieu de 14; aussi la commission a-t-elle décidé de remplacer au moins l'évaluateur mis au rancart.

Nombre de membres du conseil étaient sous l'impression que les évaluateurs municipaux remplissaient une espèce de fonction sinécure. Comme l'a déclaré M. Ferns, ils ne doivent pas faire seulement l'évaluation des propriétés de la ville chaque année, travail que est déjà assez considérables; mais ils doivent en même temps prendre des renseignements sur les locataires afin de savoir quel est le loyer qu'ils paient, quel est le montant de la taxe d'eau, de la taxe d'affaires, etc. Ils doivent encore prendre toutes les informations qui permettront de confectionner les listes électorales.

Incidemment M. Ferns et les membres de la commission ont soulevé plusieurs questions corrollaires. Le président du bureau des estimateurs a fait en effet remarquer que les contribuables n'ont pas le temps suffisant pour loger des plaintes chaque automne sur le nouveau rôle d'évaluation. Le laps de temps mis à leur disposition n'est que de quinze jours; aussi voudrait-il qu'il commençât le premier octobre pour ne se terminer que le quinze novembre. Mais pour cela il faudrait que les évaluateurs commençassent leur travail à travers la ville dès les premiers jours d'avril. A une réponse qui lui a été posée par l'échevin Langlois M. Ferns répond que l'évaluation est faite équitablement dans toutes les parties de la ville. A preuve qu'il ne peut y avoir de parti pris, c'est que les évaluateurs doivent faire leur travail dans différents quartiers: par exemple dans Rosemont, dans Hochelaga et dans Notre-Dame de Grâce. Toujours au fil de la discussion chacun des membres de la commission ont aussi fait la remarque que Montréal est la ville la plus favorisée sous le rapport des taxes peu élevées; qu'il faudrait pour donner suite aux plaintes des contribuables relativement au nouveau rôle d'évaluation annoncer qu'ils sont terminés non pas une seule journée, mais pendant une semaine, et pour cause; etc.

En fin de séance amenée par le débat sur l'évaluation, la question de la construction est venue sur le tapis. Presque tous les membres de la commission ont amené des exemples de maisons mal construites. Ils ont même exprimé des craintes que certaines maison de rapport construites à la diable ne causent de terribles hécatombes par suite d'incendies. Certains matériaux de construction manqueraient tout à fait des différentes substances qui les devraient constituer. Cela n'empêche pas les propriétaires de louer des logements dans ces maisons à $70 et $90 par mois. Il a été fait remarquer d'autre part que ces immeubles sont presque totalement dépourvus d'escaliers de sauvetage et, pour résumer en un mot, qu'elles sont une continuelle menace à la sécurité publique.

La commission s'est également déclarée contre la politique de la nouvelle administration relativement à la résidence des fonctionnaires et des employés de la ville. On sait que le comité exécutif a adopté une résolution il y a déjà quelques semaines décrétant que les membres du personnel de l'hôtel de ville devront demeurer à Montréal. De l'aveu des membres de la commission des finances, cette mesure est tout à fait injuste. Pourquoi punir un employé qui demeure en dehors de Montréal s'il a pu s'en éloigner pour payer moins cher de loyer?

Exportations et importations en Allemagne

Berlin, 27.—Les rapports pour l'année 1921 montrent que pour la première fois depuis la guerre, les expertations ont excédé les importations. Le total des importations est de 13,700,000,000 marks et les exportations de 14,000,000,000 marks.

BILLS QUI ONT SUBI LEUR 2EME LECTURE HIER

Ils ont trait à l'amendement des chartes de différentes municipalités.

INTERPELLATIONS

(De notre correspondant parlementaire)

Québec, 27. — Plusieurs bills privés ont subi hier après-midi, à la Législature, leur seconde lecture. Ce sont:

Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay.

Loi ratifiant un certain acte de vente de Alfred Dalbec à Suzan Frozine Williamson.

Loi refondant la charte de la ville de Louisville.

Loi concernant les successions de feu Jean Baptiste Beaudry et Hercule Jean Baptiste Beaudry.

Loi amendant la charte de la Cité de Thetford Mines.

Loi attribuant au synode diocésain de Montréal, avec plus amples pouvoirs ceux que conférait au synode provincial de l'église anglicane, l'acte de la ci-devant province du Canada.

Loi amendant la loi constituant en corporation la cité de Québec.

Loi amendant la charte de la cité de Lachine.

Loi amendant la loi constituant en corporation "The Title Bond Guarantee and Trust Corporation of Canada.

Loi amendant la charte de la cité de Montréal, relativement à la ci-devant ville de Sault au Récollet.

Loi constituant en corporation la municipalité de la paroisse de Saint-Joachim, dans le comté de l'Assomption.

Loi amendant la loi 10 George V, chapitre 141, concernant l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec.

INTERPELLATIONS

La gouvernement a répondu hier, à une foule d'interpellations faites par les membres de l'Opposition.

EMPRUNTS

L'Honorable M. Nicole, trésorier provincial, a répondu à Monsieur C. E. Gault, député de St-George, Montréal, que les emprunts qui ont été faits par la province depuis le 1er juillet 1921 se chiffraient à $4,000,000. Des soumissions ont été demandées dans chaque cas et ont été reçues d'un syndicat composé de l'United Financial Corporation Limited, The National City Co Ltd., Harris, Forbes & Co., Ltd, René T. Leclerc, Geo. Beausoleil & Cie, Hanson Bros, à 97.62 intérêt accru, d'un syndicat composé de la Dominion Securities Corporation Ltd., Wood Gundy & Co. et A. E. Ames Co., à 95.27, intérêt accru; d'un Syndicat composé de Versailles, Vidricaire, Boulais Limitée, L. G. Beaubien Limitée et le Crédit Canadien Incorpé à 95.11, et intérêt accru. Les termes et conditions de chaque émission d'obligations comportaient à 15 ans, remboursables avant maturité, à la discrétion du trésorier provincial dans n'importe quel temps après 5 ans de la date de l'émission au pair et avec intérêt accru. L'intérêt est de 5 1-2% payable semi-annuellement.

Les obligations ont été vendues au syndicat composé de l'United Financial Corporation, The National City Co., Harris, Forbes & Co., René Leclerc, Geo. Beausoleil & Cie., Hanson Bros à 97.62 et intérêt accru.

A Monsieur Sauvé, l'Hon. M. Nicole a répondu que les compagnies de chemins de fer n'ont pas d'intérêt à payer au gouvernement sur leurs subsides.

CHEZ LES ELEVEURS

SHERBROOKE, 26. — L'assemblée annuelle de l'Association d'éleveurs de vaches Jersey a eu lieu hier.

Officiers élus: patrons, hon. J. E. Caron, hon. J. Nicol, sénateur R. H. Pope, F. N. McCrea, M.P., E. W. Tobin, M.P., A. B. Hunt, M.P., W. K. Baldwin, M.P., E. A. W. Robinson, Président E. O. Baldwin de Cookicook; vice-président, G. Gale, de Waterville; sec.-trés. I. Gale, Waterville.

MURPHY'S

Angle Ste-Catherine et Metcalfe.

33ième Vente Semi-Annuelle de BAS

Immense collection de Bas de toutes sortes pour Dames, Hommes, Garçons, Fillettes.

Bas de Soie pour Dames

BAS en pur fil de soie, avec jambe cousue, noirs, bruns, marine, tan, suède et amande. Pointures: 8½ à 10. Samedi, la paire 1.00

BAS à côtes Richelieu, avec jambe de 18 pouces, en soie, bruns, blancs, marine, gris perle, amande et noir. Samedi, la paire .72

BAS en pur fil de soie, à 12 brins, avec haut de lille mercerisé, jambe cousue, et hautes épissures au talon. Noirs, blancs, marine, veau de Russie, brun nègre, cordovan, champagne, or, argent, gorge de pigeon, gris foncé. Samedi, la paire, pour 1.27

BAS en soie artificielle de première qualité avec semelle double et hautes épissures au talon. Marine, noirs, tan, blancs, cordovan. Samedi, la paire .50

EXTRA SPECIAL pour 9 a.m. Samedi

1500 PAIRES DE BAS DE SOIE

BAS avec jambe de 18 pouces en soie, et avec haut de lille. Ces bas ont de légères imperfections. Noirs seulement. Samedi, la paire .24

3000 Paires de Bas en Cachemire

de première qualité, de cinq combinaisons de couleurs différentes: bas en pesant cachemire pure laine brun et noir, bas en cachemire noir tout laine, unis et légers, bas en cachemire noir avec haut à côtes. Samedi, la paire 1.00

BAS bruyère en deux bonnes combinaisons de couleurs, avec côtes en avant et unis en arrière, et talon et bout épissés. Samedi, la paire .74

BAS en cachemire noir, uni, avec haut élastique, talon, semelle et bout doubles. Samedi, la paire .74

Bas en Soie et Laine

BAS de très belle qualité, sans couture, de couleurs jaspé, lierre, marine, henna et vin combinés avec noir. Pointures: 8½ à 10. Samedi, la paire 1.84

Bas de Laine pour le Sport

1000 paires de bas de laine, à côtes 8-1 ou 5 larges côtes de fantaisie. Couleurs: chameau, tenné, brun et bruyère. Pointures: 8½ à 10. Samedi, la paire .84

Chaussettes pour Dames

EN CACHEMIRE naturel, de première qualité, sans couture, 9½ à 11. Samedi, la paire .69

CHAUSSETTES "PENMAN", en cachemire pure laine, gris, veau de Russie et noir, 9½ à 11. Samedi, la paire .76

CHAUSSETTES en soie et laine, à effet noir et blanc, avec talon et bout épissés. Pointures: 9½ à 10½. Samedi, la paire .69

600 PAIRES DE CHAUSSETTES bruyère, vert et tan, ou vert et brun; aussi chaussettes grises avec semelle, talon et bout double, 9½ à 11½. Samedi, prix spécial, la paire .50

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED.

"Ceux qui Dansent Doivent Payer la Musique"

Il y a un règlement en profit ou perte, pour toute action.

Quelques fois le jour de paie est longtemps retardé, et dans un tel cas le règlement peut comporter un intérêt composé.

Souvent un paiement en mauvaise santé est le résultat d'une danse, accompagnée de thé ou café, à laquelle on avait pris part plusieurs années auparavant. Souvent la collection consiste en insomnie, quelques fois en maux de tête, quelques fois en haute pression du sang, ou indigestion nerveuse — quelques fois en tous ces ennuis réunis.

Les nerfs ne pourront pas toujours supporter le fouettage de la drogue du thé et du café, la caféine.

Si vous avez fait usage du thé ou du café, pourquoi continuer jusqu'à ce que les résultats se fassent sentir ? Si vous commencez à en souffrir maintenant, pourquoi pas discontinuer à en prendre ?

Il existe une manière facile et plaisante d'éviter les mauvais effets du thé et du café, comme des milliers qui les ont changés pour le Postum l'ont constaté. C'est délicieux avec aucun repas — riche, réconfortant et satisfaisant — et il n'est jamais nuisible. Même les enfants peuvent prendre une tasse de Postum au déjeuner, sans crainte qu'il arrive quelque chose de nuisible aux nerfs délicats.

Au lieu de souffrir par l'usage de votre breuvage du repas, laissez-le vous faire bénéficier, en donnant à la santé naturelle sa liberté entière — et commencez le nouveau régime aujourd'hui. Tout épicier vous vendra ou tout bon restaurant vous servira le Postum.

Le Postum nous vient sous deux formes: Instant Postum (en boîtes de ferblanc) se fait instantanément dans la tasse en y ajoutant de l'eau bouillante. Postum Cereal (en paquets plus gros, pour ceux qui désirent le préparer en même temps que le repas se fait) se prépare en le faisant bouillir pendant 20 minutes.

Postum *pour la* Santé—"Il y a une Raison"

Canadian Postum Cereal Company Limited, Windsor, Ontario.

INTERESSANTE POUR LES FEMMES

Cette lettre est courte, mais elle prouve la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Bothwell, Ont.—"J'étais faible et épuisée, je n'avais pas d'appétit et j'étais nerveuse. L'infirmière qui me soignait me conseilla de faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant je reprends des forces. Je recommande votre médicament à mes amies et vous pouvez faire l'usage qu'il vous plaira de mon attestation."—Mme W. J. BRADY, R. R. 2, Bothwell, Ont.

La raison pour laquelle le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, a une vertu curative si remarquable des maladies des femmes, c'est parce qu'il contient le tonique, dont les propriétés sont tirées de racines et de simples à l'action puissante sur l'organisme féminin.

Si vous voulez un conseil spécial, écrivez une lettre confidentielle au Lydia E. Pinkham Medecine Co. à Lynn, Mass. Votre lettre sera ouverte et lue par une femme qui seule y répondra.

"CASCARETS" POUR VOS INTESTINS, SI VOUS SOUFFREZ DU MAL DE TETE, SI VOUS ETES MALADE

Procurez-vous aujourd'hui une boîte de 10 centins.

La langue chargée, les mauvais rhumes, l'indigestion, la peau blême, et les vilains maux de tête proviennent d'un foie inactif et des intestins obstrués, qui font que votre estomac devient rempli de nourriture non digérée, qui surit et fermente comme des saletés dans un baril, c'est le premier pas vers la misère indicible—l'indigestion, les gaz, la mauvaise haleine, la peau jaune, tout ce qui rend malade. Un Cascaret pris ce soir donnera à vos intestins constipés un nettoyage complet et vous renforcira le matin. Ils travaillent pendant votre sommeil. Des millions d'hommes et de femmes prennent un Cascaret maintenant et tiennent leurs estomac, foie, réglés et ne connaissent plus un instant de malaise. N'oubliez pas les enfants—leurs petits intestins ont aussi besoin d'un bon et doux nettoyage. 459

Conseil Municipal de Saint-Laurent

ST-LAURENT, 27. — Le conseil de la ville St-Laurent a tenu une assemblée spéciale le 17 janvier courant, sous la présidence de Son Honneur le maire J. A. Grou.

Le rapport de l'audition des livres pour les deux années écoulées a été accepté par le conseil; ce rapport démontre que l'état financier de la ville est dans une très bonne position.

Le conseil a adopté le règlement No. 95 concernant les vidanges.

Le maire et le secrétaire-trésorier ont fait rapport au conseil que le contrat de l'eau entre la cité de Montréal et la ville St-Laurent a été signé de part et d'autre; par ce contrat, la cité s'engage à fournir l'eau par le chemin Crémazie avec une pression de 95 livres, ce qui donnera certainement l'avantage à la ville St-Laurent d'obtenir une réduction des taux d'assurance.

Le secrétaire-trésorier fait rapport que depuis le 1er juin 1921, les permis de construction ont été accordés pour un montant de $146,000.00 pour des logements privés seulement.

Une demande a été faite à la Compagnie du téléphone Bell, de changer le téléphone local pour un téléphone direct avec Montréal, réuni à l'échange Rockland.

La ville St-Laurent aura, dès lundi prochain, un hôpital sous la direction des Soeurs de l'Espérance; cet hôpital comprend, chambres privées, salles publiques, salle d'opération, un dispensaire sera mis à la disposition des pauvres.

PAT BOYCOTTE ALBION

(Presse associée canadienne)

Paris, 27.—Le boycott contre les marchandises anglaises par la race irlandaise a été le sujet principal de la discusion à la séance d'hier, du congrès mondial irlandais. La tendance du congrès, manifestée par l'adoption d'une résolution engageant la nouvelle ligue internationale, a appuyer les principes républicains de M. Eamonn de Valera s'est manifestée une fois de plus hier.

La question du boycott ne fut pas mise au vote, mais les orateurs à part une ou deux exception se sont déclarés en faveur de cette mesure. La question sera peut-être discutée de nouveau aujourd'hui, lorsque le congrès se réunira à huis clos pour étudier les moyens d'appliquer la résolution précitée.

MURINE FOUR VOS Yeux — Soir et matin. Yeux sains, forts. S'ils sont fatigués, piquent, démangent ou brûlent, affectés, irritants, enflammés ou granulés employez souvent Murine. Soulage, rafraîchit. Sûr pour bébé et adultes. Chez tous les pharmaciens. Ecrivez pour livre gratuit sur vos yeux. Murine Eye Remedy Co., Chicago

Un Système d'Echappement

est nécessaire dans toute manufacture moderne afin d'enlever la poussière, les copeaux et autres déchets. Les systèmes d'échappement sont surtout utiles dans les moulins à rabotage et à pulpe, les menuiseries, les manufactures de boîtes, les filatures de coton et de laine, les manufactures de bijouteries, les fonderies et dans les usines où se travaille le cuivre, etc.

Ils sont aussi nécessaires pour enlever l'air vicié si nuisible dans les manufactures, les écoles, appartements, édifices publics., etc. Prix sur demande.

Geo. W. Reed & Co. Limited

(Etablie en 1852)

37 rue St-Antoine Montréal — Téléphone Main 9317

Feuilleton de La Patrie

Fiancée d'Avril

Par Guy Chantepleure

Suite

Et comme Michel souriait, elle ajouta:

—Je suis fâchée si je vous choque, mais dites-moi, quand des parents veulent marier leur fille, la laissent-ils au coin du feu? S'ils veulent la marier à un industriel, la mènent-ils dans un monde d'artistes, ou à un militaire, dans un monde de commerçants?... Moi, hélas! je n'ai pas de parents qui puissent s'occuper pour moi de ces choses et croyez-vous d'ailleurs que les jeunes filles qui en ont ne songent jamais qu'au plaisir de danser quand on les mène au bal? Puisque je désirais me marier, il me fallait bien voir un peu de monde, et voir du monde en France, puisque je voulais épouser un Français... Mais soyez sûr que si je cherchais un mari, comme vous dites, je n'étais aucunement disposée à épouser n'importe qui!

—Je vous remercie, fit Trémor en s'inclinant avec quelque ironie.

—Vous faites bien, répondit carrément la jeune fille en le regardant en face.

Puis avec le même calme, elle reprit:

—J'en ai trouvé deux tout de suite. Sur le bateau d'abord un négociant de Bordeaux, bien posé, mais ennuyeux... et laid! Oh! dear!... et puis à Cannes un Hollandais de Batavia qui n'a pas été trop long — il faut lui rendre cette justice, — à mettre à mes pieds son nom avec dix millions et le sextuple d'années. C'était pour mon goût un peu trop de millions et beaucoup trop d'années. Je n'avais pas d'idéal, Dieu merci, mais j'avais une idée pourtant!

—Et votre idée?

—Mon idée était de n'épouser qu'un homme assez jeune pour partager mes goûts ou les comprendre, assez distingué pour que je fusse fière de lui donner le bras, assez bon et loyal pour que j'eusse en lui toute confiance, assez intelligent pour diriger à ma satisfaction sa vie et la mienne...

—Enfin, la perfection?

—Ce n'est pas tout... J'allais ajouter: assez riche pour me donner le luxe, les élégances, les plaisirs que j'aime. Je n'épouserais jamais un homme pauvre C'est une profession de foi que je vous fais, je veux qu'elle soit sincère. La chaumière et le coeur, le morceau de pain partagé, etc... bon en théorie! Mais vous savez ce qu'on dit vulgairement: "Quand il n'y a plus de foin au râteller, les chevaux se battent." J'aime mieux un hôtel qu'une chaumière et beaucoup moins le pain que les gâteaux. J'ai remarqué d'ailleurs que les mariages d'amour sont moins fréquents qu'on ne le croit et.. moins heureux surtout.

—Ah! vous avez fait vos petites observations personnelles?

—Souvent. J'ai des amies qui adoraient leurs fiancés et qui passent leur temps à dire du mal de leurs maris. Elles sont plus ou moins jalouses, elles souffrent mort et passion d'une foule de choses insignifiantes... Tandis que je vois autour de moi des ménages excellents dont les débuts n'ont certainement pas été romanesques. Je ne vous citerai pas les Béthune pour ne pas vous scandaliser. Mais Colette et Robert! Voilà des gens contents de leur sort et qui s'aiment bien sans rêver l'impossible! Le ménage de Colette, c'est mon idéal. Et maintenant si vous disiez que je suis bien difficile et bien ambitieuse, pour une pauvre institutrice, je vous répondrais qu'ambitieuse ou non, je suis absolument maîtresse de ma vie; ma petite fortune me met à l'abri du besoin; le travail m'ennuie sans me faire peur; si je ne me marie pas, je m'en consolerai très bien. J'appartiens, je vous l'ai avoué, à la catégorie des jeunes filles qui raisonnent, quand vous m'avez fait l'honneur de me demander ma main, j'ai raisonné. Non seulement vous me paraissez réunir les conditions requises, mais vous êtes de plus le frère de Colette que j'aime beaucoup, le neveu de ma grand'mère que j'ai beaucoup aimée et mon cousin que je suis toute disposée à aimer aussi... Je ne pouvais rencontrer mieux. C'est pourquoi je vous ai répondu oui, tout de suite. Mais je suis franche et très honnête. Si vous m'aviez autrement rêvée, si vous désiriez être adoré de votre femme et filer le parfait amour, gardez-vous de m'épouser. Moi, je serai pour vous une brave petite femme, un bon camarade au besoin, je vous estimerai beaucoup, je vous aimerai tranquillement, à ma manière, mais je ne sais pas si c'est la bonne... et je ne vous adorerai jamais. Je suis tout à fait incapable d'aimer passionnément.

Suzanne Severn avait débité ce petit discours avec une simplicité paisible et une netteté qu'accentuait encore le timbre singulièrement clair de sa voix.

D'abord Michel l'avait écoutée avec étonnement, puis avec un sentiment de révolte enfin avec une curieuse indulgences' lytnûJélî!!u curiosité indulgente. Il s'était avisé à certaines vibrations de cet organe limpide qu'il pouvait y avoir quelque courage voulu dans cette grande franchise, et le regard de deux yeux très purs lui avait laissé comprendre qu'il y avait à coup sûr beaucoup d'innocence sous cette hardiesse.

—Vous êtes, dit-il, une étrange enfant!

—Je ne crois pas, repartit-elle; seulement, je n'ai pas passé la moitié de mon temps à rêver aux étoiles et le reste à lire des romans; je sais que la vie n'est pas un roman et que les étoiles brillent loin de la terre... puis je suis sincère, sincère avec autrui, sincère avec moi-même, ce qui est plus difficile souvent...

Mais je conçois que ma déclaration de principes vous surprenne. Vous croyiez que j'étais une emballée pour le bleu, n'est-ce pas? ajouta-t-elle.

Et son accent donnait à ce mot "emballée" quelque chose d'irrésistiblement comique.

Michel ne put s'empêcher de rire.

—Oui, je croyais que vous étiez une emballée ou plutôt je craignais que vous n'en fussiez une.

—Vous le craigniez? répéta la jeune fille.

Elle se tut, réfléchit et, délibérément:

—Michel, dit-elle, depuis un instant, je suis sûre que vous ne m'aimez pas. Pourquoi voulez-vous m'épouser?

Une sorte d'affolement put se lire au fond des yeux de Michel; jusque-là, il avait écouté sans arrière-pensée, s'abandonnant à la force des choses.

Mais Suzanne continuait tranquillement:

—Mon expérience de la vie comme des romans est très courte; il me semble cependant que, si vous m'aimiez, vous n'auriez pas entendu avec autant de sérénité ce que je viens de vous dire; il me semble que vous auriez déjà répondu à ma dernière question... Donc vous ne m'aimez pas et alors... Je suis presque pauvre, je n'ai pas de famille, pas de relations... Pourquoi désirez-vous que je sois votre femme?

La question était nette. Que n'avait-elle été posée plus tôt, avant que tant d'atermoiements pussent laisser croire à la jeune fille, — si la vérité enfin lui était dite — que l'homme à qui elle s'était ainsi confessé s'était joué d'elle et de sa confiance! Michel voulait avouer à la fois la faute de Claude et la sienne, implorer le pardon de Suzanne, mais une honte insurmontable figeait les mots sur ses lèvres et il se sentait aussi coupable par la pusillanimité qui le retenait depuis une heure que Claude par sa cruelle espièglerie. Un moment, il fixa les arabesques du tapis qui tournoyaient sous ses yeux, puis il releva la tête, son parti était pris.

—Vous avez été singulièrement franche avec moi, Suzanne, et il me semble que ma franchise doit être égale à la vôtre, dit-il, appelant pour la première fois la jeune fille par son prénom. Vous avez raison, avant de vous avoir entendue, je vous connaissais très peu, mais Colette est décidément un mauvais peintre, car elle vous a donné de moi une idée bien fausse. Il se peut que je n'aie pas toujours été aussi raisonnable que vous l'êtes; en tout cas, je le suis devenu et si, quelque jour, elle a rencontré le poète enthousiaste, le rêveur passionné qu'elle vous a décrit, je la défie maintenant de le revoir jamais. Ce poète n'était qu'un fou ou même si ridicule et si malheureux tre sagesse, il croyait naïvement que les étoiles n'étaient pas inaccessibles, il croyait aussi que le stage de tout être humain sur la terre devait pouvoir servir de thème aux plus séduisants conteurs de belles histoires. Bien vite, vous le concevrez, la réalité le désabusa. Il eut une grande déception, une déception comparable peut-être à celles qui rendirent votre grand'mère malheureuse et votre institutrice ridicule, une de ces déceptions qui vous faisaient trembler quand elles ne vous faisaient pas rire. Il se trouva d'ailleurs lui-même si ridicule et si malheureux qu'il se jura de guérir de ce malencontreux chagrin d'amour — puisque le terme est consacré — et il tint si bien son serment qu'il se sentit bientôt guéri à tout jamais, non seulement du chagrin, mais encore de l'amour... Alors, il s'écria que sa vie était brisée et je crois bien qu'il mourut de la guérison!... Je parle du poète, car les débris de la catastrophe furent ramassés par un homme très positif, tout disposé à en tirer le meilleur parti possible. C'est ce nouveau sage que vous voyez aujourd'hui. Je ne rêve plus d'un grand poème, ni d'un grand amour, ni d'un grand bonheur, Suzanne, et j'ai renoncé à atteindre les étoiles; seulement je ne sais que faire de cette pauvre vie morcelée... et je voudrais vous la donner. Je voudrais n'être plus un isolé, je voudrais avoir un foyer, une famille à moi, des devoirs qui m'arrachent à l'égoïsme de mes stériles courses à travers le monde. Et si je vous demande la permission de vous consacrer cette vie, de vous offrir la première place à ce foyer, c'est aussi parce que j'ai raisonné, parce que je vous sais intelligente et bonne, puis parce que vous êtes seule comme moi et parce que Colette vous aime. Vous voyez que votre sincérité m'a donné le courage de la mienne. Cette camaraderie dont vous parliez, je l'accepte et la seule affection que je souhaite de vous, c'est l'affection sérieuse de deux époux que les joies et les soucis partagés attachent peu à peu l'un à l'autre. Je n'ose pas, je ne veux pas vous dire que je vous aime de l'amour passionné que votre belle jeunesse devrait exiger, mais je puis vous jurer que votre bonheur me sera plus cher que le mien et que vous trouverez en moi un dévouement et une sollicitude qui ne se ralentiront point.. Voulez-vous être ma femme?

Michel regarda Suzanne longuement; il attendait avec anxiété les mots qui allaient tomber de sa bouche, espérant encore, vaguement, un refus.

Mais, souriant d'un sourire qui tremblait imperceptiblement, elle répondit:

—Oui, Michel.

Quand Trémor, en présence de madame Béthune rayonnante, prit congé de sa fiancée, il porta doucement à ses lèvres la main qu'elle lui tendait.

—C'est une bague de poupée qu'il vous faudra, remarqua-t-il tenant encore les doigts menus sur sa main ouverte.

Il n'y avait plus trace d'émotion dans la physionomie de la jeune fille. Elle joignait les mains, une prière aux yeux:

—Oh! s'il vous plaît, une perle, une jolie perle, suppliait-t-elle, je les aime tant!

(A suivre)

RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

GLORIEUSE VICTOIRE DU NATIONAL SUR M.A.A.A.

Le club de notre association triomphe par 5 à 3, hier soir. — Loyola fait descendre Victoria d'un cran

Le Victoria a subi sa première défaite de la saison, hier, lorsqu'il a été battu par le Loyola par le score de 6 à 5, dans la deuxième partie de la huitième séance de la Ligue de la Cité à l'aréna Mont-Royal. Dans la première partie de la soirée, le National a triomphé du M.A.A.A. par le score de 5 à 3 et cette victoire installe notre équipe en deuxième place concurremment avec le Victoria et le Loyola. Le Ste-Anne, de par la défaite du Victoria, est le seul à occuper la première position.

Le National a joué pour gagner, et à tout prendre il eut franchement le dessus sur le M.A.A.A. dans tous les départements. Laurendeau, placé sur une aile, a joué une partie de toute beauté, et il a compté quatre points pour sa part, Lahue scorant l'autre. Après que le M.A.A.A. eût enregistré le premier point, le National y alla de trois, tous comptés par le sagace Laurendeau.

Dans la deuxième période, le jeu fut plus égal, et seul Suckling, du M.A.A.A. put compter. Le National prit donc la troisième période avec l'avantage d'un point que Lahue porta à deux huit minutes après la reprise du jeu. Suckling ramena cependant l'infériorité du score du M.A.A.A. à un point, mais une minute plus tard, Laurendeau déjouait encore Carroll et il ne fut plus fait de point après cet exploit.

La défense du National, composée de Gervais, dans les buts, de Courchesne et Desbiens, a été infranchissable, tandis que les avants, Pelletier, Laurendeau et Gauthier ont été à la hauteur de la situation. Philippe Lamarre, étant malade, ne figurait pas sur l'alignement, hier soir.

Dans la deuxième partie, le Victoria prit une avance considérable lorsqu'il émergea de la glace avec un score de 4 à 2 en sa faveur à la fin du premier quart. Mais le Loyola égala le score dans la période suivante pour gagner dans la finale. Sauvé, pour les collégiens de Notre-Dame de Grâce, a joué un partie de toute beauté et il fut l'étoile de la partie. Alignement des clubs et sommaires des parties :

National		M.A.A.A.
Gervais	buts	Carrol
Courchesnes	défenses	Read
Desbiens	défenses	Carlin
Pelletier	centre	Buchanan
Laurendeau	avants	Bowles
Gauthier	avants	Telfer
Contant	subs	Heffernan
Lamarre	subs	Suckling
Lahue	subs	Sharp

SOMMAIRE

Première période

1—M.A.A.A.: Buchanan	2.30
2—National: Laurendeau	10.30
3—National: Laurendeau	2.30
4—National: Laurendeau	2.00
Deuxième période	
5—M.A.A.A.: Suckling	8.00
Troisième période	
6—National: Larue	5.00
7—M.A.A.A.: Suckling	1.30
8—National: Laurendeau	1.30

Loyola		Victoria
Cole	buts	Mulcair
Shibley	défenses	Hodgson
McMahon	défenses	Darling
King	centre	Slater S.
Sauvé	avants	Parsons
Trihey	avants	Dawes
McDonald	subs	Slater C.
Valois	subs	Magie
Brady	subs	Arnold
Taylor	subs	

SOMMAIRE

Première période

1—Victoria: S. Slater	4.00
2—Victoria: Parsons	.45
3—Victoria: Dawes	.25
4—Loyola: Sauvé	2.00
5—Victoria: Dawes	2.00
6—Loyola: Trihey	5.00
Deuxième période	
7—Loyola: Sauvé	9.30
8—Loyola: McDonald	6.30
Troisième période	
9—Loyola: Sauvé	.55
10—Victoria: Dawes	11.00
11—Loyola: McDonald	3.00

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	Pr.	Cre.
Ste-Anne	4	0	19	11
Victoria	3	1	25	12
National	3	1	17	14
Loyola	3	1	19	15
M.A.A.A.	1	3	18	18
Shamrock	1	3	12	25
Westmount	1	3	13	18
U.A.A.A.	0	4	9	21

A HECTOR DECARIE

Hector Décarie est prié de passer à nos bureaux incessamment, pour communication importante.

EUCHRE-DANSE DU STE-BRIGIDE LE 2 FEVRIER

Après les immenses succès remportés dans ses organisations sportive, le Ste-Brigide, après quelques semaines d'un repos mérité, s'est de nouveau mis à l'oeuvre, cette fois, en s'efforçant de faire de son euchre-danse, une fête des mieux réussies jusqu'ici.

De nombreux prix récompenseront les heureux gagnants de la partie de carte. Au-delà de 150 prix sont en main dans le moment.

L'Orchestre qui exécutera le programme de danse préparé par Messieurs Jos. Rolland et Albert Bousquet, très connus dans le cercle des danseurs, est un des meilleurs "Jazz" de Montréal, et promet de faire passer quelque bons moments et fera régner l'enthousiasme à la salle Stanley, le 2 février prochain.

La soirée sera présidée par l'échevin Honoré Emond.

LES SCORERS DE LA N. H. L.

Cy. Denneny, Ottawa	19
Babe Dye, Toronto	15
Broadbent, Ottawa	20
Malone, Hamilton	14
Cor. Denneny, Toronto	11
O. Cleghorn, Canadiens	12
S. Cleghorn, Canadiens	9
G. Boucher, Ottawa	5
Roach, Hamilton	6
Nighbor, Ottawa	5
Prodgers, Hamilton	5
Gerard, Ottawa	4
Lalonde, Canadiens	4
Cameron, St-Patricks	5
Arbour, Hamilton	3
Berlinguette, Canadiens	4
Noble, St-Patricks	6
W. Boucher, Canadiens	1
Randall, St-Patricks	5
Wilson, Hamilton	1
Mummery, Hamilton	3
Bruce, Ottawa	3
F. Boucher, Otawa	2
Matte, Hamilton	3
Reise, Hamilton	3
Corbeau, Canadiens	3
Clancy, Ottawa	2
Reise, Hamilton	3
Pitre, Canadiens	2
Stuart, St-Patricks	2
Bell, Ottawa	2

Un point pour Couture, du Canadien, Carey, du Hamilton.

IL ARRIVE SECOND

CHARLES JUTRAS, de Lake Placide, qui s'est classé bon deuxième dans le tournoi de patin extérieur, de Plattsburg.

CHAS. JUTRAS ARRIVE SECOND A PLATTSBURG

PLATTSBURG, 27. — Roy McWhirter, de Chicago, a remporté le championnat sur patin extérieur, hier, avec un total de 110 points. Charles Jutras, de Lake Placide, s'est classé second avec 80, et Richard Donovan, de St-Paul, est arrivé troisième, avec un total de 50 points. Voici les résultats des derniers exercices, ceux d'hier:

Senior un demi mille—1er Roy McWhirter, Chicago; 2. Fred. Buendgen, Chicago; Charles Jewtraw, Lake Placid. Temps 1 minute 25 2-5 sec.

Senior, 3 milles—1er Richard Donovan, St-Paul; 2. Joe Moore, New-York; 3. Edw. Gloster, Toronto. Temps 9 minutes 12 1-5 sec.

Junior, un mille, 16 ans—1er Orlie Green, Saranac Lake; 2. Ward Reed, Chicago; 3. Harold Fortune, Lake Placid. Temps 2 minutes 59 4-5 sec.

Junior 220 verges, 16 ans—1er Harold Fortune, Lake Placid; 2. Orlie Green Saranac Lake; 3. John Darrah, Lake Placid. Temps 22 sec.

Junior, 12 ans, 220 verges—1er Jack Shea, Saranac Lake; 2. Ned Mulflur, Saranac Lake; 3. Wesley Champagne, Plattsburg. Temps 25 2-5 sec.

Junior, 14 ans, 440 verges—1er Colton Parody, Lake Placid; 2. Ernest Graves, Saranac Lake; 3. Earl Finch, Lake Placid. Temps 42 3-5 sec.

DANSE, CE SOIR, AU NATIONAL

C'est ce soir la veillée en famille du National, veillée hebdomadaire qui consistera en danse et en musique. Les membres de l'association passeront certainement quelques belles heures d'agréments en compagnie de leurs amies et on compte sur une affluence considérable.

EUCHRE-DANSE DU FRANC RIEUR

Le euchre-danse annuel du club de raquette Franc Rieur aura lieu, le 2 février, à la salle Auditorium, coin Bleury et Ontario Ouest. Une magnifique coupe en argent sera donnée au vainqueur du concours du Fox Trot excentrique. Les directeurs de danse seront MM. Paul Blain et Charles Lascelles. 165 prix de valeur ont été reçus à date et seront distribués aux heureux gagnants de la partie de cartes. Le Franc Rieur compte sur la présence des autres clubs de raquette de Montréal, qu'il a encouragés à son tour par de nombreuses délégations.

LIGUE INTERMEDIAIRE

Foresters (6)		Kensington (0)
Hough	buts	Bowell
Hutchison	défenses	Armour
Davis	défenses	Booth
M. Hodges	avants	Reynolds
D. Hodges	avants	Moore
Martin	avants	Smith
L. Hodges	subs	Chipchase
Jos	subs	Donaldson
Gorman	sub.	

Première période

1—Foresters	M. Hodges
2—Foresters	D. Hodges
3—Forester	M. Hodges
Deuxième période	
4—Foresters	Gorman
5—Foresters	Gorman
6—Foresters	Martin

DEUXIEME PARTIE

L'Aiglon (4)		St Gabriels (2)
Morin	buts	Armstrong
Mantha	défenses	Shipton
Roger	défenses	Kelly
Brosseau	avants	Louette
Church	avants	Murray
Paquette	avants	Ranco
Toupin	subs	O'Brien
Pettigrew	subs	West
Latreille	subs	Hamilton
Lacasse	sub.	

Première période

1—L'Aiglon	Paquette
2—L'Aiglon	Latreille
3—L'Aiglon	Church
Deuxième période	
4—St. Gabriels	Murray
5—St. Gabriels	Ranco
6—L'aiglon	Mantha

TROISIEME PARTIE

St-Lambert (4)		Woodland P (1)
Towell	buts	Brown
Albutt	défenses	Hart
Gilbert	défenses	Colligan
D. Grant	avants	Wilcox
Horsfall	avants	Cane
Bender	avants	Guay
G. Grant	subs	Noel
Bennett	subs	Waugh
Snyder	sub.	
H. Hooper	sub.	

Première période

1—St-Lambert	Hooper
Deuxième période	
2—St-Lambert	Horsfall
3—St-Lambert	D. Grant
4—St-Lambert	Hooper
5—Woodland Park	Wilcox

Arbitres: Desse Brown et Joe Roddick.

LE SPORT A DORION

DORION, Qué., 27. — Le club de hockey Dorion organise une grande mascarade pour samedi, le 28 courant, sur sa patinoire, et il y aura de nombreux prix pour les costumes les plus originaux. Dimanche, le 29, il recevra la visite du club de hockey Pointe-Claire.

REDCAP WILSON EST UN JOUTEUR FORT BRILLANT

Tom Conway, l'impresario des séances de pugilat au Saint-Denis, a demandé à des sportsmen locaux influents de constituer le jury d'honneur qui sera chargé à l'avenir de décréter l'interdiction des matchs de boxe, en attendant, naturellement, la formation d'une commission civique de pugilat.

Devant l'indignation manifesté en certains quartiers au sujet des récentes séances pugilistiques, "Tom" a demandé à MM. Fred Richard, Art Ross et aux échevins Bray et O'Connell de bien vouloir consentir à constituer le jury d'honneur de la séance de lundi prochain, le 30, au théâtre St-Denis, alors que Redcap Wilson fera face à Oscar Deschamps, dans la finale et que Kid Lewis, de Lachine, s'alignera contre Kid Henry, de Montréal.

Cette séance promet donc de donner satisfaction sous tous rapports à notre public, fatigué et berné par les quelques dernières séances. Deschamps a fait une déclaration emphatique dans notre journal à l'effet qu'il allait s'efforcer de coucher Wilson rapidement sur le carreau. C'est dire que les choses ne lésineront pas avec le populaire "Oscar", qui est en grande forme depuis l'entraînement rigoureux qu'il a suivi au cours des dernières semaines. On sait qu'il devait rencontrer Wilson lorsqu'il tomba malade d'une dangereuse typhoïde, l'automne dernier, et c'est Solly Young Green qui prit la place de Deschamps. Le New-Yorkais faillit le mettre hors de combat, et quand ces deux boxeurs se sont repris ces jours-ci, au St-Denis, Green était en train d'attrapper une râclée quand il demanda à ses seconds de jeter l'éponge sous prétexte qu'il s'était blessé à une main. C'est dire que Redcap Wilson est un des plus brillants boxeurs de sa classe que l'Amérique ait jamais produit et qu'il fera la vie dure à Deschamps, lundi prochain, au St-Denis.

LE COLLEGE SAINT-LAURENT

Le Collège St-Laurent, qui n'a pas joué dimanche dernier, par suite de la tempête, s'est mesuré avec le International Business College, hier, et il en a triomphé par un score écrasant. Le Collège aimerait à rencontrer dimanche prochain tout bon club amateur de la province, à 3 heures, sur son terrain, à St-Laurent. Inf. M. Jasmin, gérant, Rockland 2524.

BEAU PROGRAMME DE COURSES A MAISONNEUVE

Le programme de la matinée de courses au trot de dimanche au rond Maisonneuve comprendra une classe d'ambleurs, une course en sleighs, et une course de deux milles à répéter. Les inscriptions pour cette dernière épreuve seront reçues jusqu'à vendredi soir. Le jockey qui gagnera la course recevra un $5 en or. Voici le programme de la matinée:

Classe ambleurs: Brother Cotette, Tory Bars, Ralph McKerrow, Doctor B., Dan Murphy, Miss Nico, Black Jenny.

Classe d'un mille, 2 dans 3, en sleighs, deux personnes, chevaux conduits par les propriétaires, 3 prix.

Course de deux milles: Viviani, Josie Bricon, Teddy P., Daisy C., Bing Bang, Doctor D. C., Geers, Baron Leybrun.

LATOUR-GIROUX

Wilfrid Latour nous a écrit pour nous dire que vu le silence de Hector Décarie à ses défis réitérés, il entend relever le défi de Giroux, à son adresse. Il suggère quatre tours chaque côté, et si Giroux consent à cette condition première, il voudra bien indiquer le lieu d'un appointement avec Latour. Comme il n'y a pas eu de date de fixée au match Giroux-Henrichon, Latour aimerait à forcer avec Giroux avant que ce dernier ne rencontre Henrichon.

ST-STANISLAS SR.

C'est ce soir, sur la patinoire du St-Stanislas située coin des rues Gilford et Chambord, que ces deux populaires clubs se feront la lutte.

Cette partie, depuis si longtemps attendue, promet d'attirer une des plus nombreuses assistances de la saison.

Le St-Stanislas, sous l'habile direction de son entraîneur A. Marier, a pratiqué ferme cette semaine et se promet bien de remporter les honneurs de la soirée.

Du côté du Champêtre, le gérant M. Bergeron ne se cache pas de dire d'avance que cette partie est gagnée pour lui. Cette prédiction est peut-être prématurée, car les vaillants joueurs du St-Stanislas n'ont pas l'intention de désappointer leurs amis, et ceux-ci peuvent être assurés qu'ils feront tout leur possible pour triompher.

Dimanche, le St-Stanislas recevra le club Bout-de-l'Ile, le dimanche suivant, 5 février, un "All Stars", de Longueuil, et le 12 février, propablement, le club Rosemont.

Libre après ces dates, le St-Stanislas est prêt à faire face au meilleur club amateur.

Pour informations, priéres de communiquer avec le gérant, G. Dalgneault, 552, rue Rivard, Tél. Main 4240 entre 9 et 5, le jour.

A NOUVELLE ORLEANS

Première course. $1,000, 2 ans, 3 furlongs—1. Marjorie Wood 114, Burke, 9 à 2, 8 à 5, 4 à 5; 2. St-Angelina 111, Buxton, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5; 3. Kewpie S. 114, Carroll, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5. Temps .37. Elizabeth Brice, Rejection, Supergloria, Pinkie, Josephine C., Illusionist, Bessie Leighton, Pinquana et Milfoil ont aussi couru.

Deuxième course. $1,000, 3 ans et plus, 6 furlongs—1. The Decision 109, Schwartz, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1; 2. Jage 108, Pool, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; 3. Rolo 105, Bruening, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps 1.17 1-5. Jerry Linkboy, Helen Atkin, Little Patsy, Murphy, Pansy.

Troisième course, 6 furlongs — 1. Promising Tom, 104, Owens, 20, 8, 4; 2. Lady Luxury 11, Wallace, 3 à 6, 1 à 3; 3. Mickey Moore, 114, Scobie, 3. Temps 1.17 2-5. Pickwick, Ragazza, Malvolio, Ras, Goodhart, Paul Connolly, Hillsdale, Philanderer ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille—1. Manoeuvre 105, McCoy, 7 à 5, 1 à 2, 1 à 4; 2. Duke John 102, Lang, au pair, 1 à 2; 3. eddam 106, Wilson, 1 à 2. Temps 1.45 1-5. Biarneystone, Mysterious Girl, Tableau D'Honneur, Kirah ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille—1. Stock Pin, 109, Carrol, 13 à 5, 6 à 5, 4 à 5; 2. Grass Tree 99, Wilson, 4, 8 à 5, 3. Charline 91, Bureniding, 1 à 2. Temps 1.48. Grace Foster, Bill Block, The Vengeance, Trico, Plunella ont aussi couru.

Sixième course, 1 1-16 mille — 1. Alexander Jr. 109, Schwartz, 6, 2, 4 à 5; 2. W. H. Buckner, 109, Wilson 2 à 5, 1 à 5; 3. Jack Reeves, 114, Bullman, 3 Temps 1.55. Harvest King, Young Adam, Kitty M. et Lorena Moss ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille — 1. King Trojan 102, Bruening, 8, 3, 7 à 5; 2. Woodthrush 111, Chevlett, 8 à 5, 4 à 5; 3. Etrahs, 109, Pool, 1 à 4.

LE CANADIEN SE PREPARE A RECEVOIR CHAUDEMENT HAMILTON

Il pratique ferme en vue de la partie de demain soir. —Nous aurions sous peu de la glace artificielle.

Le Canadien a l'intention d'implanter lui-même la glace artificielle à Montréal, et on nous informe que sa direction est en pourparlers avec la maison Fraser, de Vancouver, en vue de faire installer un système de glace artificielle à Montréal, cette année. Si les pourparlers mènent à une entente raisonnable, les travaux commenceront à l'Aréna Mont-Royal, ce printemps même.

En attendant, le Canadien pratique ferme tous les jours pour sa partie de demain soir contre le Hamilton, à l'aréna Mont-Royal. Le Hamilton, après ses victoires décisives sur les Ottawa et le St-Patrick, n'est pas une équipe avec laquelle le Canadien jouera facilement. Qu'il ne s'abuse pas à ce sujet; bien que le Tricolore paraisse être un "hoodoo" pour les Hamiltoniens, il ne s'ensuit pas que la partie de demain soir est toute gagnée. Et pourtant, il faut de toute nécessité que le Canadien gagne, autrement il tombe dans la "cave" de la ligue, position qui ne lui convient sûrement pas avec l'alignement qu'il possède. Le Hamilton est bien résolu à gagner, et toute son équipe est en condition comme elle l'a prouvé par la magnifique partie jouée à Ottawa, avant-hier. Léo Dandurand est confiant que ses "poulains" sortiront victorieux de la joute de demain, et s'il faut en juger par la réserve des billets il y aura une foule énorme à l'aréna, demain, pour encourager le Canadien.

LE STE-BRIGIDE

JOS. ROLLAND, un des directeurs de la danse au Euchre-bal annuel du Ste-Brigide, à la salle Stanley, le 2 février.

LE BOUCANIER ELIT PRESIDENT C. E. PAQUETTE

M. C. E. Paquette a été élu président du club de raquette le Boucanier, ces jours-ci, en remplacement de M. Adh. Tremblay, qui a laissé la ville pour l'état du Michigan, où il doit demeurer à l'avenir. L'élection de M. Paquette à la présidence est le digne couronnement des efforts qu'il a déployés dans le passé pour faire du Boucanier un des premiers clubs de la Métropole. Il a eu la bonne fortune de voir élire un bureau de direction exceptionnellement fort.

Tous les membres qui n'assistaient pas à l'assemblée générale, sont priés de communiquer sans retard avec le président, St-Louis 5605w, ou avec le trésorier, St-Louis 10,374J, pour affaire très importante.

Le Boucanier doit aller en nombre à Ottawa pour le carnaval qui commencera demain. Le ralliement se fera samedi matin, demain, à 8 heures, au Grand Tronc (gare Bonaventure) et le président Paquette compte sur la présence de toutes les Boucaniers disponibles.

NATIONAL A OTTAWA

L'association Athlétique d'Amateurs Nationale sera dignement représentée au Carnaval d'Ottawa et ses meilleurs athlètes prendront part au courses en raquette qui auront lieu samedi.

Les Messieurs suivants feront le voyage: R. Hébert, G. Provost, A. Cadotte, J. Willman, E. H. Drolet, H. Lecours, M. Champagne, R. St-Onge et l'entraîneur H. Hébert. M. Maurault, président de la section des Raquetteurs, ainsi que M. Chs Cardin, directeur de l'Association, accompagneront les coureurs.

JACK RENEAULT alias Dumoulin, se battra, samedi soir, à Brooklyn, avec Billy Miske, dans un assaut de 15 rondes.

LIGUE MONT-ROYAL

"LEN" Porteous, sportsman bien connu, qui est le vice-président et le pénitencier de la ligue Mont-Royal, opérant le dimanche, à l'Aréna.

TALBOT DEFAIT B. DESAUTELS PAR 82 "PINS"

Amédée Talbot a gagné son match aux quilles avec Bunty Désautels, hier soir aux allées du Canadien, par 82 "pins". Voici le résultat détaillé:

Talbot: 153, 158, 202, 177, 216, 172, 214, 146, 226, 210—1,873.

Désautels: 170, 201, 200, 181, 164, 152, 186, 165, 169, 193—1,791.

Après le match, Chrétien, fort quilleur de Trois-Rivières, a téléphoné de longue distance pour lancer un défi à Désautels pour un match de 20 parties, dix devant être jouées au National jeudi, le 2 février, et les dix autres à Trois-Rivières la semaine suivante. Le défi a été relevé prestement et le match commencera jeudi prochain, au National, à 8 p.m. On invite tous les amateurs.

SOIREE THEATRALE DU CLUB RICHMOND

Mercredi le 1er février, le club Richmond aura le plaisir de recevoir les clubs de raquettes de la Cité de Montréal. A cette occasion il y aura une grande soirée de gala au théâtre Family. Cette soirée servira certainement à renouveler les liens qui ont uni jadis les clubs de l'est aux clubs de l'ouest. Il y aura une parade des clubs avant la représentation théâtrale. Le départ aura lieu des salles du club Richmond à 7.45 heures.

Une magnifique montre-bracelet en or sera tirée au sort comme prix de présence. Les billets sont actuellement en vente au club Richmond ainsi que chez Messieurs E. Montmigny, 1025 Notre-Dame Ouest et J. O. Babineau, 1301 St-Jacques. Les clubs qui ont l'intention de prendre part à cette soirée sont priés d'envoyer leurs adhésions afin que l'organisation leur réserve les sièges dont ils auront besoin.

EMP. DE TRAM. VS BEAVER

Demain soir, grande partie de hockey entre l'équipe des Employés de Tramways et le Beaver du C.P.R., à l'angle des rues Boucher et St-Denis, à 8 heures. M. Arthur Gatoury mettra la rondelle au jeu.

UN MOT AUX SPORTSMEN

FAITES-VOUS DU SKI? ASSUREZ-VOUS CONTRE TOUT ACCIDENT POSSIBLE.

On a dit qu'une personne sur huit était généralement blessée, d'une manière ou d'une autre, quand elle se livrait aux sports d'hiver. Le ski est probablement l'un des plaisirs en plein air des plus dangereux, et cependant peu de sportsman consentiront à abandonner ce plaisir si fascinant. La personne qui aime beaucoup le ski devrait certainement penser à s'assurer.

L'annonce de F. W. G. Johnson, Regd., 11 rue St-Sacrement, dans "La Patrie" d'aujourd'hui, traitant de l'assurance sur le ski, devrait intéresser les hommes qui aiment à faire du ski — un genre d'amusement sain pour l'hiver lequel comprend cependant la possibilité d'un accident et de blessures graves.

TRIPLE-HEADER DANS LA LIGUE DE MONT-ROYAL

Il y aura trois grandes parties de hockey, dimanche après-midi, dans la ligue Mont-Royal, à l'Aréna. Ces parties attirent toujours près d'un millier de personnes, et on a l'occasion de voir un magnifique triple-header pour 25 cents.

Voici le programme pour dimanche, le 29 courant:

Tacomas vs Greys.
A-1 vs C. P. Verdun.
Eureka vs St-Anthony.

Cette dernière partie promet d'être la principale du programme de dimanche et les amateurs verront une enlevante exhibition. Les joueurs Boyd et Thompson, du St-Anthony, qui avaient été suspendus, ainsi que Whittaber, du A-1, pour irrégularités, ont été réinstallés et joueront après-demain. Le président "Daddy" Guérin veille à ce que sa ligue soit une organisation bien disciplinée et il est parfaitement secondé par "Len" Porteous, qui est bien connu dans les cercles sportifs locaux.

LIGUE DES MANUFACTURES

	Gag.	Per.
Berliner	3	1
Crane	2	2
N.E. Co.	1	2
Imp. Tobacco	1	3

CHAMPETRE-MAISONNEUVE

Dimanche dernier, le Champêtre recevait le Greenleaf de la Pte St-Charles. Depuis très longtemps les citoyens de Maisonneuve n'ont vu une aussi belle partie et malgré la mauvaise température, une assistance considérable a été témoin de cette joute. Dès la première période les joueurs du Champêtre se sont lancés à l'attaque et ont compté un magnifique point. Cette avance ne put être conservée bien longtemps car Greenleaf, après plusieurs insuccès, réussirent à mettre le score égal quelques secondes avant la fin de la première période. Le Champêtre scora de nouveau presqu'aussitôt que le jeu fut recommencé, mais encore une fois le Greenleaf mettait les chances égales en déjouant Cyr pour la seconde fois. La période prit fin quelques minutes après sans autres changements. La troisième période fournit du jeu aussi rapide que dans les deux premières et après plusieurs minutes une mêlée se produisit devant les buts du Greenleaf; Buchanan du Champêtre poussa la rondelle dans les filets et ce point fut contesté. Le Champêtre dut céder pour ne pas désappointer ses partisans et le score resta 2 à 2. Il n'y eut pas de changement pendant tout le reste de la partie. On décida de jouer une période supplémentaire mais ce fut peine inutile. Tétreau pour Greenleaf a été fort en évidence tandis que tous les joueurs du Champêtre ont joué d'une façon irréprochable.

Voici le record du Champêtre à date:

8 janvier — Champêtre 1, Rosemont 1;
14 janvier — Champêtre 6, Aird & Son 2;
x15 janvier — Champêtre 1, La Casquette 0;
18 janvier — Champêtre 7, Pte-aux-trembles 2;
22 janvier — Champêtre 2, Greenleaf 2.

xCette partie ne dura qu'une période, la tempête ayant arrêté la partie.

Le Pte-aux-Trembles, dans son compte-rendu sur sa partie avec le Champêtre, accuse un peu les officiers de ce club d'être incompétents ou bien d'avoir favorisé le Champêtre. La réponse à ceci ne sera pas bien longue: D'abord le score réel est de 7 à 2, même en ne comptant pas le dernier point scoré par Carbonneau, du Champêtre, au moment où la cloche sonnait. 2o. Les deux points que vous avez scorés ont été assez chanceux. Maintenant, nous n'admettons pas vos remarques parce qu'elles ne tiennent pas debout. Croyez-vous que si vous aviez eu justice encore plus grande et que les arbitres auraient favorisé votre club au lieu du nôtre vous auriez réussi à gagner cette partie et à renverser la différence de cinq points en notre faveur? Voyons, Messieurs du Pointe-aux-Trembles, montrez donc un peu plus de jugement en faisant vos rapports et prenez donc vos défaites en sports. C'est le seul reproche que nous vous faisons.

Dimanche prochain, les Garnets viendront rencontrer le Champêtre et la partie promet d'être contestée.

Inf. J. Armand Limoges, gérant, Las. 1055W, ou Commission du Hockey Champêtre, Maisonneuve, 2571-Est, rue Notre-Dame.

LA COMMISSION de boxe de l'Etat de l'Ohio, vient d'exclure tout boxeur des limites de son état, en bas de 18 ans.

Suite à la page 7

Les Maladies Contagieuses ont leur cause dans l'absorption de l'eau impure. Protégez-vous contre ces maladies. Buvez de l'

Eau de Source Laurentienne
Laurentian Spring Water

AMUSEMENTS

Theâtre ST-DENIS
Cette semaine—Matinées et Soirées
LA DERNIERE ROMANCE
avec JACK HOLT

OUIMETOSCOPE
SEMAINE DU 23 JANVIER
"THE FOX" avec HARRY CAREY, montrée pour la première fois dans l'est. "LES CROUSTILLARDS" ou "LA FOLIE DES GRANDEURS". Vues expliquées en français. Tirage. Ce soir.

Passe-Temps
Vendredi, Sam., Dimanche
ETHEL CLAYTON et THEODORE ROBERTS dans
"EXIT THE VAMP"
CORINNE GRIFFITH dans
"THE SINGLE TRACK" 280-2

LOEW'S COURT
AUJOURD'HUI
JUST AROUND THE CORNER
CE SOIR — Soirée d'amateurs. Prix en argent. — Jackie Fleming déclamateur favori dans ses dernières interprétations.
Matinées, 11c, sauf les dimanches et jours de fetes.
Soirées, 25c, taxe comprise.

IMPERIAL
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
WALLACE REID
CLARA SWANSON et
ELLIOTT DEXTER
dans
"DON'T TELL EVERYTHING"
LARRY SEMON dans "THE BELL HOP"
VUES PITTORESQUES DE L'IMPERIAL — POTINS DU JOUR — FABLES D'ESOPE.
GREEK EVANS
Le baryton à renommée mondiale Chant du Toreador de Carmen (Bizet)
CONCERTS MUSICAUX à 3 et 9 heures
"2e Rhapsodie" Litz
"Song of India" Fox Trot Whiteman

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S CE SOIR
MATINEE SAMEDI
Iden Payne et Laverack Inc., présentent la superbe comédie
The Great Broxopp
par A. A. Milne
Auteur de "Mr. Pim Passes By", "The Dover Road", etc.
AVEC IDEN PAYNE
Et la troupe originale anglaise venant directement de New-York.
Soirées et mat. de samedi 50c à $2.00.
A PARTIR DE LUNDI SOIR 30 JANVIER
E. Ray Goetz présente "L'Etoile Internationale"
Melle Irène Bordoni
DANS
"THE FRENCH DOLL"
Une comédie nouvelle avec quelques chansons, adaptée par A. E. Thomas, du français par Paul Armont et Marcel Gerbidon, avec une troupe des favoris du Broadway.
Billets en vente aujourd'hui.
Soirées et mat., de samedi, 50c à $2.00. Mat. de mercredi, 25c à $1.50.

GAYETY BURLESQUE 2.15 TO DAY 8.15
Aujourd'hui à 2.15 et 8.15
"FLASHLIGHTS OF 1922"
avec Richy "Shorty" McAllister et Harry T. Shannon. 276-5

Théâtre CANADIEN-FRANCAIS
2ième SEMAINE
LA REVUE DE LUCIEN BOYER
Scènes et Chansons Nouvelles. 276-5

PRINCESS
Deux fois par jour VAUDEVILLE de haute qualité
FLORENCE WALTON
Première Danseuse d'Amérique.
7—Autres Excellents Numéros—7
276-5

LOEW'S
AUJOURD'HUI
VIOLA DANA dans
"Life's Darn Funny"
Revue Tick-Tock
Les meilleurs sièges tous les soirs 40c. Galerie 25c, après-midis, tous les sièges 15c. Taxe comprise, sauf les samedis, dimanches et jours de fêtes.

Capitol Entertainment
Aujourd'hui—et Demain samedi, dernière représentation.
Montrée à 21,000 personnes dimanche à New-York aux théâtres Rialto et Rivoli et simultanément à Montréal.

CECIL B. DeMILLE PRESENTE une preuve que l'eau et l'huile ne se mélangeront jamais.
"Saturday Night" with Conrad Nagel, Theodore Roberts, Julia Faye and Edith Roberts.
Une vue d'émotions, d'amour et de roman
PROGRAMME OUVERTURE "La Burlesque" Von Suppe
Le fameux orchestre du Capitol J. J. Shea, directeur.
"JAPANESE NIGHTS" mettant en scène Leila Auger, Lenore Ivey, Mons. Becker, Nell Quill et l'ensemble.
Commençant dimanche une semaine RUDOLPH VALENTINO dans "The Conquering Power"
Voyez le héro des "Quatre Cavaliers" et le bel Ahmed du "Sheik" dans son plus récent succès.

OLD CHUM
Le tabac à fumer le plus populaire au Canada
Le Tabac de qualité

en boîtes metalliques et en paquets

Césaire Par Chas. McManus

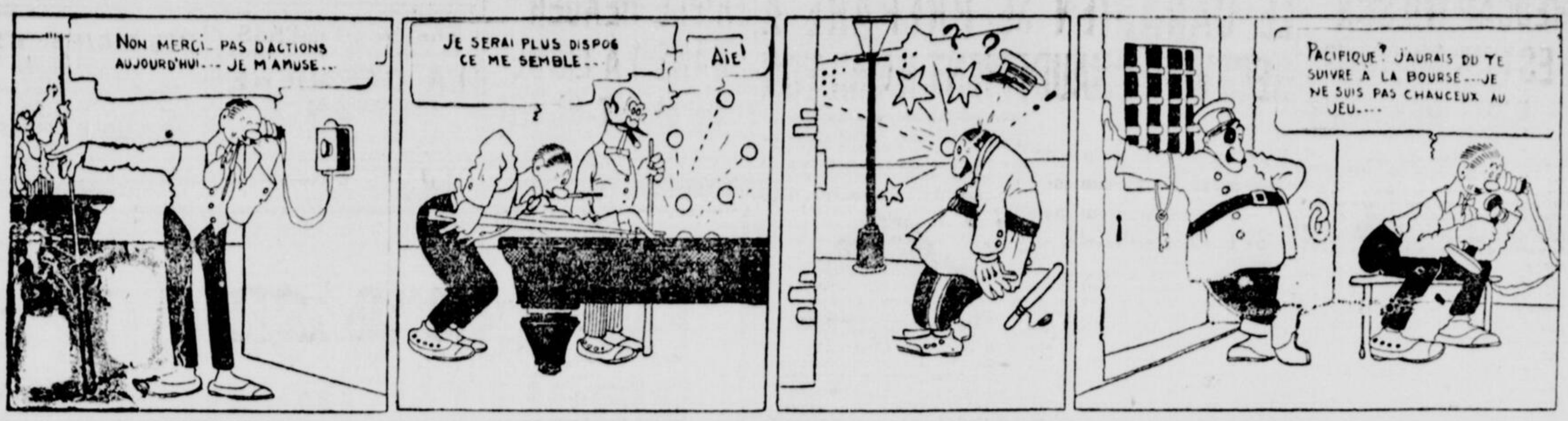

CE QUE RECLAME LE BILL DE LA CITE DE QUEBEC

Elle veut se faire autoriser un emprunt pour des travaux permanents.

UN RESUME

(De notre correspondant parlementaire)

QUEBEC, 27. — Au nombre des bills privés dont seront saisis bientôt les députés provinciaux, on remarque ceux relatifs de l'ancienne municipalité du Sault-au-Récollet, à la corporation de la cité de Québec et à la municipalité de Lachine.

Sault-aux-Récollet. — Pétition d'un certain nombre de propriétaires d'immeubles situés dans la ci-devant municipalité dans laquelle on demande que les travaux de confection d'égouts restent à la charge de la cité de oMntréal. Dans cette pétition, on demande de plus que la taxe spéciale imposée par la cité de Montréal au lendemain de l'annexion de la municipalité du Sault-au-Récollet à la métropole pour ces travaux d'égouts soit abrogée.

La Cité de Lachine. — Au sujet de la vente d'un terrain appartenant à ladite municipalité que cette dernière veut négocier avec la Dominion Bridge Company.

La Cité de Québec. — Celle-ci veut se faire autoriser un emprunt n'excédant pas la somme de sept cent mille quatre cent vingt-six piastres pour payer le coût de travaux permanents pour payer l'échange sur le dernier emprunt, pour payer le découvert de la commission de l'exposition à la banque de Montréal.

De plus, on veut dans ledit projet de loi forcer les magasins de bric à brac à tenir un régistre des achats et des ventes qu'ils font avec l'adresse des personnes qui ont effectué ces achats et ces ventes afin d'exhiber ce régistre à la police ou toute autre personne en autorité sur demande.

Pour permettre l'exploitation et la circulation de lignes d'autobus dans la cité de Québec.

Pour demander que les propriétés des institutions incorporées, d'éducation ou de charité employées ou occupées pour les fins de l'éducation de la charité, soient exemptes de la taxe.

Pour demander l'autorisation de souscrire un montant de $5,000 pour l'érection d'un monument à la mémoire du cardinal Taschereau.

Boston, Mass, 27.—On fera l'autopsie du corps de John E. Sheen, autrefois d'Halifax, dont le cadavre a été trouvé dans une chambre d'hôtel, ici, mardi. Le contenu d'une bouteille trouvé dans la chambre sera analysé. Le Dr Leary a dit que la mort semblait attribuable à des causes naturelles.

RICHES EN VITAMINES

FAIT UN PAIN PARFAIT

LE SPORT

Suite de la page 6

A NOUVELLE-ORLEANS

GEORGES WALKER, champion poids lourd du Canada à la lutte, a obtenu une chute forcée sur Emile Maupas, de Montréal, après 58 minutes d'un match furieusement contesté. Maupas s'est blessé à l'épaule à ce moment et il dut abandonner le matelas devant la souffrance qu'il endurait.

—o—

LES PROMOTEURS de boxe anglais ont fait des propositions très alléchantes à Dempsey pour une autre rencontre avec Carpentier, en Europe cette fois. Le gérant de Dempsey a déclaré que la proposition était très tentante.

BALMORAL VICTORIEUX

Le Balmoral a encore fait des siennes en remportant sa 4ème victoire battant le Cercle Lafontaine A.A.A. par 1 à 0 dans une partie contestée; quoique privé de son fameux centre, Murray, et de sa défense-étoile, Barbeau, le Balmoral fit la lutte dure aux C. L. A.A.A. Gervais scora le seul point qui donna la victoire et fut avec Latraverse une défense infranchissable. Désilets dans les buts brilla encore d'un vif éclat, et fit des arrêts sensationnels. Vermette, Côté, Corbeil, Dufour et Gervais jouèrent avec brio.

Les joueurs du Balmoral sont priés de communiquer avec leur gérant, René Désilets sans tarder en vue d'une pratique et d'une partie pour la semaine. Un défi est lancé à tout club de 16 à 18 ans. Inf. René Desilets, Est 2939 entre 6 et 7 hrs. seulement du soir.

AU PARC ORIENTAL

Première course, 6 furlongs — 1. Acosta 110, Scheffel, 7 à 5, 1 à 2, 1 à 4; 2. Old Folks 119, Kennedy, 1, 1 à 2; 3. Keltoi 100, N. Swart, 2 à 5. Temps: 1.14. Paudellia, Margaret Nash, Miss Hope, Tatting King B. Old Folks, ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — 1. Gallou Berry 109, Hunt 5, 2, au pair; 2. Haran 112, Pickens; 2 à 5, 1 à 5; 3. 2.13 1-5. Precious Jewel, George W. Sevillian 112, Smith, 7 à 10. Temps: Catectin, Coincidard et The Begian II ont aussi couru.

Troisième course, 5 1-2 furlongs — 1. First Consul 113, Keisay, 2 1-2, 1 à 5, 2 à 5; 2. Golden Flint 109, Wilson, 2, au pair; 3. War Map 104 Burns, 1 à 5. Temps: 1.06 3-5. Norma J, Sun Rose, Poratello, Lui-Même et Frascuelo ont aussi couru.

Quatrième course, 5 1-2 furlongs — 1. Lady Astor, 105, Scheffel, 8, 3, 8 à 5; 2. Little Black Sheep 110, Burns, 7 à 10, 1 à 3; 3. Com. D'Amour 105, McGraw, 2 à 5. Temps: 1.07 1-5. Quesada, Article X, Hutchison ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille — 1. Loveliness 97, McLaughlin, 1, 8 à 5, 7 à 10; 2. Approval 104, Scheffel, 3, 8 à 5; 3. Ramkin 108, Keisay, 1 à 2. Temps: 1.39 2-5. Mumbo Jumbo, Foster Embry et Harlock ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 50 verges — 1. Af. Vézina 103, Fields, 5, 2, au pair; 2. Macchanalian 99, Scheffel, 2 1-2, 6 à 5; 3. H. M. Stevens 109, Pribie, 3 à 5. Temps: 1.44 2-5. Listz, War Tax, Huntress, Tim J. Hogan, Felix M., Toss Up, Bibbier, Rockport ont aussi couru.

HOCKEY A ST-JEAN

ST-JEAN, 27. — Les Chevaliers de Colomb de notre ville recevaient dimanche dernier la visite de l'équipe des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et la battaient par un point, dans une joute fort contestée.

Vendredi dernier, le St-John Yacht Club a battu le Champlain par un score de 2 à 2. Position des clubs de la ligue locale:

	Gag.	Per.
Chevaliers	3	2
St-John Y. C.	3	2
Champlain.	1	2
Dragons Royaux . . .	1	2

LE DINER DE LA JEUNESSE LIBERALE

IL A EU LIEU MERCREDI AU CLUB DE REFORME

Séance bien remplie et d'un vif intérêt, mercredi, au club de Réforme, où l'association de la Jeunesse Libérale donnait son premier diner - causerie de la saison 1922, avec l'hon. Walter Mitchell, représentant de la circonscription St-Antoine aux Communes, comme hôte d'honneur, et M. Antoine Chauvin, avocat, comme conférencier.

Un non moindre facteur du succès de cette réunion était le fait que M. Hector Perrier, avocat, récemment élu président de l'association, inaugurait son terme d'office. Il profita de l'occasion pour remercier les membres de l'honneur qu'ils lui ont fait et adressa ses cordiales félicitations à l'exécutif précédent. De vifs applaudissements soulignèrent cette allocution de M. Perrier dont les brillants débuts comme président augurent une série de réunions des mieux réussies.

En termes appropriés, M. Perrier présenta les deux orateurs de la soirée et chargea de les remercier, M. Robert Bourassa, avocat, qui s'exprima de façon fort heureuse. A la fin de la causerie, l'Association adopta une résolution de condoléances à l'adresse de la famille du sénateur Boyer décédé ces jours-ci.

Une véritable ovation accueillit le nouveau député de St-Antoine, notre ex-trésorier provincial. L'hon. W. Mitchell, dit tout le plaisir qu'il éprouve à se sentir au milieu des jeunes libéraux de Montréal, car il est encore jeune et il aime à se retrouver dans ce foyer de libéralisme qu'est l'Association dont il est l'hôte, pour retremper son énergie et son courage en vue des luttes futures de son parti. Il félicite discrètement le conférencier puis rappelle les années heureuses de son stage au poste de trésorier de cette province. Il conseille à ses jeunes auditeurs de s'intéresser davantage à l'aspect financier des questions politiques du pays. Les Canadiens-français surtout, ne s'en préoccupent pas assez. Un budget est chose facile à étudier pour peu qu'on s'y mette. Il importe de suivre de près les administrateurs des affaires publiques; si nous avions agi ainsi à l'endroit des gouvernants d'avant le 6 décembre à Ottawa, nous aurions eu moins à souffrir.

Parlant de l'état financier du Québec, il signale que le budget de cette province accusait un déficit de six millions pour la période de 1867 à 1897, tandis que l'exercice 1898-1905 se terminait par un surplus de $300,000. Cette année l'excédant des recettes se chiffre à plus d'un million, preuve d'une saine administration. Voilà comment la province trouve à bon compte des prêteurs. Il brosse un tableau rapide du développement général de la province sous le régime Gouin et termine par un vibrant appel aux jeunes, l'espoir de demain, les incitant à suivre l'exemple de Laurier qui voulait l'unité de la race canadienne, l'union de l'est et de l'ouest, afin de faire du Canada une nation prospère.

D'un style alerte et châtié, la conférence de M. Chauvin provoque maints applaudissements spontanés. Il avait pris pour sujet: La formation d'une idée. Le choix d'une doctrine politique est le fait de la raison et ne s'inspire pas de l'arrivisme.

Les jeunes libéraux qui ont combattu dans l'opposition ne l'ont pas entendu autrement. M. Chauvin fit montre de beaucoup d'érudition et d'esprit, aussi ses confrères ont-ils hautement apprécié sa causerie à la fois profonde et intéressante.

M. J.-H. BEATON VISITE LA CIE McLAUGHLIN

Nous avons eu le plaisir de rencontrer hier soir, aux salons d'étalage de la McLaughlin, coin Crescent et Ste-Catherine, M. J.-H. Beaton, gérant général des ventes de la McLaughlin-Buick Motor Cars, qui était de passage à Montréal. M. Beaton n'est pas très communicatif et il nous a déclaré en riant qu'il n'était pas prime à donner des entrevues, que, du reste, il avait toujours suivi cette politique et s'en était bien trouvé jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, il nous a dit qu'il était très satisfait de la manière dont les choses allaient au cours de la semaine automobile. Les visiteurs ont afflué toute la semaine aux salons d'exposition de la compagnie, salons disparaissant sous la verdure et la décoration. De magnifiques modèles ont été placés avec goût dans la première salle d'exposition, celle dont les vitrines frappent sur la rue Ste-Catherine. Ils varient de prix et de dimensions, mais tous ont ce cachet de confort et de plaisance qui sont si caractéristiques dans la McLaughlin. Une seconde salle d'exposition, en arrière, laisse voir aussi de superbes modèles. MM. T. R. Price, gérant de la vente au détail, et M. N.-J.-E. Catudal, gérant de la division du gros pour la province, se sont déclarés très satisfaits des résultats obtenus à date par leur agence car le public local ne lui a pas marchandé son encouragement.

ACQUITTEMENT DE VILGRAIN

Nancy, France, 27.—Ernest Vilgrain, contrôleur des vivres durant le régime Clémenceau, a été acquitté hier par la Cour martiale devant laquelle il avait été accusé d'avoir abandonné son poste devant l'ennemi en se mutilant volontairement pour échapper à la conscription au début de la guerre. Le procureur de la république avait demandé la peine de mort. La Cour était remplie et des appareils cinématographiques avaient été installés derrière le procureur.

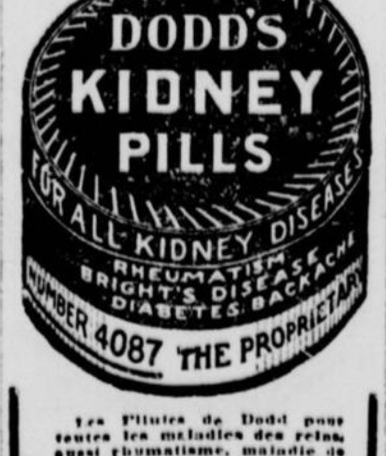

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LUTTE CONTRE LE COMMERCE DES DROGUES

Le gouvernement fédéral surveille ce trafic ignoble et odieux.

DIMINUTION

(Spécial à La PATRIE)

Ottawa, 27. — Les autorités fédérales surveillent de près tous les développements concernant le commerce des drogues défendues et ses inspecteurs aident de toutes manières la police des différentes villes à enrayer ce fléau. Depuis trois ans, il y a une diminution considérable dans l'importation de certaines drogues. Voici quelques chiffres:

Cocaine, 1919, 4,836 onces; 1920 2,820 onces; 1921, 2,411 onces.

Morphine, — 1919, 22,239 onces; 1920, 8,818 onces; 1921, 5,586 onces.

Opium, — 1919, 11,922 livres; 1920, 2,223 livres; 1921, 1,440 livres.

On calcule que 60 pour cent des drogues qui se consomment dans le pays passent en contrebande tandis que la moyenne aux Etats-Unis est de 75 pour cent. Le gouvernement fédéral est fermement décidé à faire cesser ce commerce si dangereux pour la jeunesse et qui fait chaque jour des victimes dans les grandes villes, surtout à Montréal et à Toronto.

NECROLOGIE

FUNERAILLES DE M. J. PHANEUF

L'un de nos citoyens les plus estimés vient de mourir presque centenaire. Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Joseph Phaneuf, âgé de 97 ans et 6 mois, survenue à sa demeure au No. 633 rue Fulum, le 21 courant, après quelques mois de maladie.

Il avait vu sa cinquième génération.

Le défunt était le plus ancien paroissien de la paroisse St-Eusèbe de Verceuil et il appartenait à la Congrégation de la Sainte Vierge.

Il laisse pour pleurer sa perte, trois fils, Joseph, Frédéric et Hormisdas, trois filles, Mme veuve Syrie (Malvina), Mme veuve Zotique Guenette (Exilda) employée à la

Feu M. JOSEPH PHANEUF

La Patrie, et Mme George Gauthier (Louisa).

Vingt petits enfants et trente-quatre arrière petits-enfants et un de la cinquième génération, lui survivent.

Le service a eu lieu lundi, le 23 à sept heures en l'église St-Eusèbe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Meilleur, qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Barbeau et Vaillancourt, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses fils Joseph, Frédéric et Hormisdas, son gendre, M. Georges Gauthier, ses petits-fils MM. Georges Syrie, Hector Syrie, Philippe Syrie, Frédéric Phaneuf, Hector Guénette, Lionel Gauthier, Andrenique Gauthier, Pierre Brochu, Désiré Caron, J. Patrie, A. Legault, U. Vandelac, ses arrières petits-fils: MM. René Brochu, Henri Guénette, Rosario Caron, ses neveux, Adélard Phaneuf, Edmond Phaneuf, Jos. Lapierre, Jos. Syrie, Jos. Melançon, Albert Parthenais, Adrien Parthenais, Albert Chartier, A. Phaneuf et autres.

Dans le cortège on remarquait: MM. J. W. Riel, échevin, H. Riendeau, J. A. Filion, M. Ranger, M. Bélanger, A. Bédard, B. Lavallée, U. Lavallée, Arthur Rouleau, Alfred Gagné, J. Lavoie, B. Lavoie, M. Clermont, M. Pérusse, J. Johnson, D. Chalut, D. Lamothe, M. Cousis, M. Tanzuay, Paul Chayer, Z. Couture, J. B. Malo et autres.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

27,000 SOLDATS SONT DEVENUS FERMIERS

Statistiques touchant les montants alloués par province pour ce faire.

QUEBEC

OTTAWA, 27. — Les statistiques qu'on vient de compléter démontrent que durant l'année 1921, des soldats retour du front au nombre de 27,371 ont été établis sur des fermes, en vertu de la loi du rétablissement des soldats, ce privilège de la loi a été accordé à 44,722 candidats sur 62,436 qui l'avaient sollicité. Actuellement 520 hommes sont à l'entrainement et 3,110 l'ont complété.

Le nombre de ceux qui ont été placés sur des terres, comprend 21,246 bénéficiaires à qui on a consenti des prêts, et 6,125 autres qui n'ont reçu aucune assistance financière de l'état.

Les allocations ont été distribuées comme suit:

Provinces	Bénéficiaires	Montant
I. du P. Edouard	335	$ 923,583
Nouv.-Ecosse. .	398	1,343,868
Nouv. Brunsw. .	563	1,738,611
Québec	415	2,075,108
Ontario	1,582	6,802,978
Manitoba . . .	3,383	14,383,199
Saskatchewan.	5,315	21,332,444
Alberta . . .	6,203	25,291,095
Col. Anglaise	2,052	13,604,929
	21,246	$87,495,815

Les argents ont été prêtés pour les motifs suivants: Pour l'achat de terres: $44,426,008; pour le déblaiement: $2,055,534; pour les améliorations permanentes $10,125,540.

Pour l'outillage: $26,888,733, soit un total de $87,495,815.

Le comité du rétablissement déclare qu'à la faveur d'arrangements avec les manufacturiers d'instruments agricoles, etc., les colons ont épargné la somme de $961,139 tandis qu'ils bénéficièrent d'une économie de $3,840,909 par suite de réduction du prix de vente, le la part des propriétaires de terres. De ceux qui ont reçu des avances en argent, 467 en ont déjà fait remise.

Rundle's None-Such Liniment (LINIMENT "SANS EGAL" DE RUNDLE) CONTRE Rhumatisme Maux et Douleurs *Chez votre Fournisseur*

Semaine d'Exposition d'Autos—21 au 28 Janvier
SALLES D'ETALAGE McLAUGHLIN-BUICK

PARTOUT, EN AUCUN TEMPS, VOUS POUVEZ TOUJOURS VOUS FIER A LA McLAUGHLIN-BUICK

C'est la semaine d'exposition d'automobiles à nos salles d'étalages.

Ouvertes le soir.

Succursale de la McLaughlin, Rues Crescent et Ste-Catherine

Vendeurs à Outremont, North End Motor Sales Co. Ltd. 2456 Avenue du Parc.

LES PROPRIOS CONVOQUENT LES DEPUTES

Ils veulent discuter avec eux l'épineux problème des affaires municipales.

ELECTIONS

La Ligue des propriétaires vient de prendre une nouvelle initiative. Elle veut convoquer à une de ses séances tous les députés du district de Montréal. Il s'agit naturellement de discuter des affaires municipales. Cette assemblée sera la première d'une série. Au cours de ces assemblées elle retiendra les services d'un conférencier de renom.

M. Wilfrid Lajeunesse, un des directeurs de la ligue, a fait connaître les désiderata de cette dernière relativement à la situation des affaires municipales. A son assemblée d'hier soir, il a en effet parlé d'une remise de la taxe sur les camions automobiles, d'une remise sur la taxe des amusements; d'une quote part des amendes perçues à la cour du recorder; du retour de la taxe sur les biens des compagnies d'utilité publiques; d'une augmentation de la taxe d'affaires; d'un nouvel impôt sur les magasins de la Commission de régie des alcools ainsi que sur tous les immeubles des gouvernements.

M. Lajeunesse a suggéré l'augmentation de la taxe d'affaires faute d'une taxe spéciale sur les marchandises en entrepôt. On sait que la ligue a déjà fait une suggestion dans ce sens au conseil municipal; mais comme le lui a fait remarquer M. Gareau, cette taxe sur le commerce et l'industrie n'est pas très prisée par les échevins. Ils penchent plutôt en faveur de l'autre taxe qui leur a également été suggérée par la ligue; c'est-à-dire la taxe d'occupation.

Cette séance a aussi été consacrée à l'étude de plusieurs autres questions municipales notamment celles qui ont trait aux amendements demandés par la Commission métropolitaine. M. Gareau a fait remarquer à ce sujet que les membres du conseil municipal trouvent outrés les nouveaux pouvoirs que demande cette commission, car ils sont de nature, pour la plupart, à supplanter la juridiction des échevins.

Les élections annuelles des officiers ont donné les résultats suivants: réélu à la présidence M. J. O. Gareau; élus aux charges de premier et second vice-présidents MM. Wilfrid Lajeunesse et le Dr J.-C. Poissant; élu trésorier, M. L.-W. Chaput, réélu secrétaire, J.-M. Savignac, N.P.

La Patrie — Il y a vingt ans

Le lundi 27 janvier 1902

Le chef Legault a reçu une lettre anonyme ce matin, contenant des menaces de mort contre lui. Un complot aurait été formé pour expédier dans l'autre monde M. le surintendant.

—o—

La ville de Montréal sera prochainement dotée d'un hôpital pour les animaux malades ou abandonnés. Ce projet a été définitivement arrêté il y a un mois.

—o—

Mort affreuse. Un mécanicien de locomotive du nom de Frederick Lawrence, est écrasé sur la voie par une locomotive qui semblait parfaitement arrêtée. L'accident est arrivé près de Vaudreuil.

—o—

Un truc grossier. On essaye de faire accepter un bref de sommation pour un bref de mandamus péremptoire, voulant condamner M. David à proclamer M. Préfontaine, candidat à la mairie et à faire mettre son nom sur le bulletin de votation.

Apaisez ce Mal de Tête

Un homme ne peut pas travailler convenablement s'il souffre continuellement de mal de tête ou de névralgie. L'apparition chronique de ces maux indique que l'organisme est en pitoyable état.

Les Tablettes DOMINION C.B.Q. sont recommandées pour donner un soulagement rapide et permanent du mal de tête et de la névralgie. Les Tablettes DOMINION C.B.Q. sont sans danger et dignes de confiance — elles sont faites selon une formule de Cascara, Bromure et Quinine.

Chez tous les pharmaciens, —dans la boîte rouge.

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA, LIMITED

PRENEZ LES TABLETTES DOMINION C.B.Q POUR LE RHUME, LA TOUX, LE MAL DE TETE OU LA NEVRALGIE

La Première Place à l'Exposition

Pendant plusieurs années le McLaughlin-Buick a occupé la première place aux expositions d'automobiles au Canada. Que d'année en année il conserve son rang témoigne de façon convainquante en quelle estime le tient le public canadien.

Le McLaughlin-Buick est un exemple frappant de l'efficacité canadienne dans la construction des autos. Les parties lourdes, comme le moteur et les essieux, sont fabriquées aux nouvelles usines General Motors, complètement outillées, de Walkerville. L'assemblage, le laminage du métal, la construction de la carrosserie et de la capote, le peinturage, le capitonnage, etc., se font à Oshawa. Le capital et le labeur canadiens s'allient dans la production du McLaughlin-Buick.

"L'AUTO MODELE DU CANADA"

Voyez les nouveaux modèles McLaughlin-Buick à notre exposition d'autos, tenue à nos salles d'étalage, du 21 au 28 janvier. C'est la seule où les autos McLaughlin-Buick seront exhibés à Montréal.

Master Four

22-34—Routière deux places, spéciale	$1340.00
22-35—Spécial tourisme, 5 places	1375.00
22-36—Coupé, 3 places	1895.00
22-37—Sedan, 5 places	1995.00

Master Six

22-24—Routière, 3 places, spéciale	$1965.00
22-45—Spécial tourisme, 5 places	1995.00
22-46—Coupé, 3 places	2695.00
22-47—Sedan, 5 places	3095.00
22-48—Coupé, 4 places	2945.00
22-49—Spécial tourisme, 7 places	2345.00
22-50—Sedan, 7 places	2445.00

Tous prix f.a.b. Oshawa, Ont. Taxe de vente en plus.

Les autos McLaughlin-Buick sont non seulement assemblés mais construits au Canada.

McLaughlin Motor Car Co., Limited
Subsidiaire de la General Motors of Canada Limited
OSHAWA, ONTARIO.

SUCCURSALE A MONTREAL: rues Crescent et Ste-Catherine.

Dépositaires à Outremont: North End Motor Sales Co., Limited, 2456 Ave. du Parc.

OUVERT LE SOIR

McLAUGHLIN-BUICK

UNE LECON D'HISTOIRE LITTERAIRE A NOS MINISTRES ET DEPUTES

Le prix David au montant de $5,000 fait l'objet d'un débat académique. — Tous en faveur. — Belle allocution du secrétaire provincial.

LES DISCOURS

(De notre corr. parlementaire)

QUEBEC, 27 — "Le prix David" tel est de nom que l'on donnera au prix de $5,000 que le gouvernement a fondé hier, à l'Assemblée Législative, en faisant accepter en seconde lecture la loi connue sous le nom de Loi des concours littéraires ou scientifiques."

La présentation de cette loi a donnée lieu à plusieurs discours de la part des membres de la Chambre. L'hon. L. A. David a d'abord expliqué le but de la loi puis MM. Laferté, Richard, Poulin, Cannon et Lemay ont réuni un faisceau de discours à la louange du gouvernement qui avait décidé l'encourager d'une manière très palpable les littérateurs de la province de Québec.

L'hon. secrétaire provincial, qui a de grands talents d'orateurs, a lu son discours et a été vivement applaudi.

Maria Chapdelaine: "dès en commençant son discours M. David, deux mots très simples qui étaient du nombre de ceux qu'en ouvrant un almanach d'adresses on pouvait, jusqu'à tout récemment, lire sans surprise, sans émotion. Un jour un homme, un littérateur, un jeune Français, un passant, rencontra Maria Bédard, une simple fille, une paysanne, une Canadienne. Et de cette rencontre, de cette "connaissance" faite dans un pays sauvage et pittoresque est né un chef-d'oeuvre, chef-d'oeuvre, dit Charles le Goffic, trop longtemps inconnu dans la patrie de son auteur.

"Un type était créé qui incarnait toute une race; et, du coup, sept cent mille français le reconnurent et l'aimèrent, et, charmés, écoutèrent tout le long de ce livre où passe le même souffle qui agite la lisière des forêts, la voix de Québec, voix de femme, par laquelle s'exprime doucement l'âme canadienne. "Littérature! dira-t-on. Et pourtant, outre la satisfaction suprême de nous retrouver tels que nous sommes en une oeuvre impérissable, n'y a-t-il pas là un fait qui puisse entraîner les esprits les plus décidément pratiques? Car voilà ce que peut la littérature: Nous faire connaître, nous faire mieux connaître!"

Après ce préambule, M. David exprime sa joie de présenter, au nom du gouvernement, la loi des concours littéraires et scientifiques. "Rien d'humain, dit-il ne peut laisser indifférent le peuple, qui, un jour, communia de la pensée française! Aussi voit-on notre province, orgueilleuse à juste titre, d'avoir été, sur les bords du St-Laurent le berceau d'une civilisation nouvelle, démontrer, dans tous les domaines et à quiconque veut l'observer, qu'elle est ici la continuatrice de ceux qui ont donné à l'humanité Corneille et Racine et qu'elle est fière de collaborer avec ceux qui peuvent se réclamer de Byron et Shakespeare."

SUR LE SOL D'AMERIQUE

Le secrétaire provincial fait ensuite un tableau de notre position sur le sol d'Amérique et conclut que nous sommes naturellement enclins à cultiver la littérature. Il ajoute que nous voulons suivre notre maxime de l'éducation et que notre culture ne sera pas générale si elle ne comprend pas la littérature?

M. David félicite la province du reproche qu'on lui fait d'être lente dans ses réformes et il voit dans sa prudence les causes des succès remportés jusqu'ici; il a foi dans l'avenir qui démontrera que nous avons eu raison d'avancer sûrement. Il attribue cette prudence au fait que dans la province de Québec, nous sommes installés pour toujours et que nous préparons la vie de nos fils. Même, malgré cette lenteur apparente, il se trouve que nous avons tellement devancés les autres que ceux-ci nous ont perdu de vue.

Le secrétaire revient ensuite plus directement au sujet et affirme que le gouvernement a depuis longtemps encouragé les littérateurs en achetant leurs livres mais cet aide du gouvernement n'a jamais enrichi les écrivains et ces derniers n'ont jamais pu faire des fortunes en publiant des volumes car notre peuple qui est encore jeune ne lit pas. D'un autre côté les conditions actuelles ne sont pas plus favorables au développement du talent littéraire. Il manque l'atmosphère des siècles.

M. David raconte, en passant le travail que devaient faire les copistes en temps où l'imprimerie n'existait pas et il dit le mérite de ces copistes qui transmettaient au monde les oeuvres des génies, de la littérature. "Ceux qui écrivent aujourd'hui, continue l'orateur, ne peuvent encore compter pour vivre, sur leur travail littéraire; ils doivent ajouter à la fatigue des veilles le labeur des jours. Qui sait, cependant, si ce double effort, cette énergie constamment en éveil, cette volonté qui est nécessaire de créer malgré tout, qui sait si tout cela n'est pas comme "Le génie de la misère", et si nos écrivains n'y perdraient pas le jour où la vie deviendra plus facile, et où le succès leur sera assuré?"

AU DIX-SEPTIEME SIECLE

M. David fait ici allusion à la misère de Corneille, à celle de Maurice du Plessys, le plus grand poète de France actuellement et aux ennuis de Nelligan.

"Mais que dis-je, se reprend le secrétaire, si la vie n'est pas facile, et c'est peut-être tant mieux, le succès est possible. Je me souviens de la joie et de la fierté que je ressentis, un jour de juillet dernier." Ici, M. David raconte l'incident où René Doumic, académicien, parlait de Jean Carbonneau et de F. X. Garneau et où le livre de Carbonneau, "Les survivances françaises" était couronné par l'Académie Française.

L'HON. ATHANASE DAVID, secrétaire provincial qui a prononcé hier une magnifique allocution importante.

"Notre littérature existe, dit M. David et nous en avons besoin. Rome, la Grèce, l'Angleterre et la France sont fiers de leurs génies qui ont conservé leur nom et continueront dans le monde à garder intacte le souvenir de leur grandeur."

Le secrétaire provincial explique que dans notre pays, nous avons traversé des périodes telement difficiles qu'il a fallu une énergie inconcevable aux canadiens qui se sont mêlés de littérature pour écrire dans les temps où la colonie travaillait à sa formation et à la conservation de sa propre vie. Ces pionniers de la littérature ont par ailleurs contribué à donner au Canada un cachet bien particulier et ont permis aux canadiens de s'énorgueillir aujourd'hui de posséder une littérature canadienne.

"Garneau, Crémazie, Fréchette ont ouvert les sillons, puis bien d'autres les ont suivi, dans leur labeur acharné et dans leur misère."

M. David dit ensuite que le gouvernement veut se faire aujourd'hui la providence des écrivains et, en instituant le prix qu'il propose à la Chambre, il veut encourager le travail de la pensée. Ce travail de la pensée sera récompensé, et le gouvernement a l'intention de permettre aux écrivains anglais de concourir pour ce même prix.

CET ARTICLE DU "NEW YORK TIMES"

Le secrétaire fait allusion ensuite à un article paru dans le "New York Times", dimanche dernier et dans lequel, une femme écrit qu'elle est passée à Québec et qu'elle n'a pu se faire comprendre. En termes très polis pour cette femme, M. David lui demande de ne pas jeter le ridicule sur elle-même et lui souhaite de toujours vivre dans un pays où le ridicule ne tue pas. En réponse aux diffamations de cette femme, M. David cite les éloges qu'ont fait au sujet de notre langage, René Bazin, le général Fayolle, l'Académie de Belgique, M. Jusserand, le capitaine Dutroit et un avocat bien connu, Mtre Labori.

Le secrétaire parle ensuite de la loi. Il a demandé aux littérateurs de la province de lui faire des suggestions à ce sujet et il est prêt à recevoir toute suggestion que l'on croira utile à la mise en application de cette loi. Le prix serait de $5,000, mais M. David croit qu'il serait préférable de diviser cette somme en quatre parties. Il y aurait un prix de $2,500, un autre de $1,500, un troisième de $500. A ces trois prix, il faudrait ajouter une mention honorable. Il reste $500 qui seraient employés à payer les frais de déplacement des membres du jury qui sera appelé à juger des oeuvres des écrivains.

LE JURY

Ce jury serait formé de la manière suivante: Il y aurait neuf membres, dont trois nommés respectivement par chacune des Universités Laval, Montréal et McGill; de plus 1 professeur de littérature dans chacune de ces trois universités serait membre du jury; à ces membres il faudrait ajouter un membre de la section française de la Société Royale du Canada, puis un membre d'une autre société littéraire de Québec; le secrétaire provincial ou un représentant de celui-ci serait le neuvième membre du jury.

A ce corps de jury appartiendrait de fixer les conditions du concours annuel, mais les conditions devront être affichées dans la Gazette Officielle et dans les journaux de la province. M. David suggère que les concurrents soient des sujets britanniques, résidents dans la province de Québec. Il dit que parmi les suggestions qu'il a reçues, il en est une qui voudrait que les candidats déjà primés soient exclus des concours subséquents; une autre suggestion voudrait que les concurrents soient résidents, au moins depuis trois ans dans la province de Québec.

Après avoir fait ces suggestions, M. David reprend son fauteuil au milieu des applaudissements prolongés de la Chambre dont les membres semblent vouloir prouver au gouvernement qu'ils voient avec plaisir cette nouvelle loi. Si tous les membres de la Chambre, les ministériels s'entend, ont applaudi, il y en a quelques-uns qui ont affirmé hautement leur approbation. Le premier à féliciter le gouvernement, fut M. Laferté, député de Drummond.

M. LAFERTE

Le député de Drummond a fait l'histoire de la littérature canadienne. "Nous en sommes fiers, dit-il, M. Raymond Poincaré, déclare M. Laferté, faisant récemment l'éloge de la littérature française, disait: "Elle est l'aînée des littératures européennes, et elle porte avec allégresse ses 9 siècles d'existence. Elle est riche d'oeuvres variées, graves ou plaisantes, légères ou profondes; elle a toujours eu le sens du style et le culte des idées générales; elle aime à rechercher l'universel dans le particulier; elle est ainsi contemporaine de tous les siècles et concitoyenne de tous les peuples (la PATRIE, Montréal, No 14 janvier).

Ne peut-on pas avec la variante nécessaire faire le même éloge de notre littérature canadienne, qui constitue l'un de nos trésors les plus sacrés et les plus précieux? Nous en sommes fiers à plus d'un titre et nous pouvons dire de cette littérature qu'elle existe, et la meilleure preuve additionnelle que l'on puisse apporter à l'appui de son existence, c'est qu'on organise un concours pour l'encouragement de ses adeptes les plus fidèles et les plus compétents. Oui elle existe, et nous ne sommes plus, Dieu merci, à l'époque de l'union des Deux Canada, alors que Durham osait affirmer dans son fameux rapport sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique que notre peuple était un peuple sans histoire et littérature.

Monsieur Laferté félicite le gouvernement de l'intérêt qu'il porte aux littérateurs et du désir non équivoque qu'il manifeste de favoriser d'une manière tangible et palpable, lui qui semble avoir pris pour devise: "Le Progrès dans l'ordre et l'ordre dans le progrès", de favoriser, dis-je, non seulement le progrès matériel, grâce aux énormes surplus qu'il sait accumuler d'une façon si abondante, mais qui comprend que sans la culture intellectuelle, cette prospérité serait bien peu de choses.

M. Laferté suggère que le grand prix de littérature qu'accordera le gouvernement soit appelé le "Prix David". Il termine en faisant l'éloge de l'homme de lettres.

LE Dr POULIN

Le député de Montréal-Laurier fait au début de son discours l'éloge du gouvernement puis il rappelle la gloire qu'a apporté à la France le siècle de Louis XIV. Il se demande si nous avons bien une littérature nationale et il attribue cette incertitude partagée par plusieurs au fait que pendant de nombreuses années le peuple canadien-français a été employé à la lutte pour la conservation de sa vie.

M. Poulin dit que ce sera une des gloires de notre gouvernement d'avoir encouragé nos littérateurs en un temps où on a tant recours à la générosité privée.

M. L.-A. CANNON

Le rôle qui nous a été tracé, dit M. L.-A. Cannon, député de Québec Centre, qui est l'orateur suivant, c'est de perpétuer en Amérique les traditions et la langue de la France. Mais les moyens ne nous ont pas toujours été fournis pour cette noble mission. Nos littérateurs qui ont voulu se faire les apôtres de cette mission ont éprouvé bien des déboires, bien des souffrances.

Dans notre monde littéraire, Québec a toujours eu une large place et, de notre ville sont sortis ce que nous comptons de plus purs en littérateurs et en historiens. Encore aujourd'hui, Québec est le centre d'un mouvement littéraire remarquable et que l'on ne peut ignorer. Des sociétés littéraires se sont formées autour desquelles gravitent tout un essaim d'intellectuels, comme l'Institut Canadien et la Société des Arts, Sciences et Lettres dont on suit avec tant d'assiduité les belles conférences. Et que dire des écrivains qui sont sortis de Québec. Ils ont brillé dans notre ciel littéraire d'un pur éclat mais au prix de quels sacrifices et de quelles privations. Nous avons eu Crémazie qui est mort, misérable, en exil. Il fut trop pauvre pour répondre à ses obligations. Que tout eut été changé pour lui; s'il avait pu participer, dans son temps, à un prix de littérature. La question d'argent ne l'eut pas alors forcé de quitter sa patrie et d'aller mourir en exil. Et que d'autres de nos écrivains qui furent dans son cas; nous avons eu Napoléon Legendre, Pamphile Lemay, Edmond de Nevers, Errol Bouchette, Ernest Myrand, qui tous, après une vie de sacrifices et de travail opiniâtre pour doter notre littérature de brillants ouvrages, sont morts pauvres. Un prix de littérature les eut aidés à adoucir leur travail. Une situation plus aisée les eût mis en état de cultiver plus librement leur art et d'atteindre leur idéal, et c'est ainsi que notre pays eut participé davantage à leurs travaux. La plupart de nos écrivains, pour subvenir à leurs besoins journaliers, durent cependant avoir recours au gouvernement et nous les avons vus à peu près tous membres distingués du Service Civil.

Un grand besoin se faisait donc sentir depuis longtemps, de l'encouragement officiel pour nos littérateurs et il faut féliciter sincèrement le gouvernement et, en particulier, l'honorable Secrétaire Provincial, pour la belle et noble initiative qu'il prend aujourd'hui, en fondant un prix de littérature. Il y avait une grande lacune à combler de ce côté. L'honorable Secrétaire Provincial vient de nous montrer qu'il la comblait magnifiquement. Il était bien qualifié pour cela. L'honorable Secrétaire Provincial possède ce que chez nous, d'après un journaliste français, on estime au plus haut degré chez les hommes représentatifs d'une race et d'une tradition, la netteté d'âme, la loyauté de conscience, la pureté des convictions, le courage moral s'exprimant dans la spontanité du geste et aussi la vivacité d'esprit. L'éloquence hardie et le bonheur des mots qui sont la preuve bien française d'un caractère.

Parlant de nos écrivains québecois, M. Cannon a fait une délicate allusion à M. L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée Législative, qui, en qualité d'officier de la Société du Parler Français consacre ses loisirs à purger notre langue ou à conserver nos vieux mots français. Le député de Québec Centre a terminé en exprimant sa confiance dans l'impartialité du jury qui sera choisit pour juger nos écrivains.

Suite à la page 9

Arrestations en gros au Bengale

Calcuta, 27.—Loin d'être apeurés par les récentes arrestations les organisateurs du congrès provincial du Bengale ont tenu une autre réunion, lundi. Deux cent soixante-treize personnes ont été arrêtées ainsi que quinze volontaires nationalistes.

ÇA VAUT LA PEINE D'EN APPORTER

129F

ENGLISH & SCOTCH WOOLLEN COMPANY

Offre au Public

350

COMPLETS EN TWEED

à $8.50 chacun

Y Compris les Complets Golt

ET

350

PALETOTS LOURDS POUR L'HIVER

à $10. chacun

Vendus aux endroits suivants :

200 Complets et Pardessus à 851, rue Ste-Catherine Est.
200 " " à 261, rue Ste-Catherine Ouest.
100 " " à 415, rue Ste-Catherine Est.
100 " " à 1764, rue Notre-Dame Ouest.
100 " " à 904, Ave Mont-Royal Est.

UNE LECON D'HISTOIRE LITTERAIRE A NOS MINISTRES ET DEPUTES

(Suite de la page 8)

M. J.-M. RICHARD

Le nouveau député de Verchères commence par remercier le gouvernement de tout ce qu'il a fait pour les cultivateurs dans le passé; il se dit heureux de représenter un comté presque exclusivement composé de cultivateurs. Se rappelant, dit-il, que l'agriculture est la mère nourricière des peuples, comme on l'a si bien dit, jadis, dans cette chambre, le gouvernement a établi et soutenu des fermes et des écoles où l'artisan du sol peut bénéficier des expériences et des leçons qui font les vrais cultivateurs.

Pour stimuler l'émulation, il a institué des concours où la meilleure pièce de blé et d'avoine sera primée, ce qui sera une double récompense pour les cultivateurs sérieux et intelligents.

Le cultivateur fournit le froment mais il est incontestable pour la nation comme pour les individus que la nation ne se nourrit pas seulement de pain. Le cultivateur de cette province le sait. Il faut pour l'âme de la nation, pour nourrir ses aspirations et satisfaire ses idées, une nourriture appropriée. Et qui fournira cette nourriture, surnaturelle si ce n'est le travail, le talent et le génie de nos historiens, de nos poètes et de nos littérateurs et des artisans de la pensée canadienne.

Il est bien fécond le champ de notre pensée. Le sol de notre province est d'une merveilleuse fécondité mais notre histoire est une admirable épopée. Elle a fécondé dans le passé et fera encore germer bien des fleurs du plus pur patriotisme.

Le cultivateur veut que les pièces où elles fleurissent soient primées comme le sont les pièces de blé et que la récompense vienne stimuler le travail dans le champ de la pensée. Je crois accomplir mon devoir en appuyant sans restriction le principe du bill présenté par l'hon. Secrétaire Provincial.

Le gouvernement libéral doit à cette province d'encourager la production d'oeuvres littéraires pour la maintenir comme il l'a fait pour l'agriculture.

M. H. LEMAY

Permettez à une humble voix des Cantons de l'Est de venir s'unir à celles qui, cet après-midi, ont loué l'initiative que vient de prendre le Secrétaire Provincial. Ce dernier acceptera, sans doute, mes félicitations que je veux faire sans flatterie. Je crois, en effet, que l'auteur de la présente loi s'attend à autre chose qu'à une inondation de couronnes de fleurs. Il fait ici, comme toujours son devoir; et quand un tient en son coeur qu'il a rempli son devoir, tout son devoir, c'est sa plus belle récompense. Et ce que je dis en ce moment s'applique à l'hon. ministre de la Colonisation et à celui de l'Agriculture dont le dévouement, le travail et l'énergie ont été la source d'un si grand développement pour la province.

Nous avons constaté depuis vingt ans et nous constatons chaque jour l'avancement considérable fait par notre province dans toutes les sphères. Québec possède aujourd'hui des ouvriers habiles, entre tous, nos agriculteurs font une culture intelligente, nos commerçants sont les égaux de qui que ce soit et nous prenons, chaque jour une place plus grande et plus enviable dans le monde financier. Mais tout ce progrès n'a eu pour résultat que de nous placer sur un pied d'égalité avec les autres races, les autres provinces.

M. Lemay dit qu'il faut briller sur un point et c'est ce qu'ont compris nos gouverneurs en fondant un prix de littérature qui encouragera tous ceux qui veulent participer à la création de notre littérature nationale.

Le député de Sherbrooke fait allusion à la gloire de Rome et de la Grèce rappelant que cette gloire est due en grande partie à la culture des lettres et des arts en général. Il mentionne, en passant, les noms des génies littéraires français; puis, faisant une comparaison avec notre situation, il affirme que c'est dans le domaine de la littérature que la province de Québec doit surtout briller au-dessus de l'élément anglo-américain.

L'orateur appuie la suggestion de M. Laferté et voudrait avec lui que l'on donne au prix projeté le nom de prix David. Il est heureux de constater que le gouvernement a l'intention d'étendre son encouragement aux écrivains de langue anglaise et il voit dans ce geste la continuation de généreuses traditions.

CONSEIL LEGISLATIF

Le départ de l'hon. Sévérin Létourneau, qui a quitté le Conseil Législatif pour accepter une position de juge à la Cour d'Appel, a fourni à l'hon. M. Pérodeau, leader de cette Chambre, l'occasion de faire hier l'éloge de ce légiste distingué.

"La rumeur de cette nomination, dit l'hon. M. Pérodeau, circulait déjà depuis quelque temps et l'accueil favorable fait à cette rumeur témoigne éloquemment que l'élévation de notre honorable ami à la magistrature est un hommage rendu aux aptitudes et aux connaissances légales qui le qualifient pour remplir efficacement et avec dignité les hautes fonctions qu'il est appelé à exercer dans l'administration de la justice en cette province.

"Nous avons eu l'avantage de pouvoir apprécier ces aptitudes et ces connaissances, l'aménité de son caractère, le tact exquis et les manières si sympathiques de notre bon ami au cours des deux sessions qu'il a siégé avec nous en cette chambre.

"Aussi ai-je la certitude de me faire votre interprète en assurant l'hon. M. Létourneau que c'est avec regret que nous le voyons nous quitter, que nos meilleurs voeux l'accompagnent et que nous conserverons toujours un bien bon souvenir du court espace de temps qu'il a été des nôtres.

Un grand nombre de requêtes présentées la veille, au sujet de bills privés, ont été lues et reçues.

Les divers comités permanents nommés la veille ont présenté leurs rapports annonçant l'élection de leurs présidents respectifs que nous avons nommés hier.

COURRIER DE LA RIVIERE DU LOUP

Le Cercle Frontenac a eu son assemblée générale annuelle le 11 courant. Ce cercle marche toujours dans la voie du progrès et le rapport financier qui a été soumis à cette assemblée en fait foi. On y a fait l'élection des officiers pour l'année courante. Le même bureau de direction a été maintenu avec M. Jules Langlais comme président. M. Langlais en est à son quatorzième terme à la présidence et son dévouement au cercle est très apprécié par les membres.

—C'est avec plaisir que nous apprenons que la Cie Industrielle de l'Ile Verte est à réparer les derniers dégâts causés par le feu à sa filature et que cette industrie reprendra bientôt pour le plus grand bien de la région.

—Cette semaine a été la semaine des Apiculteurs dans notre ville. On a donné des conférences très instructives sur l'élevage des abeilles et la production du miel. M. C. Vaillancourt, auteur du "Rucher Québécois" et chef du Service de l'Apiculture dans la province, dirigeait ces conférences avec l'aide de M. Henri Plourde, inspecteur au service de l'Apiculture.

—L'ouvrage reprend un peu dans nos industries.

—Il y a eu grande activité au palais cette semaine. On y a entendue plusieurs causes entr'autres celle de Pettigrew & Lamontagne et la Cie Industrielle de l'Ile Verte, poursuite en réclamation d'une balance de paiement dans l'exécution d'un contrat de plomberie. Le rôle ne sera pas épuisé à ce terme-ci ce qui ne fait pas toujours l'affaires des plaideurs.

—Les Dames Patronnesses ont eu leur réunion mensuelle à l'hôpital cette semaine.

—Le 8 courant il y a eu chez Mme Adolphe Stein fête d'enfants qui a donné lieu à une réception des plus charmante.

—Le ski devient en faveur ici. On vient de former un club pour développer ce sport attrayant. Comme présidents honoraires on a choisi MM. H. P. Monsarrat et J. O. Binet. Président actif, M. A. L. Monsarrat. Autres officiers, MM. Edgar Levasseur, Victor Beede, Charles Brown, N. G. Thériault, A. Boulager et C. Beaulieu.

—Mlle Albertine Pelletier, fille de M. Wilfrid Pelletier, de cette ville, vient de dire adieu au monde et est entrée chez les RR. SS. de la Providence, à Montréal, le 12 courant.

—Le dernier recensement paroissial donne à la paroisse de St-François-Xavier 2911 âmes, soit une augmentation de 240 en trois ans, malgré le départ de plusieurs familles, lors du transfert des ouvriers à St-Malo.

—A St-Patrice il y a eu durant l'année écoulée 165 baptêmes, 82 sépultures et 26 mariages.

—Il y a eu une belle mascarade au Courselette le 7 courant. Une rencontre qui y a eu lieu entre les Vilemay de Lévis et Rivière-du-Loup, a donné un score de 2 à 3 en faveur du Rivière-du-Loup. Ce dernier club se mesurera bientôt ici avec l'équipe des Chevaliers de Colomb, d'Edmundston.

—Il y a eu réunion des plus joyeuses, jeudi, au collège de St-Patrice, à l'occasion d'une fête organisée par quelques dames de cette ville pour les membres de la chorale.

—A une récente réunion des cours des Forestiers Canadiens et des Forestiers Indépendants, ces corps adoptent des résolutions de condoléances à l'occasion du décès de leur confrère, feu M. Evariste Talbot.

—Les billets sont en vente pour le concert de Marcel Hubert, le 29. Ce concert sera certainement un événement artistique que les amateurs ne devraient pas manquer.

—Le dernier changement d'horaire sur l'Intercolonial n'affecte notre service que par la suppression du wagon-dortoir Lévis-Campbellton.

M. J. D. Lebel et Mme P. E. Dionne, de Grand Isle, Me., sont venus visiter leur père M. Joseph Lebel, de cette ville.

M. Dominique Lévesque, avocat, de New-Carlisle, était en ville cette semaine.

M. J. A. Benoit est en voyage d'affaires à Montréal et Ottawa.

JE FUS UN BOY SCOUT DURANT QUINZE ANS

C'est ce que déclare Lord Byng au diner à lui offert par les éclaireurs.

ELECTIONS

"Je suis imbu d'idées d'éclaireur", disait lord Byng de Vimy, gouverneur-général et chef éclaireur du Canada, au cours d'un discours au banquet annuel des chefs de patrouille à l'hôtel Windsor, hier soir. "Je fus un boy scout durant quinze ans, et c'est en cette qualité que je veux vous parler. Je veux vous dire ce qu'un scout pense, et ce qu'il désire de vous. Ce n'est pas de l'argent qu'il vous demande, il veut votre intérêt, et votre intérêt actif et personnel. Ce que je veux vous dire à tous ceux qui m'écoutez, et à ceux qui ne sont pas ici, que si vous voulez aider ces jeunes gens, c'est de s'associer à eux. Vous devez assister à leurs assemblées, de patrouille, et les aider de vos conseils."

L'hon. Médéric Martin, maire de Montréal, souhaita la bienvenue de la ville aux boy scout.

"Je comprends, dit-il, maintenant le vrai sens du mot éclaireur, et je souhaiterais qu'un jour nos jeunes canadiens-français endossassent un pareil mouvement. Une liaison plus étroite entre tous les jeunes de notre ville serait la vraie "bonne entente" et cimenterait pour toujours les deux grandes races. Comme maire de Montréal, je veux recommander fortement aux commissaires des Ecoles Catholiques et même des Ecoles Protestantes, de réaliser un tel mouvement, et de l'aider. C'est la clef de l'avenir du Canada".

AU Y.M.C.A.

Lord Byng a fait une courte apparition hier soir à la "Young Men's Christian Association", à l'occasion du diner annuel du Conseil National. Le gouverneur-général a été reçu à six heures par le président Abner Kingman, et les membres de l'exécutif.

"Le Y.M.C.A., déclare Son Excellence, ne demande pas de discours, mais de l'initiative. Si je peux par quelques suggestions, ou de mon faible appui faire quelque chose pour l'avancement de votre beau travail, je retournerai à la fin de mon terme un des plus heureux.

"Le bonheur de la vie réside dans le respect, et c'est une bien malheureuse vie que de vivre dans le dédain. Maintenant je crois que l'idéal du Y.M.C.A. commande le respect, et je voudrais qu'on l'inculpât dans l'esprit de nos jeunes canadiens, car le respect pour un idéal et pour un peuple, est le gage du citoyen respectable."

ELECTIONS CHEZ LES BOYS SCOUT

Le major J. Armitage Ewing, C.R., président sortant de charge du conseil provincial de l'Association des Boys Scouts a été élu commissaire provincial, à la réunion annuelle de l'exécutif, au Windsor, hier après-midi.

Les autres officiers choisis pour le prochain terme sont: L'hon. sir C. Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, patron; W. C. Finley, de Montréal, président; le colonel William Wood, de Québec; Hugh Paton, de Montréal; W. E. Paton, de Sherbrooke, et T. H. Wardleworth, de Montréal, vice-présidents. J. H. Carnegie, de Montréal, trésorier; H. A. Lordly, de Montréal, secrétaire; A. P. Baltable, de Lachine, W. R. Allen, Pierre Beullac, C.R., N. N. Evans et L. R. Thomson, tous de Montréal, conseillers.

Véritable

BAYER

Aspirin

ATTENTION. Dites toujours le mot "Bayer" en achetant de l'aspirine.

Si vous ne voyez pas le mot "Bayer" sur les pastilles, ce n'est pas du tout de l'aspirine qu'on vous donne. Pourquoi risquer?

N'acceptez que le "paquet intact" de "Pastilles d'Aspirine Bayer" contenant le mode d'emploi et la dose, étudiés par des médecins pendant 22 ans et que des millions de gens ont prises avec profit dans les cas de

Rhume	Mal de Tête	Névralgie
Mal de Dents	Névrite	Lumbago
Mal d'Oreilles	Douleurs	Rhumatisme

Boites commodes de 10 pastilles de "Bayer" — aussi bouteilles de 24 et 100 — dans toutes les pharmacies.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) du Monoaceticacidester de Salicylicacide manufacturé par Bayer. Bien que l'on sache qu'Aspirine veuille dire fabrication Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les pastilles de la compagnie Bayer portent étampée leur marque de fabrique générale la "Croix Bayer".

IL N'EST PAS TROP TARD POUR FAIRE PARTIE DE LA CAISSE DE NOËL ET REALISER VOS RÊVES

CAISSES PROGRESSIVES

Déposez 1c ou 5c la première semaine. Augmentez vos dépôts de 1c ou 5c chaque semaine, et en 50 semaines la Caisse de:
1c paiera $12.75 — 5c paiera $63.75
Plus les intérêts à 3%

CAISSES DECROISSANTES

Même système que les Caisses progressives, seulement vous déposez les grosses sommes les premières semaines et à mesure que l'année avance la somme à déposer diminue. Ces caisses sont très en faveur.

CAISSES A MONTANTS FIXES

Déposez chaque semaine la même somme. Et en 50 semaines:

La Caisse de 25c donnera	$12.50
La Caisse de 50c donnera	$25.00
La Caisse de $1.00 donnera	$50.00
La Caisse de $2.00 donnera	$100.00
La Caisse de $5.00 donnera	$250.00
La Caisse de $10.00 donnera	$500.00
La Caisse de $20.00 donnera	$1,000.00
La Caisse de $50.00 donnera	$2,500.00

FAITES PARTIE DE NOTRE CAISSE DE NOEL

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

69 SUCCURSALES SUR L'ILE DE MONTREAL
119 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

L'Anémie

Le sang aqueux et pauvre n'est pas plus nourrissant que le lait aqueux et pauvre — le lait écrémé.

Mais vous pouvez rapidement enrichir votre sang, surmonter cet état d'anémie et reconstituer tout votre organisme en employant la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs.

Mme F. G. Simmons, 42 rue Curtis, Brantford, Ont., écrit:

"Pendant environ huit ans, j'ai souffert d'anémie. La circulation de mon sang était mauvaise, mes gencives et mes lèvres étaient pâles, et j'avais toujours les pieds et les mains froides. J'étais nerveuse et incapable de dormir. J'avais de fréquents maux de tête, avais l'air agitée, me fatiguais et m'irritais facilement. J'avais des bourdonnements dans les oreilles. Je souffrais aussi d'indigestion et avais souvent des attaques de faiblesse. J'allai consulter un médecin qui me dit que j'étais anémique mais comme je ne prenais aucun remède, je décidai d'essayer la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et après avoir pris la première boîte, je me sentis mieux et mes maux de tête avaient complètement disparus. Je continuai d'employer pendant encore longtemps la Nourriture pour les Nerfs. Je suis très bien maintenant, et je recommande hautement et avec reconnaissance la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs aux personnes qui souffrent comme je souffrais moi-même avant d'employer ce merveilleux remède."

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co. Limited, Toronto. (12)

ALMY'S LIMITÉE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre

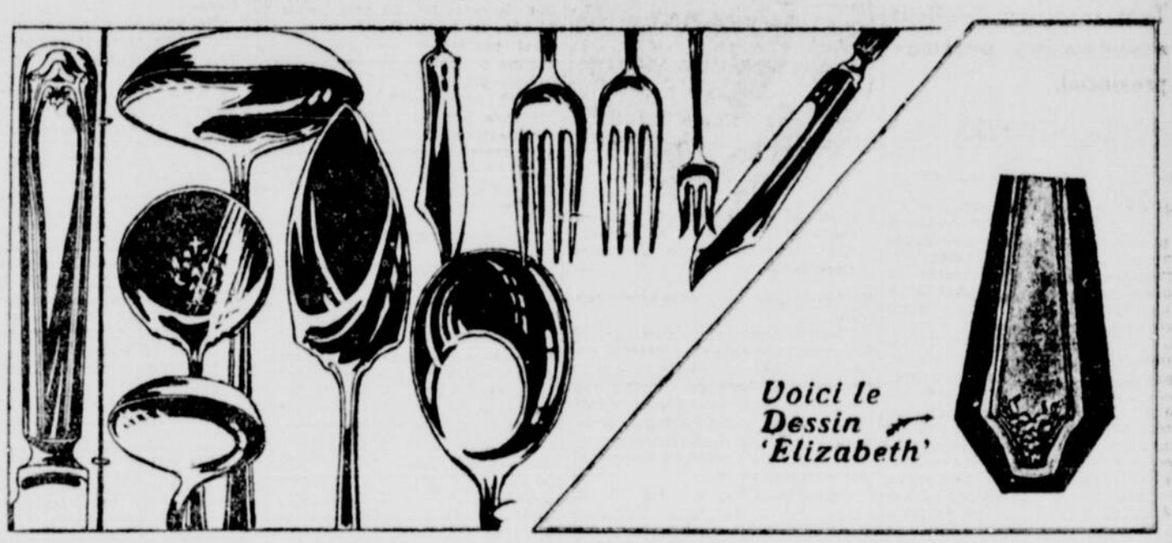

DEMAIN COMMENCERA LA VENTE DE FEVRIER DE

Coutellerie Plaquée en Argent "Rogers 1881"

à des prix qui ne représente que 1-3 et 1-2 de la valeur actuelle.

Il y a pour $10,000.00 de coutellerie que nous disposerons à $5,500.00. Ce sont tous des articles en parfait état et du beau dessin "Elizabeth".

Cuillers à thé, Cuillers à café, Cuillers de Five O'clock Tea	Valeurs jusqu'à $5.00 la douzaine, pour la douz.	$2.49
Grandes cuillers, Cuillers à huîtres, Couteaux à pain	Val. jusqu'à $6.00 chacun	$2.98
Cuillers à baies, Couteaux à tartes, Couteaux à fromage, Cuillers à tomates, Cuillers à sauce	Valeurs jusqu'à $3.00 pour chacune	$1.49
Pincettes à sucre, Cuillers à crème, Fourchettes à viande froide	Valeurs jusqu'à $1.98 chacune, pour chacune	.89
Coquilles à sucre, Couteaux à beurre	Valeur de .98 chacun pour	.49

Couteaux à dessert, Cuillers à dessert, Fourchettes moyennes, Cuillers de bébés, Fourchettes de bébés, Cuillers de table, Couteaux à fruits, Cuillers à thé glacé, Couteaux moyens, Cuillers à bouillon, Couteaux d'enfants, Cuillers à confitures, Fourchettes à huîtres, Fourchettes à salade, Cuillers à soupe, Couteaux à beurre, Fourchettes à dessert, Cuillers à oranges — Valeurs jusqu'à $10.00 la douzaine pour $4.98 la douzaine.

ALMY'S—Rez-de-chaussée—Commandes postales remplies.

Faux-cols Mous de Tooke

A .10 CHACUN

VALEURS JUSQU'A .50 CHACUN

Modèles hauts, moyens ou bas avec coins en pointe. En soie habutai et shantung, piqué blanc et tissus cordés de fantaisie. Confortables et durables. Pointures 12 à 17. Spécial demain, chacun .10

ALMY'S — Rez-de-chaussée — Commandes postales remplies.—Magasin des Hommes.

Echarpes pour Hommes et Femmes

Valeurs jusqu'à $7.00. En vente demain à

$3.98

Ces écharpes sont en soie de tricot simple ou double, uni ou brossé, aussi en soie et laine brossée.

Couleurs unies: argent, vert irlandais, bleu ciel, mauve et blanc, ainsi que jolies combinaisons de couleurs, rayures étroites et moyennes; finies avec glands dans les bouts. Environ 14 pouces de largeur. Spécial samedi, chacun $3.98

Abat-jour de Soie

POUR LAMPES DE PLANCHER

Spécial $10.79

Formes nouvelles et couleurs attrayantes. Il y a des dômes de fantaisie, forme duchesse, Cinquième Avenue et Windsor. Faits en soie double avec panneaux plissés et fleuris, garnis de frange de soie ou de soutache dorée. Prix de vente demain $10.79

Lampes de plancher $10.79

En bouleau, fini acajou, de dessin très gracieux; au complet avec deux chaînes tirettes, fil et fiche de contact. Spécial $10.79

ALMY'S—Deuxième étage—Commandes postales remplies.

Gants de Soie

DANS LES NOUVELLES NUANCES DU PRINTEMPS

.98 LA PAIRE

2 PAIRES POUR $1.75

Ce sont des gants qui valent $1.15, $1.50 et $2.00 la paire.

En soie Duplex ou en soie milanaise.

Bouts de doigts doubles et 2 boutons-pression au poignet. Pointures 6 à 8 pour dames. Spécial samedi, la paire .98

ALMY'S—Rez-de-chaussée—Commandes postales remplies.

Notre Vente de Meubles de Février

MET EN VEDETTE LES

Mobiliers Chesterfield

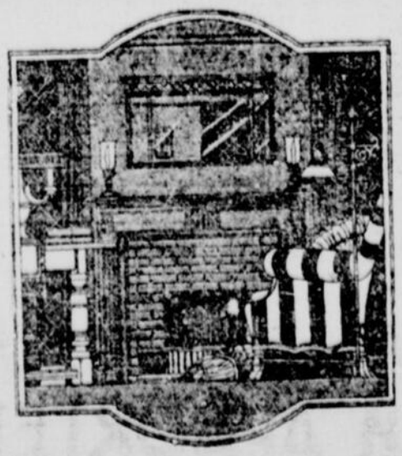

Nous en avons un assortiment considérable; au moins cinquante modèles différents. Il y en a qui sont particulièrement appropriés pour petits appartements, d'autres sont de proportions pour convenir aux plus grandes maisons. Tous sont de construction à ressorts. Ces mobiliers se recommandent au double point de vue du confort et de l'apparence.

Les prix de la vente de février varient de $129.00 à $695.00.

Il y a aussi des aubaines remarquables en fait de mobiliers de chambres à coucher et de salles à manger.

Venez voir par vous-même. Il y a de l'argent à économiser.

ALMY'S—Troisième étage—Commandes postales remplies.

Rendez beaucoup d'heureux

Si vous voulez être bien servi demandez un employé à La Patrie **EST 5800**

CONCOURS

UN PAR SEMAINE

Retournez le coupon rempli des 5 lignes rimées d'après une des petites annonces paraissant dans cette page, et vous gagnerez un magnifique prix à votre choix, si votre prose rimée est jugée meilleure par les juges.

Le nom du gagnant et sa prose rimée paraîtront le samedi dans La Patrie dans la page des petites annonces, toutes les autres paraîtront à tour de rôle.

Conditions

1o—La prose rimée devra être appropriée à une annonce paraissant dans cette page.
2o—Le Concours consiste en 5 lignes, ni plus ni moins.
3o—L'annonce qui aura servie de base à votre prose rimée, devra être attachée au coupon.

Exemple

Pour retrouver c'qu'on a perdu
Faut annoncer dans la "Patrie"
Et, en un jour ou deux au plus,
On a l'âme toute ravie...
Tant nous sommes lus et relus.

CONCOURS No. 11

Ecrivez distinctement et retournez à "LA PATRIE", "Département du Concours", Montréal.

1 ____________________
2 ____________________
3 ____________________
4 ____________________
5 ____________________

Nom..
Adresse....................................
Age..................Province.................

A tous ceux qui sont atteints de neurasthénie,
Je garantis la guérison, s'ils suivent mon avis
Et n'oublient pas ma prescription.
Tous les jours, lisez "La Patrie"
Et vous obtiendrez entière satisfaction.
Mme Tessier, 20 ans.
—o—
Distributeur de pain demandé,
Le plus haut salaire payé.
Inutile de se présenter
Si non expérimenté.
A 52 rue Boyer.
Ida Regimbald, 17 ans.
—o—
Allons, Mesdemoiselles les Canadiennes,
Montrez comment vous êtes soigneuses.
Car c'est vraiment une veine,
Qu'à la confiserie Parisienne,
On demande plusieurs sauceuses.
Chs Fernand Demeule, 18 ans.

200 *Succursales*

à Montréal où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau principal, ou Tél. Est 5800.

TARIF

1er MAI 1920
Des Petites Annonces Classifiées
CLASSE A

25 mots 25c. 2c du mot additionnels, les signes de $ et autres abréviations comptent pour un mot.

Naissance Mariage Décès Service anniversaire, Remerciements Prochain mariage Messe de Requiem	**50c chaque insertion, suivant formules.**

Titre en noir 22 lettres à la ligne, 25c par insertion.
Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 11 hrs. Les décès 1 heure. Pour le samedi jusqu'à 6 heures le vendredi soir.
Ce tarif est le même pour l'édition Hebdomadaire.
Adressez vos communications comme suit:
Petites Annonces de la "Patrie". Montréal.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES

Agents écrivez pour catalogue, les plus basses cotes sur gravures, finis, cadre, chromos-lithographies et peintures peldes. United Art Co., Limited, 4 Brunswick Ave., Toronto, Ont. 277-24-27-28

AGENTS demandés. S'adresser chez M. J.-O. Lamarre et Dubé Co., 311 Charron, Pointe St-Charles, Montréal. 278-2

AGENT demandé, homme ou femme, beaucoup d'argent à faire. S'ad. 399 Mentana. 276-2

AGENTS demandés. S'ad. chez M. J. O. Lamarre et Dubé Co., 311 Charlevoix, Pointe St-Charles, Montréal. 276-2

AGENT solliciteur énergique, recommandé, spécialité en confections. 752 St-Denis, salaire $20. 278-2

BELLES oléographies du Pape Benoit XV. Ecrivez pour cotations. United Art Co. Limited, 4 Brunswick avenue, Toronto, Ont. 279-m-j-s-12

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec un peu de capital pour industrie très payante. Pour inf. s'ad. 203 Fabre. 279-2

ASSOCIE demandé, homme ou femme, capital $800, belle position. 1028E Ste-Catherine E.

ASSOCIES demandés. S'ad. 174 Gauthier. 280-2

ASSOCIE demandé pour la continuation d'un garage et pousser un piston ring sur le marché et plus la machinerie est installé, prête à marcher. S'ad. 632 av. Lafontaine. 280-3

ASSOCIE demandé avec $1,000 pour la construction, dans meilleures localités de Montréal, à homme intelligent, peut doubler le capital en 3 mois. 105 Wolfe. Est 2770J. 276-2

ASSOCIE demandé avec un petit capital, pour voyager avec un magicien de renom. Bel avenir. Argent garanti. S'adresser Prof. Paul Gervais, magicien, 6A Labelle. Tél. Est 8994. 276-2

MAISONS D'EDUCATION

ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modérés. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 7496. 219-6ms

COURS Commercial, comptabilité, sténographie, matière commerciale par professeurs experts, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 carré St-Louis. Tél. Est 2539. Sténographie par correspondance. 266-1an

MAISONS D'EDUCATION

STENOGRAPHE Perrault-Duployé en deux mois. Jeunes gens, jeunes filles, qualifiez-vous pour les meilleures positions. Il y a sténographie et sténographie; de mauvaises, de médiocres et d'excellentes. N'expérimentez pas; apprenez la seule sténographie bilingue approuvée par le conseil de l'Instruction publique et imposée par la Commission Scolaire de Montréal. (85 élèves sténographes judiciaires). Enseignement individuel. Cours par correspondance une spécialité. Institut Sténographique Perrault, 3 Avenue des Pins ouest, Montréal. Plateau 2680. 7-1an

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI — Jeune homme voudrait avoir position comme apprenti. S'adresser 246 Mentana, ou au Bureau de Placement "La Patrie". 279-E-4

ASSISTANT-COMPTABLE — Jeune homme voudrait avoir position comme assistant-comptable ou caissier. S'adresser 287 Maisonneuve. Est 2333J ou au Bureau de Placement "La Patrie". 279-E-4

BARBIER — Homme voudrait avoir position comme barbier, solliciteur, peintre, etc. S'adresser 533 Dorchester Est. Est 6510F, ou au Bureau de Placement "La Patrie". 279-E-4

CAISSIERE démonstratrice—Dame voudrait avoir position comme caissière, ayant expérience, ou démonstratrice. S'adresser 280, 2ème avenue, Vianville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 275-E4

CAISSIERE — Jeune fille, 20 ans, voudrait avoir position comme caissière, clavigraphiste, ou comptable. S'adresser 216 Boyer, Tél. St-Louis 8330-J, ou au Bureau de Placement "La Patrie". 278-E-4

ETALAGISTE demande position comme commis et étalage pour campagne ou ville. S'ad. 855 Mt-Royal Est. 278-2

CHARRETIER — Jeune homme, 18 ans, voudrait avoir position comme charretier, homme de ferme ou ouvrage de manufacture. S'adresser 2476 Chateaubriand ou au Bureau de Placement "La Patrie". 278-E-4

CHARRETIER — Jeune homme, 24 ans, voudrait avoir position comme charretier et ouvrage général d'épicerie. S'adresser 21 Grothé ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 274-E4

CHAUFFEUR — Homme 30 ans, voudrait avoir position comme chauffeur mécanicien ou travail de garage. S'adresser 269 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 273-E4

CHAUFFEUR — Jeune homme, 24 ans voudrait avoir position comme chauffeur, mécanicien, ou voyageur dans parties d'auto pour Cantons de l'Est ou Québec. S'ad. 113 Stanley, Uptown 7436 ou au Bureau de Placement "La Patrie". 278-E-4

COMMIS MERCERIE—Jeune homme 24 ans voudrait avoir position comme commis mercerie, chaussures, épicerie, ou livreur. S'adresser 867 Dorion, ou au Bureau de Placement la PATRIE. 275-E4

COMMIS — Jeune homme 21 ans, voudrait avoir position comme commis d'épicerie ou solliciteur. S'adresser 332 Workman ou au bureau de placement de la PATRIE. 280-E4

COMMIS — Jeune homme voudrait avoir position comme commis dans l'épicerie, 4 ans d'expérience ou livreur. S'adresser 2518 St-Hubert, ou au Bureau de Placement la PATRIE. 275-E4

GARÇON DE FERME — Jeune homme voudrait avoir position comme garçon de ferme, laveur de vaisselle, etc. S'adresser 638 Dorion ou au Bureau de Placement "La Patrie". 279-E-4

HOMME seul demande place dans ville ou campagne, connait tout ouvrage. D. Ouellette, Montréal, 324 Champs-de-Mars. 280-E-2

JEUNE homme ayant terminé études commerciales et ayant expérience dans le commerce, accepterait position d'assistant comptable ou voyageur. S'adresser 223a DeLanaudière ou bureau de Placement de la PATRIE. 272-E4

MACHINISTE. Jeune homme, 22 ans, voudrait avoir position comme machiniste, livreur, ouvrage général de manufacture de fer, en dedans. S'adresser 295 des Erables ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 272-E4

SOLLICITEUR — Jeune homme 21 ans, voudrait avoir position comme solliciteur, commis de chaussures, collecteur, ayant garantie. S'adresser 138 Berri, Est 3847J, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 273-E4

STENOGRAPHE. Jeune fille voudrait avoir position comme sténographe-clavigraphiste, ayant 5 ans d'expérience. S'adresser 2590 Parc ave. 278-E-4

STENOGRAPHE — Jeune fille 21 ans voudrait avoir position comme sténographe clavigraphe anglaise et française. S'adresser 1848 Beaudry ou au bureau de placement de la PATRIE. 276-E4

EMPLOIS DEMANDES

SOLLICITEUR — Homme, 52 ans, voudrait avoir position comme vendeur solliciteur ou (storeman). S'ad. 1794 St-Laurent ou au bureau de placement de la PATRIE. 280-E4

STENOGRAPHE—Jeune fille voudrait avoir position comme sténographe-clavigraphiste, français, anglais, 2 ans d'expérience. S'adresser 319 Fullum, ou au Bureau de Placement "La Patrie". 279-E-4

STENOGRAPHE—Jeune fille voudrait avoir position comme sténographe et clavigraphiste française, 2 ans d'expérience chez avocat. S'ad. 264 Addington ou au bureau de placement de la PATRIE. 274-E4

VOYAGEUR—Jeune homme, 21 ans, voudrait avoir position comme solliciteur, vendeur ou voyageur. S'adresser 168 Visitation ou au bureau de placement de la PATRIE. 280-E4

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AIDE - PRESSEUR expérimenté dans les robes et chemises pour dames, demandé. S'adresser à Manhattan Skirt Co., 516 Blvd St-Laurent. 280-2

AMATEURS demandés au Théâtre St-Denis, mercredi soir, pour la Grande soirée d'amateurs. S'adresser au Théâtre. 277-2

APPRENTI beurreur, 1 ou 2 ans d'expérience dans Chesterfield. S'ad. 769 Dorchester Est. 276-2

APPRENTI boucher demandé, jeune homme ayant 1 an d'expérience, parlant les deux langues. Inutile de se présenter sans avoir de bonnes références. 209 Demontigny Est. 277-2

BON cordonnier demandé pour réparations de chaussures. 476 Bellechasse. 277-2

BOUCHER demandé ayant un peu d'expérience. S'ad. 2500 Ste-Catherine Est. 279-2

CHARRETIER demandé pour charroyage de glace, paiera bon salaire. S'ad. 271 Papineau. 277-2

BUCHERONS demandés pour Ste-Marie Salomée. 376 Létourneux. 276-2

CHAUFFEUR—Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, licence garantie à l'Ecole Technique avec de bonnes références, vous apprendrez. Payable par petit versement chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 708 Demontigny, Est 4344. 261-1an

CONFISEUR dans les bonbons demandé, de premier ordre, place permanente, salaire $20 par semaine. Inutile de se présenter sans expérience. 229 Notre-Dame O. 280-3

BON couseur sur moulin McKay. Kingsbury Footwear Co., 679 Lasalle, Lasalle 37. 28013

COUPEURS. Tailleurs apprenez coupe moderne. Devenez dessinateurs ou procurez-vous nos patrons. Buisson, 769 Berri. 276-3

COMPOSITEUR sur les jobs demandé. S'adresser à la Cie d'Imprimerie Guertin, 47 St-Jean. 278-2

DISTRIBUTEUR de pains demandé avec expérience. Inutile de se présenter sans expérience. S'ad. 1037 boulevard Rosemont. 277-2

GARÇONS demandés immédiatement 2, pour magasin de tailleur, salaire $6 par semaine. 4228 Sainte-Catherine ouest. 276-2

GARÇON demandé pour messages; références exigées. S'ad. Pharmacie Caron, 500 Roy. 278-2

GARÇON demandé pour faire les messages. S'ad. chez Prud'homme et Forget, 399 Ontario est. 279-2

GARÇON pour messages dans pharmacie, bons gages. Pharmacie Choquette et Chevalier, 40 Mt-Royal O. 279-2

HOMMES, GARÇONS, faites $35 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile, système moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent, position garantie. Informations: Collège de Barbiers, 43 St-Laurent, Montréal. 245-520

HOMME demandé, ouvrage aisé, anglais et français, bon salaire, part de profits, doit avoir petit capital. S'ad. 182 Ste-Catherine, chambre 5. 277-2

HOMME demandé, ouvrage aisé, anglais et français, bon salaire, part de profits, doit avoir petit capital. S'ad. 182 Ste-Catherine Est, chambre 5. 278-2

HOMME demandé avec petit capital, ouvrage facile, gros salaire et profits. Chambre No 5, 182 Ste-Catherine Est. 280-3

HOMME demandé pour sortir les cendres, emploi 2 jours par semaine. Café St-Hubert, 100 Ontario Est. 280-2

JEUNE garçon pour porter les paquets. S'adresser 229 Notre-Dame O. 277-2

DEMANDE imm. 6 bons jeunes gens parlant les 2 langues. S'ad. 256 Rielle, Verdun. 276-2

JEUNES gens demandés, anglais, français, gros salaire. S'ad. à 188 St-Charles, Pte St-Charles. M. R. Delisle. 279-3

JEUNE homme demandé de 16 à 18 ans, sachant traire les vaches, nourri et logé dans la maison. 2931 boul. Rosemont.

JEUNE homme fiable pour prendre charge d'un commerce général, bon salaire garanti, doit avoir quatre cents piastres de capital. S'ad. 357 Ste-Catherine Ouest, chambre 22. 280-2

JEUNE homme demandé pour ouvrage de bureau parlant les deux langues. S'ad. 55 St-Sulpice. 280-2

5 JEUNES hommes, bonne apparence comme vendeurs, affaire payante. S'ad. 15 Ste-Elisabeth, entre 6 et 9 p.m. 279-2

JEUNE homme demandé avec expérience de clavigraphie et un peu de connaissance du travail du bureau. P. Demers & Fils, 615 Notre-Dame O. 277-2

JEUNE homme, apprenez la conduite du Ford. $5.00, licence garantie. 142 Ste-Elisabeth. 276-2

5 JEUNES hommes, bonne apparence, comme vendeurs, affaire payante. S'ad. 15 Ste-Elisabeth, entre 6 et 9 p.m. 276-2

JEUNE homme s'intéresserait ou achèterait petite manufacture chaussures, etc. 804 St-Hubert, Est 2105. 276-2

SOYEZ votre patron, faites-vous un bon salaire. Bonne proposition. Instruction gratuite. Crédit accordé pour une partie de l'installation. Découpez cette annonce et retournez avec 50 centins pour plus d'informations. Dépt. C Proposition, B. P., 18 St-Roch, Québec. 225-26

LATTEURS demandés immédiatement. 2249 Boyer. 278-2

LATTEURS demandés dans Rosemont, sixième avenue, près Blvd Rosemont. J. Robillard. 278-2

MESUREUR de bois d'expérience demandé dans le détail. S'ad. à J. P. Dupuis Ltée, 592 avenue Church, Verdun. 278-3

OPERATEUR pour machine à composer Intertype, demandé immédiatement, bonne position pour homme compétent. S'adresser Imprimerie Modèle, 155 Dorchester Est. 275-2

OUVRIERS demandés. S'ad. Montreal Upholstering Co., 1613 rue Clarke. 279-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

PEINTRES demandés, trois bons peintres. La Cie Letang, 37 rue St-Paul Est. 278-2

PEINTRE d'automobiles comme contremaître, ayant bonnes références, place permanente. A. Racine, 1990 St-Dominique. St-L. 1703. 279-2

DEUX pisteurs demandés ayant de l'expérience et pouvant fournir de bonnes références. S'ad. immédiatement à M. Desrochers, 1685 Notre-Dame Ouest. 280-2

PLATRIERS demandés et manoeuvres habitués à servir les plâtriers. S'ad. Henri Pépin, 74 Gauthier, Lasalle 3529. 277-2

PLATRIERS demandés. 646A Drolet. St-Louis 945. 280-2

PLOMBIERS d'expérience demandés chez N. Ouellette et Fils, 710 Colonial. St-Louis 6502. 278-2

POLISSEUR et réparateur de meubles demandé, inutile de se présenter si non expérimenté. The J. S. Prince Company, 85 Boulevard St-Laurent. 278-2

PRESSIER. On demande un pressier de 3 ou 4 ans d'expérience. S'ad. immédiatement à D. Charest, 168b Ste-Elisabeth. 279-2

PRESSEURS demandés dans les robes. S'ad. Quality Garment, 714 Mt-Royal Est. 278-2

PRESSEURS expérimentés dans les robes de serge et soie pour dames demandés immédiatement. Des hommes d'expérience seulement doivent faire application. M. Yoeman, Hampton Mfg. Co. Ltd., rues Coloniale, Elmire et Cadieux. 278-4

PRESSEURS d'expérience demandés pour manteaux et costumes de dames. Harry Rother, 24 avenue du Collège McGill. 029-2

REMBOURREUR de première classe demandé pour marchandise en gros, bon salaire, 225 St-Urbain. 278-2

REPARATEUR de machine à coudre demandé. S'adresser, mentionnant l'expérience et les gages demandés, à Penmans Limited, Coaticook, Qué. 280-N

SETTER de lisses, capable de acorer les talons. S'ad. Dominion Shoe Ltée, 2300 Chabot. 278-2

SOLLICITEURS

SOLICITEURS. On demande de bons agents solliciteurs, ouvrage de ville, s'adresser au bureau de placement La Patrie. 249-N

SOLLICITEUR à commission demandé. M. Joseph Simard, 2138 rue Clarke. 279-2

SOLLICITEUR demandé, proposition attrayante, commission libérale. S'ad. 706 Ste-Catherine Est, chambre 12. 277-8

SOLLICITEUR demandé, proposition attrayante, commission libérale. S'ad. 706 Ste-Catherine Est, chambre 12. 271-6

SOLLICITEURS, femmes de préférence, nouvelle patente, beaucoup d'argent à bons travailleurs. 1219 Ste-Catherine Est. 278-2

TALONNEURS demandés sachant rabattre avec expérience. S'ad. Eastern Shoes Co., 45 Savoie. 278-2

TAILLEUR de mouton de Perse de première classe demandé, le meilleur salaire à la personne qualifiée, emploi continu. A. Bernard, 410 St-Paul O. 278-2

VENDEUR de modes demandé par fabricants de chapeaux pour visiter établissements de modes de la ville. Devra avoir bonnes relations. S'ad. avec références à Blue Bird Hat Mfg Co., 17 Bleury. 276-2

VOITURIER demandé, on a besoin d'un bon travailleur en bois pour réparages à toutes sortes de voitures. S'adresser entre 5 et 6 p.m. seulement. 175 rue Harbour. 277-2

VOITURIER pour le bois demandé. 437 Papineau. 277-2

BON voyageur demandé pour solliciter des impressions, devant avoir une bonne apparence et expérience dans l'imprimerie, bon salaire pour personne active. S'ad. 549 Mont-Royal Est. 280-2

2 VOYAGEURS pour manufacture de sirop, mélasse, conserves, ville, territoire exclusif, avec clientèle. S'ad. 281 St-Urbain. 278-2

VOYAGEURS demandés pour provisions. S'ad. 1120 St-André. 280-2

VOYAGEUR demandé pour vendre outils pour automobile. S'ad. 2 McGill College Ave. 276-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIE désirant sérieusement apprendre, demandée pour magasin de chapeaux, salaire modique, mais grande chance de se mettre au courant du métier. Vogue Millinery, 805 St-Laurent. 278-2

BRODEUSES, filles pour machines Bonos, expérimentées sur toutes sortes de machines. Le meilleur salaire payé. S'ad. 1268 St-Laurent. 279-2

BRODEUSES sur toutes sortes de machines, le meilleur salaire. S'ad. à 1268 Saint-Laurent.

BRODEUSES absolument expérimentées demandées, travail à domicile. S'ad. coin Papineau et Ontario, 365a ruelle Mathieu. 279-2

BRODEUSES à la main et filles pour travailler les perles et au crochet demandées. S'ad. 1268 St-Laurent. 279-2

BRODEUSES absolument expérimentées demandées pour travailler au crochet, à l'atelier. Pas d'ouvrage à la maison. Queen Embroidery, 455 Place Phillips. 277-2

BRODEUSES à la main demandées immédiatement, des ouvrières expérimentées seulement. S'adresser 2420 rue Clarke, près avenue Bernard. 277-2

BONNES brodeuses sur serge. 1246 St-Denis, en bas. 280-3

BRODEUSES demandées avec expérience; ouvrage à l'atelier seulement. S'ad. 260 Poupart.

BRODEUSES et perleuses au crochet de bonne expérience demandées immédiatement, travail permanent pour l'atelier seulement, bon salaire. Beauchesne Embroidery, 262 Ontario Est. 3840. 278-2

CHAUSSURES. Taqueuses de talons d'expérience demandées. S'ad. Corbeil Ltée, 345 St-Paul Est. 279-2

COIFFEUSE d'expérience chez Madame Asselin, 175 Laurier O. Tél. St-Louis 4086. 276-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées immédiatement. B. Smith & Co., 731 Mt-Royal Est. 278-2

COUTURIERES à la machine absolument expérimentées demandées pour robes de qualité supérieure, 459, St-Laurent. 279-2

COUTURIERS à la machine d'expérience demandés pour manteaux et costumes de dames. Harry Rother, 24 avenue du Collège McGill. 279-2

..COUTURIERES à la machine absolument expérimentées demandées pour blouses de qualité supérieure. 459, St-Laurent. 274-2

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes d'enfants. 222 Boul. St-Laurent, 2e étage. 277-2

FEMME demandée pour laver flanelle et soie fine New Ideal Laundry, 139 Delaroche. 279-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE à la machine sachant faire les chemises et les salopettes demandées. S'ad. Montreal Shirt and Overall Co. Ltd., 1446 ave de l'Hôtel de Ville. 276-2

COUTURIERES à la machine demandées pour robes de dames, emploi continu. Robinson's Ltd., 321 Bleury, 1er étage. 277-2

COUTURIERES à la machine de première ordre demandées avec expérience dans les robes tailleur. Bilshinsky Bros, 207 Ste-Catherine O. 277-2

COUTURIERES à la machine absolument expérimentées demandées dans les robes de soie de bonne qualité. M. Wittal, 246 rue St-André. 277-2

COUTURIERES à la machine et finisseuses expérimentées seulement demandées. S'ad. à Montreal Garment Co., 268 Ontario O. 277-2

CUISINIERES

Deux cuisinières demandées, salaire $40 à $50 par mois. S'adresser au bureau de placement de la Patrie. 276-4

CUISINIERE d'hôtel demandée pour Hôtel Balmoral, Rawdon, passage payé. S'adresser à M. Beaupré, Rawdon, ou au bureau de placement de la PATRIE. 278-8

PLUSIEURS CUISINIERES

Cuisinières demandées pour être placées dans des bonnes familles de Montréal avec de très bons salaires. S'adresser sans retard au Bureau de Placement de la PATRIE. 197-N

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre sachant coudre et servir la table. Téléphone: Uptown 6432, 894 Sherbrooke ouest. 276-3

..DESSINATRICE, expérimentée demandée dans robes de bonne qualité; doit avoir bonnes références. 332 Ste-Catherine Ouest. 277-2

FILLES GENERALES

Filles générales demandées pour être placées dans de bonnes familles avec de bons gages. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 197-N

FAISEUSES de poches et couturières expérimentées à la machine demandées pour paletots de garçonnets. S'ad. à 280 Saint-Timothée, premier étage. 276-2

FAISEUSE d'échantillons de robes de dame demandée, emploi continu. S'ad. à New York Cloak & Dress, 217 Sainte-Catherine Est. 278-2

FAISEUSES de doublures de pantalons et de costumes expérimentées demandées. 354 Saint-Laurent, dernier étage. 278-2

FEMME avec expérience pour travailler sur une presse. S'ad. immédiatement The Parisian Laundry, 808 Ste-Catherine O. 279-2

10 FILLES demandées, ouvrage facile, bon salaire. S'adresser New-York Parfumerie, 3 Craig est, chambre 27. 276-2

FILLE demandée ayant expérience dans comptabilité, une pouvant prendre charge des Grands Livres préférée. S'adresser 37 Ste-Catherine Ouest, entre 3 et 5 heures p.m. 276-2

FILLES demandées pour voyager, belle position, bon salaire, avant garantie de $7.50 pour échantillons. 3 Craig est, ch. 27. 279-2

FILLES demandées pour vendre billets de théâtre dans cafés, magasins, manufactures, beaucoup d'argent. 110A Amherst. 279-2

FILLE demandée immédiatement, avec expérience dans pharmacie, service facile. S'ad. 2964C Notre-Dame Est, Lasalle 2457. 277-2

FILLES pour faire les canevas à la machine. S. Levinson and Co., 282 Ste-Catherine Ouest. M. Grenberg. 278-2

FILLES demandées comme finisseuses dans les pardessus d'hommes. Cooperative Raincoat Co., édifice Wilder, 4e étage, 321 Bleury. 277-2

..FILLE demandée avec expérience dans les chemises et salopettes, une pour machine spéciale Union. Bachelor Manufacturing Co., 2882 St-Hubert. 278-2

FILLE d'expérience et euzanne pour machine à couvrir les boîtes en carton. London Paper Box Co., 40 St-Georges. 276-3

FILLES pour marquer et coudre étiquettes dans fabrique de vêtements. S'adresser Garment Mfg Co., 204 St-Laurent. 279-3

..FINISSEUSES, expérimentées demandées dans les robes. Textile Skirt & Dress, 222 St-Laurent. 277-2

FINISSEUSES demandées avec expérience dans la fourrure. S'ad. Empire Garment Co., 268 Ontario Ouest. 278-2

FINISSEUSES d'expérience pour pour habits d'homme. S'ad. 41 Craig Est. Edilman Bros., dernier étage. 277-2

FINISSEUSES d'expérience demandées dans les costumes et manteaux de dames. S'ad. 281 Visitation, 2ème étage. 280-2

FINISSEUSES d'expérience, demandées dans les robes. American Silk Garment, 714 Mont-Royal Est. 280-2

FINISSEUSES demandées dans les robes. S'ad. Vogue Waist & Co., 207 Ste-Catherine Ouest. 280-2

FINISSEUSES de pantalons de travail pour hommes à la machine demandées. S'ad. à The T. Eaton Co. Limited, 282 Ste-Catherine Ouest, cinquième étage.

..FITTEUSES, demandées, poseuses d'empeignes, assembleuses, prépareuses, avec expérience. S'ad. Eastern Shoes Co., 45 Savoie. 278-2

JEUNE fille française de préférence, expérience pour salon de massage. S'ad. 289 Laval. Est 7020w. 279-2

JEUNE fille de 16 ans demandée pour travailler à la confiserie Parisienne. S'ad. 403 Ontario Est. 27912

MODISTE, prépareuse, vendeuse expérimentée dans chapeaux pour dames, au Chic Américain. 734 Ste-Catherine Est. 280-2

OPERATRICES demandées dans les tabliers, kimonos, etc., bons salaires et ouvrage continu. S'adresser Comfort Kimona Co., 743, Mont-Royal Est. 279-2

OPERATRICES

Opératrices dans les robes de maison pour dames, demandées. S'adresser de suite à M. Barry, bureau de placement. The Hampton Mfg Co. Ltd, avenue Coloniale, rues Elmire et Cadieux. 276-6

OPERATRICES

Opératrices expérimentées dans les robes en serge et tricotine pour dames, demandées. S'ad. de suite à M. Barry, bureau de placement. The Hampton Mfg Co., Ltd, avenue Coloniale, rues Elmire et Cadieux. 276-6

OPERATRICES

Six opératrices expérimentées demandées pour poser des collets et des faux-cols aux chemises, aussi une opératrice sur la machine à deux aiguilles pour coudre les chemises. S'adresser de suite, 3ème étage, Standard Shirt Manfg. Co., Limited, 219 avenue Delorimier. 277-3

OPERATRICES d'expérience pour pantalons de garçons. 1060 St-Laurent. 280-2

OPERATRICES demandées pour robes de soie, jupes. S'ad. 1276 Delaroche. 277-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES et finisseuses demandées, aussi repassage et faufileuse dans les habits de garçon. 894 St-Laurent. 279-2

OPERATRICES et finisseuses dans les habits d'enfants. S'ad. 76 Boul St-Laurent. 279-2

OPERATRICES et drapeuses demandées, expérience sur robes. S'ad. entre 5 et 7 hrs p.m. Monarch Dress, 268 St-Laurent. 278-2

OPERATRICES demandées pour machines boutons et boutonnières. Inutile de se présenter sans expérience. Une personne de St-Henri préférée. 2690 Notre-Dame O. 280-2

25 FILLES

Opératrices expérimentées demandées dans robes en soie et en tissu pour dames. S'adresser M. Barry, Hampton Mfg. Co. Ltd., rues Elmire, Coloniale et Cadieux. 279-3

25 OPERATRICES expérimentées dans les tabliers, demandées, seules celles ayant de l'expérience doivent faire application, bons salaires, ouvrage continu. S'adresser Comfort Kimona Co., 743 Mont-Royal Est. 279-2

PERSONNES demandées pour travailler les pantalons à domicile. S'ad. King Pants, 321 Notre-Dame O. 276-2

PRESSEUSES expérimentées dans les robes d'enfants. Emploi constant, déesM. Wittal, 246 St-André. 280-2

PRESSEUSES d'expérience dans les robes demandées immédiatement. Textile Skirt & Dress, 222 St-Laurent. 277-2

PRESSEUSES et couturières à la machine demandées dans les robes de soie et de serge. Art Waists, 591, Ste-Catherine ouest. 278-3

..REPAREUSE de patent demandée. Reliable Shoe Co., 808C Papineau. 277-2

REPASSEUSE demandée avec expérience. S'ad. 486 Drolet. 278-2

..SAUCEUSE de chocolat demandée. 3087 Notre-Dame Est. 277-2

SAUCEUSES de chocolat d'expérience demandée, salaire $15.00 par semaine, emploi permanent. S'ad. immédiatement, 481a Notre-Dame O. 279-2

DEUX sauceuses de chocolat expérimentées demandées. S'ad. à 99 rue Ste-Catherine Est. 278-2

SAUCEUSES de chocolats demandées, doivent être expérimentées. S'ad. immédiatement à D. H. Melsh Co., 349½ St-Antoine. 278-2

SERVANTES

Nous avons besoin immédiatement de 100 servantes sachant faire un peu de cuisine pour Montréal. Adressez-vous immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE. 197-N

SERVANTE générale demandée sachant un peu de cuisine. S'adresser 723a Outremont ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 273-8

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine ou l'on garde fille de chambre. S'adresser 297 avenue des Pins Ouest ou au Bureau de Placement la PTRIE. 275-8

SERVANTE générale demandée sachant faire un peu de cuisine, famille de 3. S'adresser 466 Joliette, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 273-8

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pour les Etats-Unis, famille de 3, salaire $10 par semaine. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 272-8

SERVANTE générale demandée, pas de cuisine, pas de lavage, petite famille, fille de campagne préférée. S'adresser 1994 Hutchison ou au bureau de placement de la Patrie. 268-8

SERVANTE générale demandée avec références. 1908 Van Horne. 276-2

SERVANTE général demandée, pas de cuisine, petite famille, bon chez-soi. S'adresser 41 Walker ou au bureau de placement de "La Patrie". 277-5

SERVANTE générale demandée sachant faire un peu de cuisine, parlant un peu l'anglais. S'adresser 287 Blvd. St-Joseph Ouest, ou au Bureau de Placement "La Patrie". 279-8

SERVANTE générale demandée, cuisine pas nécessaire. S'adresser 814 St-Hubert ou au bureau de placement de "La Patrie". 277-8

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine et parlant l'anglais. S'adresser 4 Trafalgar Place, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 272-8

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine ordinaire, pas de lavage, famille de 3, références exigées. S'adresser 4341 Montrose ou au Bureau de Placement "La Patrie". 278-8

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pour Château St-Eustache, bon chez soi à la personne voulue. Famille de 3 personnes. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 272-8

SERVANTE générale demandée sachant faire a cuisine, ouvrage du bas seulement. S'adresser 341 Maplewood ou au bureau de placement de la Patrie. 268-8

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine et personne recommandée. S'adresser 16 avenue Royale, Notre-Dame de Grâce ou au bureau de placement de la Patrie. 274-8

SERVANTE demandée pour petite famille, ouvrage général et aider à la cuisine. S'adresser 2393 Hutchison ou au bureau de placement de la PATRIE. 274-8

STENOGRAPHE

Nous demandons une sténographe, anglais et français avec expérience. S'adresser immédiatement au bureau de placement de La Patrie 119-N

STENOGRAPHE rapide, anglais et français, position permanente. Machine Underwood. S'adresser M. Déry, 17 Notre-Dame Est. 279-2

VENDEUSE parlant les deux langues demandée pour magasin de chocolats. Haddad's Chocolate Market, 1091 Mt-Royal E. 277-2

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer dans maison privée, sans enfants. Prix raisonnable. 652C Drolet. 277-2

240 AMHERST, salon double à louer, près Ste-Catherine. Tél. Est 8165-J. 277-2

BELLE grande chambre, richement meublée, eau chaude, maison paisible, téléphone et améliorations modernes. 240 Sherbrooke Est. 279-3

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer un logement aux alentours de St-Denis et Ste-Catherine, de 5 ou 6 appartements. S'adresser Z. Trudeau, édifice La Patrie. 276-8

ON DEMANDE un logement, 6 ou 7 pièces, bas ou 2ième étage. Téléphone Est 9586. Partie Est, entre St-Denis et Papineau préféré.

ON DEMANDE logement pour le 1er mai à louer, quartier St-Jacques ou Lafontaine ou rues Mt-Royal ou entre St-Denis et Papineau, logement de 6 ou 7 chambres. S'ad. 821 St-Hubert. Tél. Est 2381. 280-6

PENSION D'ETE

ATTENTION. Pour quelques sous par semaine vous vous assurez d'une vacance des plus agréables dans les montagnes Laurentides. Ecrivez ou venez. L'agence Eureka, 433 Mont-Royal Est. 267-11

A VENDRE

AMERICAN Electric Co., 1337-39 St-Laurent. Ce que tout électricien et marchand de quincailleries devraient savoir — Achetez vos marchandises de nous et économisez de l'argent. Plateau 4864. Prompt service. 260-130

AMEUBLEMENT complet, maison de neuf appartements, électricité et gaz, maison établie pour chambre et pension depuis plus de 30 ans, localité Notre-Dame ouest, faubourg St-Joseph. Occasion pour prompt acheteur. S'ad. Boite 677 ou tél. Main 5184. 207-n.o.

AMEUBLEMENT à vendre, différents articles de ménage, prélart, tapis (rugs), sofa Davenport tout neuf, habit bleu-marine pour homme, 36, chaussures 6 points, vaisselle, table de fumeur, etc. Vend pour cause de mortalité. S'adresser 500 Dorchester Est. 276-6

A VENDRE canapé en cuir vert. Bon marché. S'adresser 1399A Parthenais. Tél. St-Louis 8482J. 184-N.O.

BONNE AUBAINE pour propriétaire d'un club de baseball désirant avoir de jolis costumes pour la prochaine saison, n'ayant servis que la saison passée, tous en parfait ordre, comprenant, pantalons, blouses et bas, vendra très bon marché à prompt acheteur, bonne occasion pour club commençant, vendra le tout $30. S'ad. 790 Casgrain ou tél. Calumet 2237. 263-6

GRAMOPHONES

A vendre, gramophones cabinet chêne solide, se vendant $300 réduit pour ce mois à $150, fini première classe, moteur 3 ressorts. S'adresser 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 170-N

GRAMOPHONE, cabinet, $65.00, avec Records, piano droit, $70.00, piano carré, $24.00. Records neufs 57c. Records usagés, 25c. 433 Mont-Royal Est. 278-11

MANTEAU en seal garni en opossum, chance unique. S'adresser, 79 Garnier. 6-1ns

MAGASIN de gramophone et record, à vendre, très bon marché, place d'affaires, écrivez pour appointement à Boite 642 La Patrie, Montréal. 141-1

ROMANS à échanger 5c; records à échanger 10; records neuf, les derniers sortis à vendre, gramophone de $300 pour $150. Echange Mac, 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 164-N

SURPLUS de marchandises de l'armée à vendre. Occasion, 294 Notre-Dame ouest, voir l'Enseigne, près McGill. 46-1an

VOLAILLES

EN PLAÇANT votre commande avec nous vous aurez meilleure qualité et vous la recevrez prêts à cuire tout en payant moins cher qu'ailleurs. P. Poulin et Cie, Marché Bonsecours. Main 7107-08-09-1345-1346. 57-1an

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, terrain 25 x 100 situé rue voisine du Boulevard Pie IX, près de la ligne de tramway, Sault au Récollet, vendra avec peu de comptant; écrivez pour appointement à Boite 300, la PATRIE. 285-N

ACHETONS, vendons, échangeons records, romans, réparons aussi gramophones de toutes sortes, aussi gramophones cabinets, sortant de la manufacture à vendre à moitié prix $35 en montant. Echange Mac, 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 165-N

ON DEMANDE A ACHETER

BONS DE LA VICTOIRE

On demande à acheter obligations de la Victoire argent comptant. H. L. Coombs Co., Limited, 145 St-Jacques. Main 6180. 60-1an

ON DEMANDE à acheter des livres, romans. S'adresser 1273 St-Denis, près Mont-Royal. 189-26

CHEVAUX ET VOITURES

ECURIE de pension, chevaux tondus à l'électricité, ouvrage garanti. J. B. Legault & Cie, 446a Hôtel de Ville, près Ontario. Tél. Est 5568. 77-10ms

SLEIGH de livraison pour boulanger ou confiseur, carriole de charretier, presque neuve, sleigh de boucher ou épicier, sleigh à charbon et neige, Ste-Catherine de seconde main, bon marché. S'ad. 391 Coloniale. Plateau 2053. 275-3

PERDU

PERDU mercredi soir rue Dorchester Ouest ou St-Marc une crampe (cadenas) pour barrure d'automobile. Récompense si rapporté au bureau de "La Patrie", dépt. des Petites Annonces. 273-6

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE., courtiers en immeubles (établi en 1885) experts en propriétés, 35 St-Jacques, chambre 16. Prêts sur 1ère et 2e hypothèque, achats de balances de prix de vente et hypothèques. 250-1an

DETTES GENERALES REGLEES— Marchands ou particuliers— Paiements faciles, informations gratuites. Le mieux, 43 Place d'Armes, soir, 68a Laurier ouest, coin St-Urbain. 12-1an

AUX MALADES

ABANDONNES. Guérison garantie maladies syphilitiques, vénériennes nerveuses, catarrhe, démangeaisons, faiblesse reins, vessie, bronchite, paralysie, toutes maladies. Ordonnances docteur belge. Consultations gratuites. Institut Belge St-Joseph, 1343 St-Denis. 14-1an

Je guéris toutes maladies, gêne, boisson, etc., développements du buste en 30 jours, traitement électrique pour dame et monsieur, place privée. Mme Collard, 511 Ave Viger, Ch. 3 Est 2146w. 278-6

CITANE INDIEN guérit en peu de temps, gratuit, boutons de toutes sortes sur réception de 10 sous, vous recevrez échantillon. Colonial Cure, 60 Poupart, Montréal.

DIVERS

AVIS—Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission d'installer un réservoir à gazoline et pour la vente de gazoline sur le lot numéro cadastral 6 du quartier St-Laurent, No 216 et 952 rue St-Urbain. Signature, Mrs. John E. Cooney. Adresse, No 952 rue St-Urbain, Montréal, 25 janvier 1922. 279-2

COLLECTION

F. M. Beaudoin, collection et achat de créance, service honnête. 53 Notre-Dame Est, édifice La Sauvegarde, chambre 45. Main 2380. 93-1an

REPARATIONS

HOPITAL des gramophones. Nous réparons toutes les sortes de gramophones pendant que vous attendez. Satisfaction garanti. S'ad. à 791 boulevard St-Laurent. Tél. Est 6703. 161-1an-S-L-V

DEVINETTE

Dites donc, la servante, réveillez-vous, votre mère est là qui vous attend.

CARTES DE

PROFESSION

AVOCATS

AUDETTE ET GARNEAU

Avocats, Procureurs.
717 Edifice Transportation, Montréal.
J. de G. Audette
P. Léon Garneau Main 5696
166-1an

LAVERY & DEMERS, avocats et procureurs, 19 St-Jacques, Montréal. Main 4472. Salluste Lavery, 2041 Hutchison, Rockland 3178. Maurice Demers, 1150 St-Hubert, St-Louis 679. 40-1an

MADAME LEBLEU, la plus grande tireuse de carte Belge, arrivée à Montréal depuis quelques jours, succès garanti, 40 ans de pratique. Envoyez-moi 3 lig. es d'écriture et un dollar, je vous dirai l'avenir et caractère de celui qui l'aura écrit et les défauts et le moyen de s'en corriger. S'ad. 704 Marie-Anne Est, coin de La Naudière. Prenez chars St-Denis-Windsor. 204-1an

PROPRIETES A VENDRE

RUE JOLIETTE, 3 flats, 6 chambres, écurie, garage, peu comptant, balance facile; Notre-Dame Est, 2 flats, 6 chambres, écurie, garage. 1111 Notre-Dame Est. 272-3

COURRIER DE JOLIETTE

Nos policiers ont fait dernièrement la découverte d'un alambic qui fonctionnait à merveille depuis assez longtemps sur la rue de la Naudière. On dit même que le propriétaire faisait un commerce de boissons assez lucratif. La cause est maintenant portée devant les tribunaux.

—Mme Patrice Mondor, de St-Thomas de Joliette, est décédée à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette la semaine dernière. Ses funérailles ont eu lieu lundi, dans l'église de Saint-Thomas. La défunte était âgée de 32 ans et quelques mois.

—Dans le même temps, M. Raoul Lasalle de cette ville, avait la douleur de perdre sa fillette, Marie-Jeanne.

—Le R. P. Noiseux, des Clercs de Saint-Viateur, a prêché au Noviciat de sa Congrégation, une retraite préparatoire à la profession et à la vêture. Cette retraite a eu lieu du 28 décembre au 6 janvier. Vingt-huit retraitants y ont pris part.

—Mercredi, le 25 janvier, aura lieu la présentation des candidats pour la charge maire et des trois échevins de cette ville. S'il y a contestation, la votation aura lieu le mercredi suivant, 1er février.

—Une cérémonie des plus imposantes eut lieu au Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, rue St-Charles Borromée, le 6 janvier dernier. Plusieurs voeux furent prononcés, et il y eut de nombreuses prises d'habits. Une foule de parents et une délégation de toutes les communautés de cette ville, assistaient à cette cérémonie. Le Très Révérend Père Charlebois, provincial de la communauté, présidait.

—La paroisse Saint-Pierre de cette ville, arrive en second pour ses statistiques, dans le diocèse. Elle compte en effet, 118 naissances, 11 mariages et 61 sépultures.

Les élections des officiers du bureau de direction de la Chorale, pour la cathédrale, ont eu lieu mardi dernier, sous la présidence de M. Alphonse Piette, curé.

M. Nazaire Martel fut élu président, et M. Rena Martin, vice-président. Le secrétaire fut choisi dans la personne de M. Alex. Rivest, e.e.d. Le secrétaire et le secrétaire - correspondant sont respectivement MM. Albert Valois et Ernest Charette. M. le curé Alp. Piette et M. J. A. Contant, sont l'aumonier et le maître de chapelles. Divers discours furent prononcés, avant la fin de la réunion.

Trois professeurs de notre séminaire ne sont pas revenus, après les vacances de Noel. Ce sont le R. P. Aubin, c.s.v., le Frère Dauth, c.s.v., et M. l'abbé Marquis.

Le Père Aubin suivra un cours de Chimie à l'Université de Montréal, tandis que M. l'abbé Marquis finira ses études de théologie au Grand Séminaire de Québec. Le Frère Dauth est nommé professeur à l'Académie de Saint-Barthélemy.

Ces professeurs seront remplacés par M. l'abbé Philippe Roch, le Frère Lucien Bazinet, et M. Alexandre, de Redfort, Etats-Unis.

—L'ouverture du Grand Bazar annuel à l'Hôpital Saint-Eusèbe, a eu lieu lundi, sous la distinguée présidence de Monseigneur Forbes. Les élèves du Jardin de l'Enfance et de l'Ecole Delanaudière ont été les premiers à venir s'amuser à cette fête de charité.

Un programme des mieux choisis promet de rendre cette année le bazar encore plus intéressant que jamais.

Nos raquetteurs du club "Le Camarade", accompagnés du club de gouret "Royal", sont allés, le 8 janvier, rendre visite à leurs amis de Saint Gabriel. Il y eut, sur la patinoire du collège, une joute de gouret, où le club "Royal" fut vainqueur du club local, par un score de 4 à 2.

Une fausse rumeur a circulé dans notre ville, à savoir que l'accident survenu à M. Amédée Desrochers, blessé en glissant, serait arrivé aux glissoires des Raquetteurs. La vérité est que la glissoire en question, est une glissoire privée.

L'ATTENTION DU MARCHE EST CENTRALISEE sur les ACIERS.--MONTREAL TRANQUILLE

Canada Steamship est encore la valeur la plus intéressante de la matinée.

La Bourse de Montréal a eu une autre matinée tranquille, bien que la cote ait été forte et dans certains cas, ait fait de l'avance. C'est ainsi que Canada Steamship, priv., a fait une nouvelle avance de deux points, à 43, mais est ensuite revenu à 42, et à la clôture a coté 42 1-2.

Breweries a à peine figuré sur le tableau des ventes de la matinée, seulement 10 actions changeant de portefeuille à 55 1-2.

Brazilian a été actif, cotant de 30 à 30 1-4 sur un déplacement de 290 actions. Canada Cement a coté de 54 à 53 3-4, sur 210 actions. Détroit United a été établi à 71 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

Liste des ventes de la matinée communiquée par L. G. Beaubien et Cie. Edifice Duluth, 50 rue Notre-Dame O.

VENTES DE 10 A 11.30 HEURES

Steel of Can.—20 à 56.
Nat. Brew.—10 à 55 1-2.
Asbestos—50 à 50.
A. Sugar—130 à 25.
Brazil—40 à 30 1-4. 22 à 30.
B. E. Steel—40 à 10 1-8.
Détroit—5 à 71 1-2.
S.S. pfd.—85 à 43 1-2. 10 à 42 3-4. 100 à 42 1-2.
Laurentide—25 à 73 1-2.
M. Power—5 à 88 1-4.
Shawinigan—5 à 105.
Mackay—100 à 83 1-2.
Dom. Bridge—50 à 58 1-2. 25 à 58 1-4. 25 à 58 1-2. 30 à 58 1-4. 5 à 58.
Dom. Iron 7 % pfd.—15 à 63. 15 à 64.
Ames Holden pfd.—5 à 23 1-2.
Mt'l. Tram.—2 à 147.
Wabasso Cotton—10 à 55 1-2.
Can. Cotton—50 à 81.
S.S. com.—85 à 15 1-4.
Gen. Electric—105 à 96.
Abitibi—20 à 30 1-8.
Brazil—50 à 30.
Cement pfd.—1 à 90.
Banque—
Montréal—4 à 218.
Royal—35 à 200.
Commerce—3 à 182. 6 à 181 3-4. 3 à 182.

VENTES DE 11.30 A 12.30 HRS.

Steel—5 à 56.
Brazil—65 à 30.
B. E. 2nd priv—5 à 24 3-4.
St. priv—5 à 42 1-2. 190 à 41 1-2. 25 à 41 1-4.
Dom. Textile—15 à 136 1-4.
Power—25 à 88 1-4.
Quebec—20 à 22.
Mt. Cottons priv—40 à 104 1-4.
Illinois priv—15 à 80.
Dom Glass priv—5 à 90.
Dom. Iron—50 à 26 1-2.
Steel of Can priv—40 à 93.
Converters—25 à 71 1-2.
Gen. Electric—1 à 96.
Cement—10 à 53 3-4. 70 à 54. 25 à 53 7-8. 30 à 54.
Textile—25 à 136 1-4.
Dom. Iron 7 %—25 à 63.
Macdonald—10 à 11 1-2.
S. S. ord—125 à 15 1-4. 68 à 15.
Détroit—25 à 71 1-2.
Cement priv—2 à 90.
Dom. Steel 6 %—15 à 70.
Débentures—
M. & T. & Co—5000 à 72.
Obligations—
Wayagamack—100 à 74.
Bell Tel—3000 à 95 1-8.
Quebec Ry—1000 à 65 3-4.
Banque Montréal—4 à 217.

Marché des changes

Cote des devises étrangères de L. G. Beaubien & Cie, Banquiers et Agents de Change.

NEW-YORK

	Cours moyens
Londres (livre sterling)	$4.23
Paris (franc)	0.0818
Bruxelles (franc)	0.0771
Genève (franc)	0.1949
Berlin (mark)	0.0051
Vienne (couronne)	0.00035
Rome (lire)	0.0444

MONTREAL

	Cours moyen
New-York	5¼ %
Londres	$4.46
Paris	0.0865
Bruxelles	0.0828
Genève	0.2080
Berlin	0.0056
Vienne	0.0005
Rome	0.0478

Fluctuations de la Matinée.

Cours fournis par la Maison Geoffrion & Cie, Courtiers, 96 Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Haut	Bas	Ferm.	Ventes
Abitibi	30 1-8	30 1-8	30 1-8	20
Brazilian	30 1-4	30	30	200
Can Cement	54	53 3-4	53 3-4	210
Detroit Unit	71 1-2	71 1-2	71 1-2	30
Dom. Steel	26 1-2	26 1-2	26 1-2	50
Laurentide	73 1-2	73 1-2	73 1-2	25
Mont. Power	88 1-4	88 1-4	88 1-4	33
Quebec Ry	22	22	22	20
Shawinigan	105	105	105	5
Steel of Can	56	56	56	25
Nat. Breweries	55 1-2	55 1-2	55 1-2	10
Dom. Textile	136 1-4	136	136	25
Atlantic Sugar	25	25	25	120

Les Compensations.

Tableau des compensations de la semaine terminée hier et celles de la semaine correspondante de 1921.

	1922	1921
Montréal	$90,560,496	$101,621,678
Toronto	104,361,639	88,151,727
Winnipeg	34,292,951	49,574,959
Ottawa	5,107,869	5,698,487
Hamilton	4,682,991	5,152,976
Québec	4,552,681	5,545,131
Halifax	2,962,662	3,838,564
London	2,620,303	2,786,763
St-Jean	2,514,949	2,903,242
Brantford	951,880	1,152,077
Peterboro	598,568	824,595
Sherbrooke	792,139	1,038,663
Kingston	667,317	
Moncton	958,394	1,994,225
Kitchener	864,801	915,567
Fort William	1,016,657	880,246
Brandon	462,416	626,011
Moose Jaw	1,126,069	1,355,607
Medicine Hat	262,423	454,404
Calgary	4,243,348	7,096,249
Windsor	2,383,878	2,373,916
Régina	2,683,878	3,775,695
Saskatoon	1,345,598	1,525,391
Prince Albert	290,317	321,593
Lethbridge	429,061	568,863
Edmonton	3,529,133	4,342,326
N. Westminster	425,852	588,505
Vancouver	12,234,953	12,632,023
Victoria	1,954,347	2,188,718

Le bétail canadien en Angl.

Ottawa, 27.—Environ 150 bovins du Canada et des Etats-Unis ont été mis en vente à Glasgow. Les prix ont varié de 15 1-2c à 17 1-2c pour des animaux des ranches et de 17 1-2 à 19 1-2c pour ceux de l'Ontario.

A Birkenhead, 240 bovins canadiens ont commandé de 17 1-2c à 19 1-2c.

Au cours de la semaine dernière, 314 bovins ont été expédiés de Montréal à Portland, et ont été embarqués sur le Gracia.

Le marché du bacon n'a pas varié.

Les grandes enchères de la fourrure.

L'enchère du printemps de la Canadian Furs Sales Company, Ltd, commencera le 9 mai prochain.

Les fourrures en consignation seront acceptées depuis le 20 février jusqu'au 18 avril.

La première vente de l'année commencera le 15 février, et non le 12, comme il avait été annoncé. Ce changement a été fait parce que le 12 étant la fête de Lincoln, nombre d'acheteurs américains seront absents.

Nos hommes d'affaires

Canadian Newspaper Service Photo

Il y a un an, M. ARTHUR VAILLANCOURT était choisi par la Montreal Produce Merchant's Association pour la représenter dans le conseil du Board of Trade. Depuis cette élection, il a cessé d'appartenir à cette association, mais il a été quand même mis en nomination pour réélection au conseil du Board of Trade. Une forte pression est faite en sa faveur par un groupe de membres qui apprécient les services qu'il a rendu pendant son premier terme de conseiller, et qui désire aussi une plus grande représentation de langue française dans le conseil.

ASSEMBLEES ANNUELLES

LES PROPRIETES AMERICAINES DE LA BROMPTON.

L'assemblée annuelle de la Brompton Pulp & Paper Company, a été tenue hier sous la présidence de M. F. N. McCrae. Le rapport financier, qui a déjà paru dans ces colonnes, l'élection des directeurs, et autres affaires de routine, ont pris la majeure partie du temps de l'assemblée.

Le président, en réponse à certaines questions des actionnaires, a cependant donné des renseignements intéressants.

Parlant de la situation générale, M. McCrae croit que la pire de la crise est passé dans l'industrie du papier.

Discutant la valeur de l'utilité des moulins que la compagnie possède aux Etats-Unis, M. J. A. Bothwell, gérant-général, dit que les moulins de Groveton et de Claremont permettent l'écoulement assuré de la sulfite fabriquée par les moulins canadiens de la compagnie. Cette sulfite est admise en franchise aux Etats-Unis, et dans les moulins de Groveton et de Claremont elle est convertie en papier kraft, qui s'il était fabriqué au Canada, paierait un droit de 25 p. c. pour entrer aux Etats-Unis.

Le président a déclaré que dans un avenir assez raproché, ces moulins contribueraient aux profits de la compagnie, mais que pour le présent ils sont soumis à des charges fixes qui diminuent rapidement.

CANADIAN CAR & FOUNDRY.

L'assemblée annuelle de la Canadian Car & Foundry a eu lieu hier et les directeurs ont tous été réélus. L'assemblée a adopté le rapport financier remis aux actionnaires le 7 décembre dernier. Voici les officiers de la compagnie: L'hon. sénateur N. Curry, président du bureau; W. W. Butler, président; W. F. Angus, vice-président; A. D. Neale, vice-président; A. C. Bourne, secrétaire; H. S. Atwood et A. White, vice-président; L. A. Peto, contrôleur.

Le président dans son discours a déclaré que la compagnie avait traversé une année mauvaise. Il a ajouté qu'il ne voyait pas d'amélioration prochaine pour la compagnie mais, tôt où tard, les compagnies de chemins de fer auront besoin de renouveler leur matériel roulant. La compagnie est dans une excellente position pour exécuter les grands travaux et il a affirmé qu'il avait songé à aller en Europe pour obtenir des contrats. La Canadian Car n'a pas de dette aux banques.

LA MINE D'OR TECK-HUGHES.

Toronto, 27.—Le rapport annuel de Teck-Hughes Gold Mines, qui vient d'être adressé aux actionnaires, montre que pour l'année terminée le 31 août dernier, l'or extrait de la mine a donné $304,792. La prime sur le change a ajouté $38,320 à ce revenu. Les dépenses ont été de $291,596. Les profits nets de l'année ont été de $52,850.

Au cours de l'année, 32,634 tonnes de mineral ont été traitées et le rendement moyen a été de $9.34 la tonne, mais vu le change, le revenu brut de chaque tonne a été de $10.57. Les frais d'exploitation reviennent à $7.01 la tonne.

Les réserves de minerai sont estimées à 98,890 tonnes, d'une valeur moyenne de $9.17 la tonne.

Depuis le 1er septembre, vu la baisse des matériaux, les profits ont été de $10,000 par mois.

GUARANTEE COMPANY OF NORTH AMERICA.

L'assemblée annuelle de la Guarantee Company of America a eu lieu hier. Le rapport financier montre que les recettes de l'année ont été de $622,170.

Le rapport dit que les affaires de la compagnie grandissent normalement, les primes de l'année se montant à $403,259.38.

Les polices en force se montent à $148,728,114.

Au cours de l'année la compagnie a déboursé en paiement de réclamations, $217,052.57.

LA BETHLEHEM STEEL.

New-York, 27.—Les recettes brutes de la Bethlehem Stel Corporation, pour 1921, ont été de $147,794,353, et les recettes nettes de $25,754,678. Les profits nets sont de $10,332,804, soit une diminution de $4,126,000 sur 1920.

Les profits nets représentent 7.6 p. c. sur les actions ordinaires, après le paiement du dividende régulier sur les actions privilégiées.

Les aciers perdent du terrain sur le marché de New-York.

Wall Street, New-York, 27. — (10.30 a.m.) — Les taux de l'argent ont affecté les valeurs en vedette plus que celles de deuxième plan. Sur la nouvelle que le dividende était retardé, Consolidated Gas a perdu de nouveau 2 3-4 points. Les équipements et les maritimes ont été lourds. Les chemins de fer, les cuivres et les sucres ont cédé un peu sous la pression. Gulf States Steel a débuté par une avance d'un point qu'il a perdu dans les transactions qui ont suivi. Le change étranger a été plus fort.

Wall Street, New-York, 27. — (Midi) — La rumeur d'un accroc dans l'amalgamation projetée des aciers a provoqué une forte liquidation pour environ une heure. Gulf States Steel a continué son recul de 4 1-2 points alors que Crucible et Midvale ont perdu un point chaque. General Electric, les équipements, les métaux et les tabacs ont fléchi. Les opérations de couverture à la dernière heure ont relevé quelque peu la cote, surtout dans Corn Products, Davison Chemical, Mexican Petroleum et Columbia Graphophone. Les caoutchoucs ont été lourds en dépit de la baisse de la matière brute.

L'argent à vue est à 5 pour cent.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la Maison Fairbanks, Gosselin & Cie., agents de change, à la Bourse de Montréal, 103 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi
A. G.	28 1-8	28 1-2
Am. Can	36 1-8	36 1-8
Am. Int. Corp	39 3-4	40
Am. Loco	104 1-4	105
Am. Smelters	46 3-8	46 1-8
Am. Sumatra	30 3-8	30 1-4
Am. Wool	82	81 7-8
Anaconda	48	47 7-8
Atchison	96 1-2	96 1-8
Baldwin	95	95
Bethlehem Steel B	60 5-8	59 7-8
Baltimore & Ohio	34	33 7-8
Butte Sup	25 3-8	25 1-4
Cal. Pete	46	
Canadian Pacific	122 5-8	122 5-8
Central Leather	31	
Corn Products	101 1-2	102 1-2
Crucible	61 1-4	60 1-2
C. H. L.	16 7-8	16 7-8
C. H. M.	59 3-4	59 1-8
Erie	8 1-2	
General Motors	8 5-8	8 1-2
Great Nor. Ore	31 3-4	31 5-8
Great Nor. priv	73	
Insp. Copper	39	39 1-2
Int. Mer. Marine priv	65	65 1-4
Int. Nickel	12 1-4	12 3-8
Kenn Copper	28 1-2	28 3-8
Keystone	15 7-8	15 3-4
Loft	9 7-8	
Mex. Pete	110 1-2	110 5-8
Nor. Pacific	76 5-8	76 7-8
Pierce Arrow	15 3-4	
Pressed Steel	63 3-8	
Royal Dutch	50 1-4	
Sinclair	18 7-8	
Southern Pacific	80 1-2	80 1-4
Studebaker	88 7-8	88 1-2
Texas Oil	43 3-4	43 3-4
Texas Pacific	27 5-8	27 1-4
U. S. Ind. Alcohol	42 1-4	42 5-8
U. S. Rubber	53	53 1-4
U. S. Steel	85 1-4	85 3-8
United Food	6 7-8	7
Willys-Overland	5 1-4	5 1-2
Allied Chemicals	57 7-8	57 7-8
Asphalt	55 1-2	55 3-8
Fruit	127 1-4	126 1-2
Vanadium	34	34 1-4

Permis de construire

J.-R. Duquette, 157 boulevard Monk, 1 maison, 1 logement, Lecaron, quartier No 21, $3,500.

Ventes d'Immeubles

Arthur Trudeau vend à Elie Mayer, lots Nos 146-2065 à 2067, 146-2068, quartier Hochelaga, avec bâtisses, ayant front rue Brown, pour $15,000.

Dame J. Boston Ewart vend à Ernest et Victor Roy, partie du lot No 3401-97-5, partie 3401-97-6, partie 3401-97-3, 3401-97-2, 3401-97-1, Cité de Verdun, avec bâtisses, ayant front rue Wellington, Nos 1124 à 1126a, pour $12,000.

Mary Ellin vend à Dame Alphonse Trudeau, lot No 13-84, quartier Laurier, mesurant 26 x 100 pieds, avec bâtisses, ayant front Ave Laurier Ouest, Nos 118 à 122, pour $17,500.

Victor Pelletier vend à Joseph Dugal, lot No 2643-1062, quartier St-Denis, mesurant 25 x 100 pieds, avec bâtisses, ayant front rue St-Denis, Nos 2494 à 2498, pour $11,500.

William R. Snelgrove vend à Alexander Nickle, lot No 15g-37, quartier Notre-Dame-de-Grâce, mesurant 2..., 729 pieds, avec bâtisses, ayant front Ave Marlowe, No 294, pour $13,000.

Cléophas Grignon vend à Henri Tétrault, lots Nos 399-52, 53, quartier Mercier, avec bâtisses, ayant front rue Desormeaux, Nos 287, 289, pour $5,500.

Stanislas D. Vallières vend à Dame Hugh Wylie, lot No 198-258, quartier Notre-Dame-de-Grâce, mesurant 24 x 84 pieds, avec bâtisses, ayant front avenue Northcliffe, No 293, pour $8,000.

Stanislas Pepin vend à Léonidas Pepin, lot No 2766, quartier St-Henri, avec bâtisses, ayant front rue St-Charles, Nos 174 à 180, pour $7,000.

Dame Ovide Lefebvre vend à Arthur Moreau, la 1-2 N.O. du lot No 153-169, quartier De Lorimier, mesurant 20 x 100 pieds, avec bâtisses, ayant front rue Cartier, Nos 1688 à 1692, pour $4,300.

Dame Edward Gohier vend à G. R. Lavoie, la 1-2 N.O. du lot No 11-256, quartier Laurier, mesurant 25 x 84 pieds, avec bâtisses, ayant front rue Clarke, Nos 2125, 2127, pour $4,500.

Eugène Couvrette vend à Samuel Kietz, lot No 34a b-4, ptie S.-O. 34a-83-5, ptie S.-O. 34a-b-5, Cité d'Outremont, mesurant 26 x 76 pds, avec bâtisses, ayant front rue St-Viateur ouest, Nos 1158, pour $15,000.

Le Shérif de Montréal vend à Dame St-Aubin dit St-Louis lots Nos 7-800-801, quartier St-Denis, avec bâtisses, ayant front rue St-Hubert, pour $6,650.

John McVey vend à Isidore Goldberg, ptie S.-O. du lot No 14-259, quartier Laurier, mesurant 25 x 100 pds, avec bâtisses, ayant front rue Villeneuve, Nos 125 à 129, Ave. Esplanade, No. 1701, pour $15,500.

J. Adélard Gagnon vend à Dame Joseph Hébert, ptie du lot No 21-35, lot 21-36, quartier Mercier, mesurant 31 1-2 x 84 pds, avec bâtisses, ayant front rue Monsabré, Nos 438 à 444, pour $5,500.

Léo Philias Tougas vend à Chs. Edouard Gagnon, lot No. 161-1037, quartier De Lorimier, mesurant 25 x 75 pds, avec bâtisses, ayant front rue Bordeaux, Nos 2255 à 2261, pour $7,000.

Edouard Vézina vend à Dame Hermann Goldberg, lots Nos. 510-3-4, quartier St-Jean-Baptiste, mesurant 23 x 100 pds, avec bâtisses, ayant front rue St-Urbain, Nos. 1044-1046, pour $6,000.

La succession Hon. J. O. Villeneuve vend à Saul Bierbrier ptie. N.-O. du lot No 380, lot 383, quartier St-Jean-Baptiste, mesurant 5958 pds, avec bâtisses, ayant front Boulevard St-Laurent, Nos. 1409 à 1415, pour $18,000.

Dame Auguste Bachand vend à J. Denis et L. Philippe Choquette, lots Nos. 287-6-7, quartier Bordeaux, mesurant 5,194 pds, avec bâtisses ayant front Boulevard Crémazie, Nos 1045 à 1053, pour $17,250.

Dame Joseph Ernest Provost vend à Dame Myer Cohen, lots Nos. 15-163, quartier Laurier, mesurant 44.11 x 100 pds, avec bâtisses, ayant front rue Mance, Nos. 1930 à 1940, pour $28,500.

La Compagnie Générale Transatlantique réorganise ses agences canadiennes.

"Actuellement nous sommes à réorganiser nos agences canadiennes, et nous comptons les développer de plus en plus, en raison du fait que le nombre des passagers du Canada augmente beaucoup". Telle est la déclaration que faisait hier après-midi à notre représentant, M. F. Lachesney-Heude, agent général des passagers de la compagnie de navigation générale transatlantique, venu expressément au Canada pour y faire l'inspection des agences et des sous-agences canadiennes de la compagnie. M. Lachesney-Heude nous fait part des projets que la compagnie française entend poursuivre dès l'ouverture de la navigation prochaine.

M. Lachesney-Heude, de la Compagnie Générale Transatlantique, est actuellement à Montréal.

M. Lachesney-Heude, est l'agent général des passagers de la ligne française depuis 1919, c'est-à-dire un an après la signature de l'armistice. Parlant du navire "Paris", qui est un des plus beaux navires faisant le service entre New-York et le Hâvre, M. Lachesney-Heude, déclare que ce vaisseau a transporté toutes les célébrités françaises, telles que Viviani, Briand, le maréchal Foch, le maréchal Fayolle, et des sommités américaines telles que le général Pershing, l'ambassadeur Harwood, Nelson et Morris.

La popularité du "Paris" devient si grande qu'au voyage du 18 janvier dernier, la compagnie a dû refuser à New-York le passage de 200 personnes, qui attendaient sur les quais. De fait le nombre de passagers a été très intéressant durant la saison d'été.

Faisant allusion au ralentissement qui se fait sentir durant certains mois de l'année, M. Lachesney-Heude, nous en donne l'explication du fait qu'il y a pratiquement deux saisons prospères de navigation, celles de mai à juillet, et de novembre à janvier. Ce sont des passagers qui retournent respectivement dans leurs pays. La compagnie a actuellement en construction en Angleterre un navire qui sera terminé aux chantiers maritimes de St-Nazaire. C'est un navire de 20,000 tonnes, et qui portera le nom de "Sufrène", avec une classe de cabines seulement.

Parti de New-York vendredi dernier, M. Lachesney-Heude a visité Buffalo, Toronto, Niagara Falls, Hamilton et est à Montréal depuis hier matin.

La province d'Ontario compte une agence et cent sous-agences, tandis que la province de Québec ne compte qu'une agence générale sous la sage administration de M. G. A. Trudeau, de la maison Genin-Trudeau, et 35 sous-agences. Ce nombre restreint s'explique par le fait qu'il y a beaucoup plus d'immigration dans Ontario que dans Québec. La compagnie est satisfaite de la situation actuelle, et de ce que pourront donner les modifications des sous-agences. Il y aura une augmentation très probable de 10 pour cent dans les prix d'été pour les passagers de 1ère classe. Les demandes sont maintenant très nombreuses pour la saison prochaine, et elles équivalent à celles de l'année dernière.

M. Lachesney-Heude était au front de Verdun en 1916, faisant partie de la 21ème artillerie de campagne.

plètement. Enrôlé le douze août l'attaque française à la côte du Poivre, qui a dégagé Verdun complètement. En rôlé le 12 août 1914, il ne fut démobilisé que le 8 août 1919.

(Presse associée canadienne)

Montevideo, Uruguay, 27.—La cité de Montevideo est encore privée de tramways électriques du fait que la municipalité a préféré s'abstenir de prendre possession des réseaux en attendant de recevoir une réponse des administrateurs à sa récente proposition. Ces derniers ont demandé un sursis jusqu'à 5 heures cet après-midi avant de communiquer leur réponse à la proposition qui leur est faite de conserver la gérance des réseaux sous le contrôle municipal. Ceci aurait pour effet d'inciter les employés en grève à demander des augmentations de gages.

AVIS DE BREVET

A tous les intéressés

Prenez avis que les inventions en conformité et couvertes par les lettres de brevet canadien:

184,780—1919; 189,463—1919
193,700—1919; 193,713—1919
193,714—1919; 193,715—1919
194,108—1919; 200,091—1920
221,327—1920,

sont maintenant manufacturées pour nous par Hall Manufacturing Limited, 14-16 rue des Jurés, Montréal, Canada, et chacune des dites inventions peut être obtenue à un prix raisonnable de la dite firme, agissant pour nous:

Cassius S. Chase.
The Rowe Calk & Chain Company.
The Steel Products Company.

LA "PATRIE" est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE Limitée au No 120 rue Sainte-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. Tarte, président et directeur-gérant.

LE SENATEUR R. BEITH EST DECEDE

ON LE SURNOMMAIT LE ROI DES HACKNEYS DU CANADA.

OTTAWA, 27. — Le sénateur Robert Beith, de Bowmanville, est mort. La nouvelle est parvenue hier soir au premier ministre.

Le sénateur Beith était né le 17 mai 1843 d'Alexandre Beith et de Catherine McTaggart. Ses parents venaient d'Ecosse. Ils étaient venus s'établir en 1835 à Fairfield Farm, Darlington, dans le comté de Durham, Ontario où il a vu le jour. Il a reçu son éducation à Bowmanville et au collège commercial de Toronto. Tout d'abord fermier, il devint ensuite éleveur, acquérant la fameuse ferme d'élevage Waverly à Bowmanville. Il se livra plus tard à l'importation des pures sang Clydesdales puis des hackneys. C'est pour cette raison qu'il fut appelé le Roi des Hackneys du Canada. Il gagna plusieurs prix pour ces chevaux hackneys, notamment à l'exposition mondiale de Saint-Louis et deux fois à l'exposition hippique de New-York. Il fut chargé par le gouvernement impérial d'acheter des chevaux pour la guerre sud africaine. Il était membre de la National Live Stock Record's Association; directeur de la Canadian Horse Breeder's Association; président de la Hackneys Horse Society.

En politique le sénateur Beith était libéral. Il représenta tout d'abord Durham Ouest, à la Chambre des Communes de 1891 à 1896. Défait en 1900, il était réélu en 1902. Il avait été appelé au sénat par le comte Grey, le 15 janvier 1907.

Il était célibataire.

JOFFRE A TOKIO

Tokio, 27.—Le maréchal Joffre, de France, a terminé sa visite à Tokio, où il était l'hôte de la famille impériale. Il est maintenant l'hôte du gouvernement. Il loge à l'hôtel Impérial. Plusieurs banquets et réceptions auront lieu en son honneur.

Le maréchal sera l'hôte de Charles B. Warren, ambassadeur américain, à un banquet, le 31 janvier.

ELECTIONS AU CLUB LETELLIER

M. NAZAIRE GAUTHIER EN EST ELU PRESIDENT HIER SOIR.

Le club libéral Letellier de St-Just a tenu, hier soir, son assemblée générale annuelle à la salle de l'Alliance Nationale, rue Beaudry, et a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année courante.

Le scrutin a donné le résultat suivant: président, M. Nazaire Gauthier; vice-présidents, MM. Aimé de Montigny et Joseph Bertrand; secrétaire, M. Léon Couillard; assistant-secrétaire, M. Alex St-Charles; trésorier, M. John Dion; assistant-trésorier, M. Adélard Desautels.

Les directeurs nommés sont les suivants: MM. Louis R. Dion, F. E. Chagnon, H. Denommée, Jos. Roy, Alphonse Lalonde.

Le notaire Emile Massicotte a été nommé aviseur légal du club.

M. N. Sénécal a été nommé porte-drapeau.

Les officiers honoraires élus ont été les suivants: patrons du club, l'hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada et l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec; présidents honoraires, l'hon Clément Robillard, conseiller législatif, Fernand Rinfret, député de St-Jacques aux Communes; vice-présidents honoraires, MM. Irénée Vautrin, député de St-Jacques à la législature, Rodrigue Lamoureux, président sortant de charge.

Des discours furent prononcés par MM. Rodrigue Lamoureux, président sortant de charge, Nazaire Gauthier, nouveau président, et le notaire Emile Massicotte.

Le club adopta ensuite des résolutions pour féliciter de leur victoire l'honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques à la Chambre des Communes, et l'honorable Sévérin Létourneau, organisateur du parti libéral, de sa nomination à la dignité de juge de la Cour du Banc du Roi par le cabinet fédéral.

Les faillites de la semaine.

La liste des faillites de la semaine dans le district de Montréal comprend trente-cinq noms et le passif total est de $760,000.

LE PONT DE L'ILE PERROT SOUS PEU

SA CONSTRUCTION EST A LA VEILLE D'ETRE COMMENCEE.

Ottawa, 27. — Les derniers détails relatifs à la coopération du gouvernement dans l'entreprise de la construction des ponts de l'Ile Perrot sont définitivement arrêtés et l'on se propose de pousser les travaux avec activité.

Ceci résulte d'un entrevue que viennent d'avoir MM. T. B. Macaulay président de la Commission des Ponts de l'Ile Perrot, et M. Gustave Boyer, le secrétaire et député de Vaudreuil-Soulanges aux Communes, avec l'honorable M. Bostock, ministre des Travaux publics, M. Hunter, sous-ministre des Travaux publics, et M. St-Laurent, ingénieur en chef du département.

Les ingénieurs fédéraux chargés de faire les plans et devis, etc., seront transférés à Montréal, dès lundi, le 29 janvier prochain. Ils s'installeront dans le bureau de M. Dansereau, ingénieur du district. Ils se mettront immédiatement à la tâche afin de terminer leurs travaux le plus tôt possible.

Afin de faciliter leurs travaux, M. V. Denis, ingénieur en charge, sera à la complète disposition de M. Yvon Vallée, ingénieur en chef du gouvernement provincial.

"Sous la Loi des Liquidations"
Province de Québec,
District de Montréal.
No 247.
COUR SUPERIEURE
In re.—
THE YOUNG SEN GARMENT CO.
En Liquidation.
— & —
ARTHUR LEVIN,
Liquidateur.

Avis est par les présentes donné qu'une requête pour faire fixer la rémunération du liquidateur sera présentée à la Cour Supérieure de ce district, dans la salle d'audience No 31, au palais de justice, à Montréal, le 3ème jour de février 1922 à dix heures et demie du matin.

Les créanciers, les actionnaires et toutes personnes désirant contester la dite requête devront comparaître personnellement ou par procureur, aux dits jour, lieu et heure, et là et alors faire valoir leurs objections.

Montréal, 26 janvier 1922.
V. LAMARRE
Député Protonotaire, C.S.M.
279-2

LA MAIN MUTILEE

Henri Denault, 36 ans résidant à Lac François, près de St-Faustin, eut la main droite affreusement mutilée récemment, en manoeuvrant une scie circulaire. Les médecins de l'hôpital Français, rue St-Denis, où il fut transporté, ont dû lui amputer un doigt, lundi. Ils espèrent toutefois lui sauver la main.

CHEMINS DE FER

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

Horaire Suburbain 1921

LIGNE DE LACHINE

De la Côte St-Paul:—
Service de 10 Min. de 5.05 A.M.
De la Place d'Armes
(Bureau de Poste)
Service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
Service de 20 min. de 8.00 a.m. à 4.20 p.m.
Service de 10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.
Service de 40 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine.—(Stoney Point):—
Service de 10 min. de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.
Service de 20 min. de 8.50 a.m. à 4.30 p.m.
Service de 10 min. de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.
Service de 20 min. de 7.50 p.m. à 12.50 a.m.
Service de 40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX—MONTREAL-NORD

De Bordeaux:—
Service de 10 min. de 5.50 a.m. à 9.37 a.m.
Service de 15 min. de 9.37 a.m. à 4.50 p.m.
Service de 10 min. de 4.50 p.m. à 7.07 p.m.
Service de 15 min. de 7.07 p.m. à 12.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 12.07 a.m.
De Montréal-Nord:—
Service de 10 min. de 5.45 a.m. à 8.45 a.m.
Service de 15 min. de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
Service de 10 min. de 4.45 p.m. à 7.15 p.m.
Service de 15 min. de 7.15 p.m. à 11.45 p.m.
A Ahuntsic seulement:—
Service de 15 min. de 12.00 p.m. à 12.30 a.m.
Service de 20 min. de 12.30 a.m. à 12.50 a.m.
Service de 30 min. de 12.50 a.m. à 1.20 a.m.
Dernier tramway de Montréal-Nord à 1.20 a.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 5.45 a.m.
Service de 10 min. de 5.45 a.m. à 7.45 a.m.
Service de 15 min. de 7.45 a.m. à 4.15 p.m.
Service de 10 min. de 4.15 p.m. à 6.45 p.m.
Service de 15 min. de 6.45 p.m. à 9.00 p.m.
Service de 30 min. de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville:—
Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 6.30 a.m.
Service de 10 min. de 6.30 a.m. à 8.30 a.m.
Service de 15 min. de 8.30 a.m. à 5.00 p.m.
Service de 10 min. de 5.00 p.m. à 7.30 p.m.
Service de 15 min. de 7.30 p.m. à 9.45 p.m.
Service de 30 min. de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

BOUT DE L'ILE

De Lasalle et Notre-Dame:—
Service de 60 min. de 5.00 a.m. à minuit
Du Bout de l'Ile:—
Service de 60 min. de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETRAULTVILLE

De Lasalle et Notre-Dame:—
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
Service de 30 min. de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
Service de 15 min. de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
Service de 30 min. de 7.00 p.m. à minuit

POINTE-AUX-TREMBLES via NOTRE-DAME

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue:—
Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
Service de 7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
Service de 15 min. de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
Service de 20 min. de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
Service de 30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour la Pointe-aux-Trembles à 1.30 a.m.
Le dernier tramway laisse la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 5.15 à 6.15 p.m. tramways supplémentaires pour et de la Place d'Armes.
206-mer-v-j.n.o

NAVIGATION

French Line

NEW-YORK--HAVRE--PARIS

LA TOURAINE Fév. 4 Mai 27
LA SAVOIE Fév. 11 Mars 11
FRANCE Fév. 16 Mars 23 Avril 13
ROCHAMBEAU Fév. 18 Mars 25 Avr. 29
PARIS Fév. 21 Mars 15 Avr. 5
CHICAGO Fév. 25 Avril 1 Mai 6
LA LORRAINE Mars 4 Avril 6

NEW-YORK--VIGO (Espagne)--HAVRE

ROUSSILLON Fév. 11
La BOURDONNAIS Mars 14

Taux d'hiver maintenant en vigueur

VOYAGES en ALGERIE et au MAROC

Départs de Bordeaux ou Marseilles. Voyages en auto de trois et quatre semaines.

Ecrivez pour intéressante brochurette descriptive.

Genin, Trudeau & Cie, Ltée, agents gén. aux Canadiens de passagers, 24, rue Notre-Dame Ouest, ou agents locaux.

174-l-mer-v-j.n.o

REZ-DE-CHAUSSEE

EDIFICE SOUTHAM

128, RUE BLEURY

Espace de plancher de 4,275 pieds carrés à louer, convenable pour salle d'étalage pour automobiles, pour bureaux d'assurance, de banque, ou bureau et salle d'étalages avec commodités d'entrepôt. Loyer modéré. Renseignements sur demande.

SOUTHAM PRESS LIMITED

128, RUE BLEURY PLATEAU 1200

170-L et V-jno

Les Amateurs de Bonne Bière préfèrent la

EKERS ALE

L'Essayer c'est l'Adopter

La EKERS' I. P. ALE est soigneusement brassée puis si bien vieillie que sa condition est toujours parfaite.

EKERS' BREWERY MONTREAL INDIA PALE ALE

Commandez-en une douzaine

4-122

RIOPEL SE SERAIT INFORME SI CLERMONT PARLAIT...

Alors que ce dernier venait d'être blessé grièvement. — La nature de ses blessures.

UNE RESOLUTION

(Voir aussi page 3)

(De notre envoyé spécial)

SAINTE-SCOLASTIQUE, 26 — Des témoignages très intéressants ont été entendus cette après-midi au procès d'Omer Riopel, accusé du meurtre de Mme Oscar Clermont, de Sainte-Véronique de Turgeon.

La foule était si compacte qu'à un moment donné un des carreaux d'une des grandes fenêtres a volé en éclats. Le calme s'est rétabli presqu'aussitôt.

LE Dr CARTIER

Le Dr Cartier, de l'Annonciation, a été le premier témoin entendu. Le matin du 25 novembre 1920, M. Sanscartier lui a demandé de se rendre au chevet du jeune Clermont. Comme il était occupé à pratiquer une opération, il conseilla à M. Sanscartier de faire venir le Dr Adam, de Nominingue.

Vers deux heures de l'après-midi, un jeune garçon se présenta chez lui disant que le Dr Adam le faisait demander pour l'assister auprès du blessé. Il se rendit aussitôt à Ste-Véronique de Turgeon, à la résidence de M. Sanscartier où le blessé avait été transporté.

MULTITUDE DE PLAIES

Il constata qu'une opération était urgente. Le jeune Clermont était dans un état lamentable. Il y avait "une multitudes de plaies" à coudre, dit le témoin. C'est le Dr Adam qui a endormi le blessé au chloroforme. Le témoin a préparé les instruments pour l'opération.

Le jeune Clermont est alors appelé devant le tribunal afin que le témoin pût expliquer aux jurés la nature des blessures qui lui furent infligées. Entre autres plaies explique le témoin il y en avait une du côté droit de la figure portant de la commissure des lèvres et se terminant à l'anble maxilaire, d'une longueur d'environ trois pouces. Il y avait une plaie partant du cou et continuant jusqu'à l'oreille droite, d'une longueur d'environ huit pouces. Sur la joue gauche il y avait un tracé linéaire d'environ trois pouces. La lèvre inférieure était coupé du côté droit. Elle pendait. Il y avait plusieurs autres plaies. La main droite était coupée complètement entre le pouce et l'index. Toute la masse musculaire était coupée. L'index de la main droite dut être amputé car il était "inactif" par suite d'une coupure profonde. Les extrémités de l'annulaire et du médius étaient coupés jusqu'à l'os.

Il y avait aussi des plaies sur le dos au-dessous de l'omoplate. Le bras est en partie paralysé par suite d'infection.

Le témoin a extrait des brins de foin dans la grande blessure circulaire du cou, dans la blessure de l'épaule et dans un pied. Le bout d'un orteil était complètement coupé.

INSTRUMENT TRANCHANT

Toutes ces blessures paraissaient avoir été infligées par un instrument tranchant.

Le témoin ne peut dire la date approximative à laquelle les blessures ont été infligées. Il connaissait Riopel avant la tragédie. Il le connaissait pour un homme fort.

Le couteau à manche noir est produit devant le témoin qui l'examine.

Transquestionné par Me Donat Lalande, il déclare qu'il y avait au moins douze blessures.

COUPS MALADROITS

Interrogé quant à la nature des coups qui ont été portés, le témoin répond que suivant lui "s'ils ont été portés dans le but de tuer ils ont été portés maladroitement."

—Un homme qui connait le métier de boucher aurait eu une main plus sûre interroge l'un des avocats de la défense.

—Un boucher qui fait boucherie humaine, la main peut lui trembler beaucoup plus que lorsqu'il fait une autre sorte de boucherie, observe alors le juge Monet

M. ZENON MARTINEAU

M. Zénon Martineau, cultivateur de Ste-Véronique de Surgeon, est le témoin suivant.

Le 25 novembre 1920, vers 5 hrs du matin, il se dirigeait vers la maison de Riopel lorsqu'il vit une grande lueur. Comme il ne voyait personne dans les environs, il frappa chez Riopel. Il demanda si Clermont était là, mais l'accusé lui répondit dans la négative. Il dit alors à Riopel qu'il y avait un incendie chez Clermont. L'accusé s'est habillé et il s'est rendu sur les lieux avec le témoin.

DES GEMISSEMENTS

"J'ai remarqué, dit le témoin, que la porte de l'écurie était ouverte. Nous sommes entrés. J'ai entendu des gémissements. Riopel qui se dirigeait au fond de l'écurie fit un saut.

"Je me dirigeai vers l'endroit d'où partaient les plaintes. J'allumai une allumette. J'aperçus le jeune Clermont dans une des crèches. Mon allumette s'éteignit. J'en allumai une autre et le blessé me reconnut.

"Zénon, me dit-il, va chercher le curé". Riopel ne prononça pas une parole. A ma demande, il s'est penché sur le jeune Clermont pour voir si c'était bien lui. Le blessé était couché sur le dos. Riopel a dit: "On va atteler le cheval et on va aller chercher le curé."

RUADE SUR RIOPEL

"A ce moment le cheval a rué et a lancé Riopel dans la crèche sur le jeune Clermont. Je ne puis dire si le blessé était couvert de sang. Je ne l'ai pas examiné.

"Riopel a dit: On va atteler ma jument puisque ce cheval est trop rétif. Nous sommes allés chez lui. Riopel a allumé un fanal et il a attelé le cheval. Il lui a dit d'envoyer son petit garçon chercher le curé, mais il m'a répondu: "T'es près, vas y toi-même chercher le curé."

Le petit Riopel, Olidore, était dans la maison. L'accusé m'a dit: "Va pas trop vite, la jument a le "souffle".

"Je suis parti seul et je suis allé chez le curé. Avant d'arriver au presbytère j'ai rencontré M. Guimont mon beau-père, et je lui ai dit que Clermont était dans la crèche. Il est parti aussitôt pour se rendre à l'écurie.

CHEZ LE CURE

"Le curé était couché. Il s'est habillé et nous sommes partis. Nous avons rejoint M. Guimont. Arrivés à l'écurie, j'ai vu Riopel et son fils Olidore à la porte. Je suis entré dans l'écurie avec le curé et j'ai dit à Clermont: —Tu vas te confesser, le curé est arrivé."

"Il a répondu qu'il n'avait rien à se reprocher". Je me suis retiré."

Le témoin a vu Riopel dans l'écurie quand le curé y était.

"M. Guimont et moi, ajouta-t-il, nous sommes montés voir les ruines qui fumaient encore. Le curé nous a rappelés. Il nous a dit que le blessé accusait Osias Riopel.

Le juge Monet fit retrancher cette dernière déclaration, car l'accusé n'était pas présent lorsque ces paroles furent rapportées au témoin.

"Mon beau-père, continue le témoin, a dit à Riopel que le blessé ne voulait pas qu'il reste dans l'écurie. Riopel est sorti. Le curé est sorti plus tard. Il m'a dit: Je suis trop énervé. Tu vas rester ici. Je m'en vas chez les Riopel.

IL ACCUSE RIOPEL

Lorsque le témoin fut seul avec Clermont, celui-ci lui dit que c'était Riopel qui l'avait blessé. La première fois que le témoin entra dans l'écurie, Riopel était couché sur le dos mais la deuxième fois, il était tourné du côté droit.

"Clermont m'a dit, ajoute le témoin, que la première fois qu'il avait entendu du bruit dans la maison, il avait ouvert la porte mais n'avait pas vu Riopel. La deuxième fois, il m'a dit qu'il avait vu Riopel et que celui-ci avait un bandeau sur les yeux.

Le témoin a vu deux trous sur le cou du blessé.

LE PERE CLERMONT

Plus tard, Clermont père, est arrivé sur les lieux. Le curé lui a raconté ce qui s'était passé. Le blessé fut transporté chez Sanscartier.

Quand le témoin a frappé à la porte de Riopel, celui-ci n'a pas eu l'air surpris. Il lui a fait remarquer cependant qu'il était bien matinal.

M. NARCISSE GUIMONT

M. Narcisse Guimont, journalier, de Ste-Véronique, est entendu ensuite. Il raconte comment M. Martineau, son gendre, le mit au courant de ce qu'il avait vu. Il est allé à l'écurie mais il est sorti lors de la confession. Le curé a dit: "Faites sortir Riopel, le jeune Clément ne veut pas le voir.

Le témoin dit à Riopel: "C'est ben vlimeux" mais il vous accuse. Riopel répondit: Si vous saviez tout le monde qui rôde ici la nuit.

M. L. SANSCARTIER

M. Louis Sanscartier, cultivateur, de Ste-Véronique de Turgeon, est appelé ensuite. C'est lui a hébergé le blessé. Il s'est rendu sur les lieux avec le petit Riopel, qui était allé le chercher et Clermont père.

Le témoin dit que Riopel se promenait devant l'écurie, les mains dans les poches, et qu'il n'a rien offert pour couvrir le blessé. Personne n'offrit l'hospitalité au blessé. "Il faut faire quelque chose, observa alors le témoin. On ne peut le laisser mourir ici." Il décida alors de la transporter chez lui.

Le témoin a fait des recherches avec le détective provincial Houle. Il a vu des taches de sang sur la neige et des pistes de soulier mou se dirigeant vers les bâtiments de Riopel.

M. J. J. HAMEL

M. Joseph Jean Hamel, de l'Annonciation, déclare que Riopel lui a dit le matin du 25: "C'est drôle on dit que Mme Clermont était dans la maison mais je ne vois pas d'ossements."

EST-CE QU'IL PARLE?

M. Arthur Rioux, de Ste-Véronique de Turgeon, cultivateur, témoigne ensuite. Le 25 novembre il a rencontré l'accusé à un encan chez Lamirande. Comme il était question du jeune Clermont, Riopel demanda: "Est-ce qu'il parle?"

La cour s'ajourne à demain matin.

RESOLUTION DU DOCTEUR ADAM

Voici le texte de la déclaration qui a été faite hier après-midi par le Dr Alfred Adam en Cour d'assises de Ste-Scholastique:

Attendu que les tribunaux doivent justice et protection égale à tous les justiciables;

Attendu que cette cour a besoin dans la présente cause de tous les témoins pour l'éclairer;

Attendu que le principal témoin est le jeune Clermont, victime de l'accusé;

Attendu que si le jeune Clermont est aujourd'hui vivant il le doit à mon intervention et à mon dévouement pour l'avoir arraché à la mort;

Attendu qu'en ma qualité de médecin j'ai été dans cette affaire le "Negotiorum Gestor" du gouvernement de cette province qui aujourd'hui peut compter sur le jeune Clermont comme le témoin essentiel de cett cause;

Attendu qu'il m'était dû comme honoraires et déboursés pour soins donnés au jeune Clermont et lui sauver la vie une somme de deux mille trois cent quatre-vingt-dix piastres ($2,390.00) compte que j'ai produit au gouvernement de cette province;

Attendu que le gouvernement de cett provinc bien que reconnaissant le bien fondé de ma réclamation ne m'a payé qu'une somme de trois cents dollars ($300.00).

Attendu que le gouvernement de cette province refuse de me payer la balance de mon compte soit la somme de deux mille quatre-vingt-dix piastres afin, dit-il, de ne pas créer de précédent;

Attendu que dans les circonstances et en face d'une pareille tragédie, mon devoir était de sauver le jeune Clermont et qu'agir autrement eut été de ma part un acte inhumain;

Attendu que la famille Clermont de même que la municipalité où la tragédie a eu lieu sont incapables de me payer la balance de mes honoraires et déboursés;

Attendu que la somme de trois cents piastres payée par le gouvernement de cette province ne couvre même pas mes déboursés;

Attendu que suivant la justice et l'équité le gouvernement de cette province ne peut pas se servir de moi et de mon patient sans me payer mes services professionnels et déboursés en entier;

Attendu que je me crois dans mon droit de refuser mon témoignage et celui du jeune Clermont avant que l'on m'ait fait justice et payé mon compte à moins que cette cour n'en juge autrement;

Pour ces raisons je soumets respectueusement au Tribunal la demande du paiement de mes honoraires et déboursés avant le commencement du procès.

Et j'attends justice de cette Honorable Cour.

UNE FEMME EST ASSASSINEE HIER RUE BEAUDRY

Elle avait les mains et les pieds liés. — Déclaration de sa compagne.

ENTREVUES

La rue Beaudry a été hier soir le théâtre d'une tragédie, vers les neuf heures.

Une femme du nom de A. Bergeron a été trouvée morte au No 328 pieds et mains liées. Dans une chambre adjacente à celle de la victime, on découvrit une jeune fille du nom de Corinne St-Jean qui a été brutalement maltraitée.

D'après la version de la jeune fille, l'assaut et le vol auraient été commis par trois hommes, dont deux étaient vêtus de kaki.

Ces derniers arrivèrent à la maison un peu avant dix heures, et demandèrent à boire. Mme Bergeron porte une marque de violence du côté droit de la figure, mais on ne sait pas exactement si cette blessure a été causée par un coup ou une chute.

VERSION DE LA BLESSE

Corinne St-Jean qui est détenue comme témoin souffre d'un coup à la tête, et elle fut volée de $5.00 et d'une bague. Elle est le seul témoin qui peut aider les détectives dans leurs recherches, et voici la version qu'elle a donnée au sergent détective Lamont. "Je passais habituellement mes soirées avec Mme Bergeron. Vers les 9.45 heures trois hommes sont entrés dans la maison, et demandèrent à boire. Je ne pourrais dire toutefois si quelque breuvage leur fut servi. Deux d'entre eux étaient vêtus de kaki. Le troisième portait une casquette rabattue sur les yeux, et elle ne saurait identifier ce dernier. Quant aux deux autres elle se dit assurée de pouvoir les reconnaitre. Ils parlaient le français.

FRAPPEE A LA TETE

L'un de ceux qui étaient vêtus de kaki l'attira dans une pièce, et lui demanda si elle consentirait à vivre avec lui. Elle déclara qu'elle s'objecta à cette demande, et c'est alors qu'elle reçut un coup de poing qui l'entendit sur le plancher.

Quand elle reprit connaissance, elle avait les mains et les pieds liés.

En se retournant elle constata que Mme Bergeron était étendue sur le plancher également les mains et les pieds liés. Elle appela alors au secours, et quelques minutes après, Alphonse Mérineau qui demeure à l'étage inférieur monta et trouva les deux victimes.

Mérineau déclara à la police qu'il trouva Mme Bergeron dans la chambre d'en avant, les mains et les pieds liés avec un morceau de drap. Il aida Corinne St-Jean à se délier, et il téléphona au poste de police de la rue Ontario. Il manda également le Dr Alfred Cadotte du Parc Lafontaine. Mérineau déclare qu'au moment où il entendit des cris, il y avait des bruits de pas de plusieurs personnes dans l'escalier.

Le lieutenant Lemieux qui était en devoir au poste de police, dépêcha le capitaine Tourangeau. Le bureau des détectives fut aussitôt averti. On arrêta quelques soldats mais Corinne St-Jean ne put les identifier. Un peu plus tard on apprit qu'il y avait eu exercice militaire dans un certain arsenal de cette ville, et que l'exercice avait pris fin à 9.30.

DECLARATIONS DU PERE ET DU FILS

Le mari et le fils de la victime qui ont domicile au No 536 St-André ayant été interrogés ce matin par notre représentant, ont donné les quelques détails suivants:

Madame Bergeron est âgée de 62 ans et depuis au-delà de vingt-cinq ans ne vivait pas avec son mari.

Durant ce laps de temps, M. Bergeron a déclaré n'avoir rencontré sur la rue la victime que 3 ou 4 fois, la dernière étant au commencement de l'hiver.

Hier soir, il a veillé chez un ami de la rue Panet. Son fils était au cinéma. Tous deux retournèrent tard à leur maison.

Ce n'est que ce matin que le fils de la victime apprit le meurtre et immédiatement en informa son père.

Le père et le fils sont allés ce matin à la morgue pour l'identification du cadavre.

Ils ignorent absolument quelle a pu être la cause de cet attentat, vu l'âge très avancé de la victime.

La personne vivant au No 328 rue Beaudry, dans le logement inférieur, nous a déclaré ne connaître absolument rien et n'avoir rien entendu d'anormal durant la soirée.

A LA POLICE

Aux quartiers généraux de la police on nous informe que l'on fait d'actives recherches et les détectives qui ont charge du cas sont sur une bonne piste, dit-on.

NOTRE CONCOURS

Les personnes qui ont en leur possession des médailles du Concours Jeanne d'Arc font bien de les conserver et de continuer à lire tous les jours la PATRIE, elles y verront peut-être un jour leur numéro de médaille leur faire gagner la prime de cinq dollars attribuée au concours de ces médailles.

Les numéros gagnants pour aujourd'hui sont:

13693	25085
56300	102105

Kingston, 27.—M. F. Nickle, conservateur, et R. F. Elliott, libéral, ont été mis en nomination hier dans le comté provincial de Kingston rendu vacant par la démission du brigadier général Ross. L'élection aura lieu le 6 février.

LES TORTURES RHUMATISMALES VOUS FONT FREMIR

EMPLOYEZ le Sloan généreusement pour le rhumatisme, sciatique, lumbago, muscles surmenés, névralgie, douleurs du dos, articulations froides, et pour foulures et efforts. **Il pénètre sans frictionner.** Dès la première fois que vous employez le Liniment Sloan vous vous étonnerez pourquoi vous ne l'avez pas employé auparavant. La chaleur réconfortante et le prompt soulagement de la douleur vous sur prendront délicieusement.

Depuis quarante ans, le Sloan, le liniment pour la douleur et les maux s'est fait des milliers d'amis et les a conservés. Parlez-en à votre voisin.

Gardez du Sloan à portée de la main et à la première apparition de mal ou douleur, faites-en usage.

Chez tous les pharmaciens, 35c, 70c, $1.40.

De fabrication canadienne

Sloan's Liniment L'Ennemi des Douleurs

ECZEMA SUR LA FIGURE ET LA TETE DEPUIS CINQ ANS

L'eczéma ou catarrhe muqueux, comme il est souvent nommé, commence par de petits boutons ronds qui contiennent un fluide extrêmement irritant. Ceux-ci aboutissent et subséquemment il se forme une croûte ou écaille et le brûlement intense, la démangeaison et douleur cuisante, spécialement la nuit ou quand la partie malade est exposée à une forte chaleur, est presqu'insupportable et un soulagement est reçu avec plaisir.

Il n'y a qu'une seule manière d'être soulagé et il n'y a aucun remède comme le

BURDOCK BLOOD BITTERS

Faites-en un usage interne et elles vont à la racine du mal dans le sang et le chasse de l'organisme.

Appliquez-le extérieurement et il enlève la démangeaison, le cuisant et le brûlement, et favorise une guérison saine.

M. J. Sage, 215 Ave. Princess, Vancouver, C. A., écrit:—"Ayant souffert de l'eczéma sur la figure et la tête, pendant les derniers cinq ans, j'ai consulté plusieurs médecins et essayé différentes sortes d'onguents et lotions, sans en recevoir aucun soulagement. Je ne savais que faire jusqu'à ce qu'un ami me conseilla d'esayer le Burdock Blood Bitters, et après que j'en eu employé deux bouteilles, je commençai à me sentir mieux, et maintenant après en avoir pris huit bouteilles, je n'ai pas même une pustule sur moi. Il me semble que je ne puis trop louanger les B.B.B. J'espère que vous vous servirez pleinement de cette recommandation pour le bénéfice de ceux qui souffre de cette terrible maladie, l'eczéma".

Les B.B.B. sont fabriqués seulement que par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 3

HENRY MORGAN & COMPANY LIMITED

Heures d'affaires : 9 a.m. à 6 p.m. ... *Tél. Plateau 5000 pour tous les Rayons.*

Une Vente d'Ecoulement Radical dans le Rayon des Articles pour les Jeunes, Samedi

Elégantes robes pour fillettes, tous des modèles importés, en velours, crêpe de chine, tricotine et en velours et jersey combinés, grandeurs pour 10 à 16 ans.
Prix antérieur jusqu'à 50.00. Pour écouler à 18.00.

MANTEAUX D'HIVER pour FILLETTES, MOITIE PRIX

Il nous reste seulement qu'un nombre limité de ces manteaux, et pour les écouler immédiatement ils sont offerts à moitié prix.

1 manteau en velours améthyste, grandeur pour 10 ans. Rég. 14.50 pour **7.25.**

2 manteaux en drap couverte marine pour 12 et 14ans. Rég. 24.50 pour **12.25.**

1 manteau velours sable, grandeur pour 16 ans. Rég. 45.00 pour **22.50.**

1 manteau en velours gris, grandeur pour 17 ans. Rég. 75.00 pour **37.50.**

1 manteau en tweed brun, grandeur pour 14 ans. Rég. 14.50 pour **7.25.**

1 manteau en molleton de laine sable, grandeur pour 14 ans. Rég. 18.50 pour **9.25.**

1 manteau en bolivia brun, garni de fourrure, grandeur pour 17 ans. Rég. 200.00 pour **75.00.**

1 manteau en velours copen, garni d'opossum, grandeur X. Rég. 125.00 pour **49.00.**

Rayon des articles pour les jeunes
—Deuxième étage

Couvre-Chaussures à 5 Boucles pour Dames

Spécial à $4.00

Couvre-chaussures de première qualité, tout doublées en toison, et dans la coupe la plus élégante étalés avec cinq boucles s'agrafant et talons cubains.

Seulement 30 paires, pointures 3 à 7.

Samedi, **4.00** la paire.
—Deuxième étage

DEMAIN, SAMEDI, Vente de Jupons à $1.95

Prix antérieurs $3.95 à $5.00

L'assortiment comprend des jupons en moiré anglaise et en soie taffetas, lesquels au bas prix de 1.95 sont de bonnes valeurs.

Les jupons en moiré anglaise sont confectionnés avec un léger volant et sont finis avec un étroit jabot de plis couteaux.

Couleurs: gris métal, noir, brun et tan.

Les jupons en soie taffetas—36 en tout—sont des lignes désassorties prises dans notre assortiment régulier et sont étalés dans les nuances de rose, citron, bleu pâle, taupe, violet, bleu marine et quelques-uns en de couleurs noires.
—Deuxième galerie

Deux Offres Spéciales en Essuie-Mains

Essuie-Mains à 55c.

Les essuie-mains en pure toile irlandaise ouvrées et ourlées sont montrées dans une grandeur convenable, 18 x 34 pouces. Ces essuie-mains sont d'une texture solide et belle, et hydrophiles. La vente de ces essuie-mains a été si remarquable, il y a quelque temps, que nombre de clients furent désappointés de ne pouvoir s'en procurer, par conséquent nous nous sommes procurés cette consignation supplémentaire.

Le prix régulier de vente aujourd'hui pour ces essuie-mains est de 90c chacun. Notre prix spécial samedi, est **55c** chacun.

Essuie-Mains à 85c.

Essuie-mains en grosse toile ouvrée et ourlée, une magnifique qualité. Grandeurs 18 x 34.. Valeur actuelle 1.15 chacun. Une valeur spéciale à **85c** chacun.

—Au rez-de-chaussée.

Réductions Considérables dans les Prix des Autos Usagés

Venez examiner les valeurs représentées par notre liste actuelle d'autos reconstruits, ainsi que les termes libéraux que nous accordons dans le prix d'achat. Vous réaliserez alors les nombreux avantages que notre plan vous offre.

Laissez-nous vous montrer les occasions suivantes:

Chevrolet 490 Tourisme 1917	$ 250.00
Chevrolet Baby Grand Tourisme 1918	450.00
Chevrolet 490 Tourisme 1920	500.00
Chevrolet 490 Tourisme 1921	600.00
Chevrolet F-B Tourisme 1919	850.00
Essex Touring Modèle 1919	950.00
Chevrolet F-B Tourisme 1920	950.00
Chevrolet 8 cylindres Tourisme	800.00
Hudson Tourisme Modèle 1918	1200.00
McLaughlin K-45 Modèle 1920	1200.00
Dodge Sedan Modèle 1919	1200.00
Nash 7 passagers Tourisme, Modèle 1920	1600.00
Hudson de vitesse, Modèle 1919	1800.00
Chalmers Sedan Modèle 1920	1700.00
Franklin Tourisme Modèle 1919	1800.00
Hudson de vitesse, Modèle 1921	2000.00

Jamais auparavant avons-nous mis en vente de semblables occasions à des prix aussi bas. Profitez de cette occasion et venez voir et examiner ces autos de suite.

Ouvert tous les soirs. **Téléphones: St-Ls. 9560-2446**

Légaré Automobile & Supply Company Ltd.

1545, Boulevard Saint-Laurent

Téléphone Est 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

Vente Extra-ordinaire de BAS pour Dames et Enfants

BAS en soie artificielle (seconds) pour dames; pointures 8½ à 10 en noir seulement. Haut et pied renforcés. La paire **.29**

BAS en pure laine finie worsted, pour dames et enfants, tricot à côtes larges; teintes: rouge, noir, bleu pâle et gris. Pointures 8 à 10. La paire **.49**

BAS SPORT en pure laine brossée, pour dames, fillettes et garçons, tricot à côtes larges, choix de plusieurs nuances, genre écossais. Pointures 8½ à 10. Valeurs jusqu'à 3.00 la paire pour **1.00**

Bas en cachemire, marque Mercury, pour dames; tricot à côtes larges; nuances: vert, brun, naturel, bruyère et mélange de gris. Pointures 8½ à 10. La paire **.98**

BAS en cachemire uni, pour dames; teintes: noir, brun, blanc et bleu marin. Pointures 8½ à 10 **.59**

BAS en pure soie au ¼ de la jambe, pour dames; pied et haut renforcés en fil de Lille; teintes: bleu marin, blanc, noir, gris pâle, gris foncé, brun; aussi bas en soie artificielle de couleurs variées. Pointures 8½ à 10. La paire **1.29**

BAS en soie, pour dames, choix de plusieurs combinaisons de couleurs; pied et haut de jambe renforcés. Pointures 8½ à 10. La paire **.98**

BAS GOLF SHODDY pour garçons; nuances: gris, noir, brun, bruyère et mélangé; revers de couleurs assorties. Pointures 7 à 10 **.49**

BAS en soie italienne (seconds) marque Queen's Quality, pour dames; teintes: gris pâle, bleu marin, brun, noir, blanc et sable. Pointures 8½ à 10. La paire **1.79**

—Au rez-de-chaussée

Manteaux et Costumes

JOLIS MANTEAUX en tricotine noire ou bleu marin; belle doublure en soie. Valeur régulière de 50.00 pour **24.98**

MANTEAUX épais en velours joliment garnis de fourrure. Valeur de 65.00 pour **34.98**

MANTEAUX en drap couverture et velours. Valeur de 20.00 pour **9.98**

MANTEAUX en velours garni de fourrure. Valeur de 30.00 pour **17.98**

MANTEAUX épais en peluche, velours, etc. Valeurs jusqu'à 45.00 pour **24.98**

—Au premier

Spéciaux du Matin

TASSES ET SOUCOUPES blanches, en faïence japonaise. Samedi, 12 tasses et 12 soucoupes **1.75**
—Au sous-sol

CULOTTES BOUFFANTES en tweed mélangé brun ou bleu, pour garçons de 7 à 15 ans. Valeur de 2.50 chacune pour **1.79**
—Au premier

ETOLES ET MANCHONS, en loup de Mandchourie. Valeur de 11.00 le morceau. Samedi **4.98**
—Au premier

BOUILLOIRES, en tôle galvanisée, No. 9, avec couvercle en pareil; garanties de première qualité. Régulier 2.25 pour **1.49**
—Au sous-sol

TABLIERS genre robe en indienne à rayures de fantaisie, pour dames; jolies couleurs; modèle passant par-dessus la tête ou boutonnant sur les côtés. Bordures unies, manches courtes, poches et ceinture. Rég. 1.25 pour **.79**
—Au premier

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe
N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président
A.-J. Dugal, Directeur-gérant